

# URBANISME EN PANNNE ?

## *le **paysage**, outil d'action!*

### CONFÉRENCE-DÉBAT

### MARDI 7 OCTOBRE 2025

9h à 12h30 / Saint-Privat-la-Montagne



# / INTRODUCTIONS /



**Jean-Claude Walter**

maire de Saint-Privat-la-Montagne



**Pierre Fachot**

président de l'AGURAM

conseiller délégué de l'Eurométropole de Metz, maire de Jussy



**Henri Hasser**

président du SCoTAM

3<sup>e</sup> vice-président de l'Eurométropole de Metz délégué à la planification et à l'urbanisme, 5<sup>e</sup> vice-président de l'AGURAM, maire du Ban Saint-Martin

# / INTRODUCTIONS /



**Jean-Claude Walter**

maire de Saint-Privat-la-Montagne

# / INTRODUCTIONS /



**Pierre Fachot**

président de l'AGURAM

conseiller délégué de l'Eurométropole de Metz, maire de Jussy



# / INTRODUCTIONS /



## **Henri Hasser**

président du SCoTAM

3<sup>e</sup> vice-président de l'Eurométropole de Metz délégué à la  
planification et à l'urbanisme, 5<sup>e</sup> vice-président de l'AGURAM,  
maire du Ban Saint-Martin

# GRAND PRIX NATIONAL DU PAYSAGE



décerné à la démarche **PLAN PAYSAGES** du



Syndicat mixte du  
**SCOTAM**

# / INTRODUCTION TECHNIQUE /



**Amaury Krid**

responsable du pôle observation foncière & planification

AGURAM

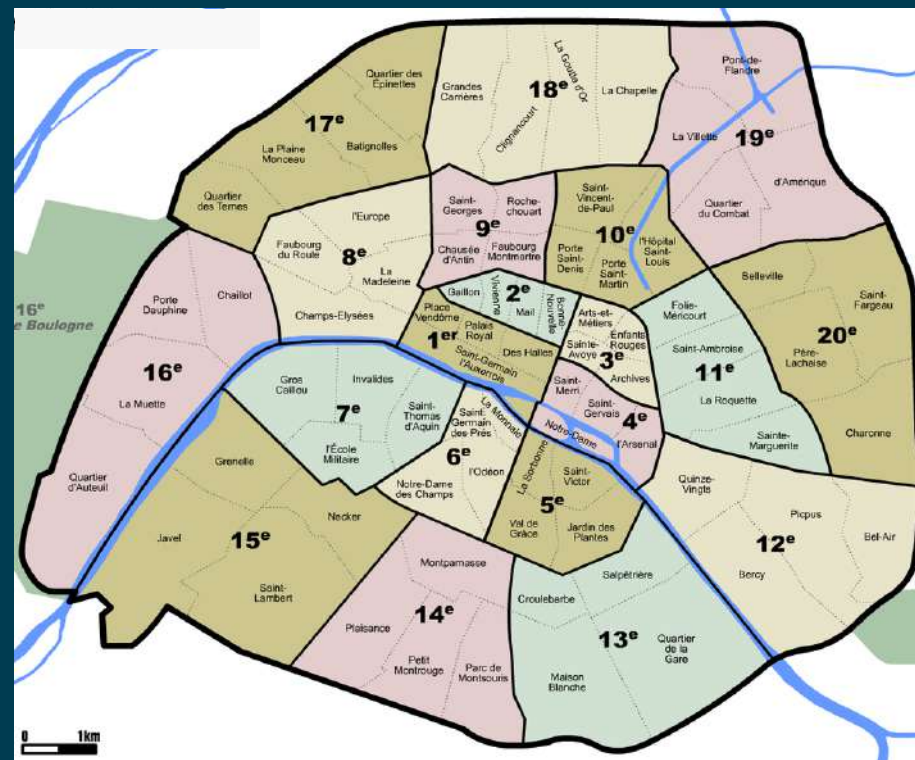
# INTRODUCTION

## L'enjeu national de consommer moins de foncier

- ◆ Selon le CEREMA, **19 263 hectares ont été artificialisés en 2023**. Cela représente 52 hectares ou 0,5 km<sup>2</sup> par jour.



**SOIT DEUX FOIS LA SUPERFICIE DE PARIS  
INTRAMUROS TOUS LES ANS !**



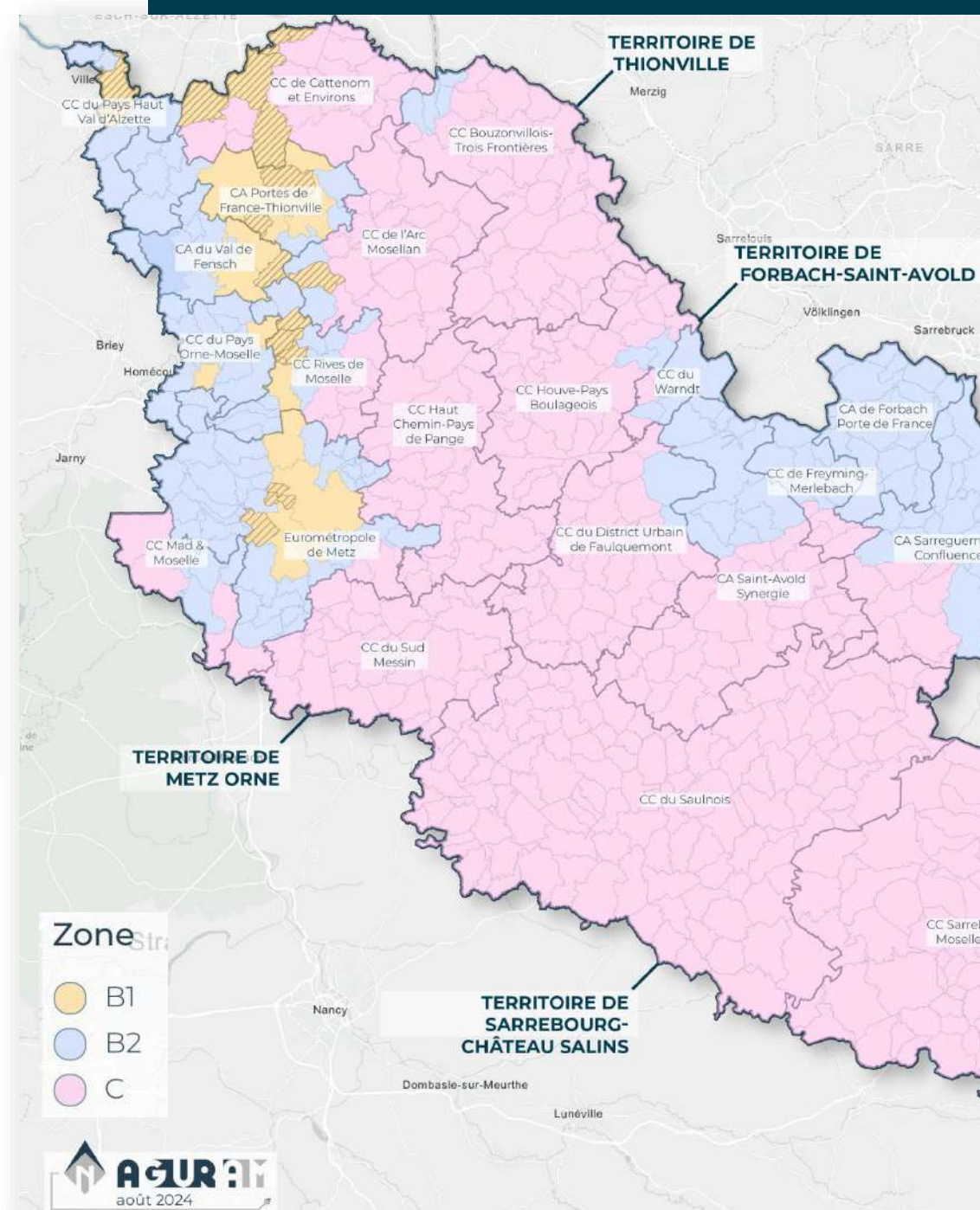
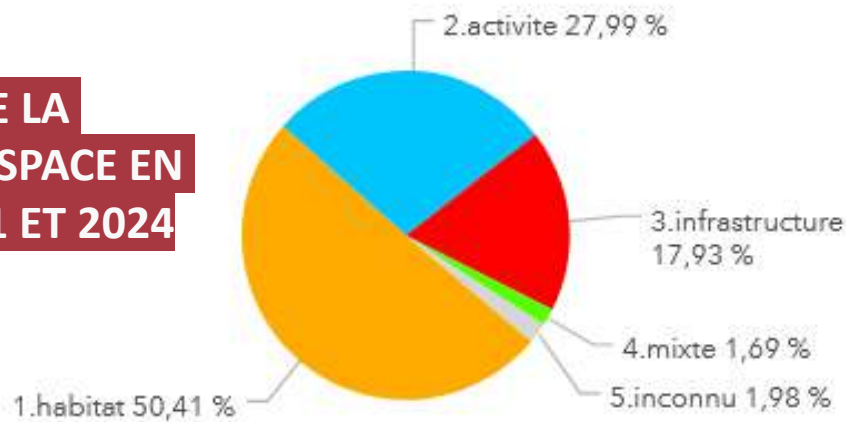


# INTRODUCTION

## L'habitat est très consommateur de foncier

- ◆ Toujours selon le CEREMA :
  - **63% de la consommation foncière est destinée à l'habitat** (50% en Moselle).
  - **60 % de la consommation foncière de 2011 à 2024 s'est faite dans des communes où la tension immobilière est faible.**

### RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE EN MOSELLE ENTRE 2011 ET 2024





# INTRODUCTION

Un enjeu qui n'a rien de franco-français



Chaque seconde, les bulldozers, les grues et les bétonnières arrachent 48 mètres carrés (m<sup>2</sup>) à la nature européenne.

1 hectare permet de construire 2 400 m<sup>2</sup> de bâti en 2023, contre 2 000 m<sup>2</sup> en 2011 (données CEREMA)





## Les activités économiques, second grand consommateur de foncier

Ablis (en haut à droite) se situe à environ 60 km de  
**Poupry**

*Commune dont le Maire va témoigner aujourd'hui (Mme. Dany BERTHEAU)*





# INTRODUCTION

Le Monde

## Les activités économiques, second grand consommateur de foncier

Ablis (en haut à droite) se situe à environ 60 km de **Poupry**

*Commune dont le Maire va témoigner aujourd'hui (Mme. Dany BERTHEAU)*





# INTRODUCTION

## Une trajectoire de sobriété foncière avec des temporalités



2031-2040



2041-2050

Obligation de définir un objectif de réduction du **rythme d'artificialisation** par tranches de dix années avec une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols

2050

Atteinte de l'objectif de Zéro artificialisation nette à l'échelle de la France

2021-2030

Réduire la **consommation d'espaces naturels et agricoles** observée entre 2011 et 2020 d'au moins 50 %

Une entrée en vigueur progressive avec usage de la notion de consommation foncière

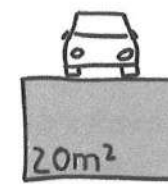


# INTRODUCTION

## Un impact majeur sur le paysage qui raconte nos modes de vie



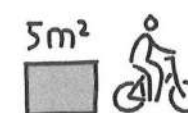
VOITURE  
50 km/h - 1 PASSAGER



VOITURE  
STATIONNÉE



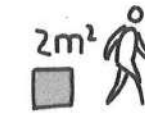
TRAMWAY



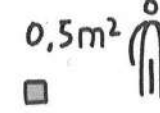
VÉLO  
15 km/h



VÉLO  
STATIONNÉ



PIÉTON



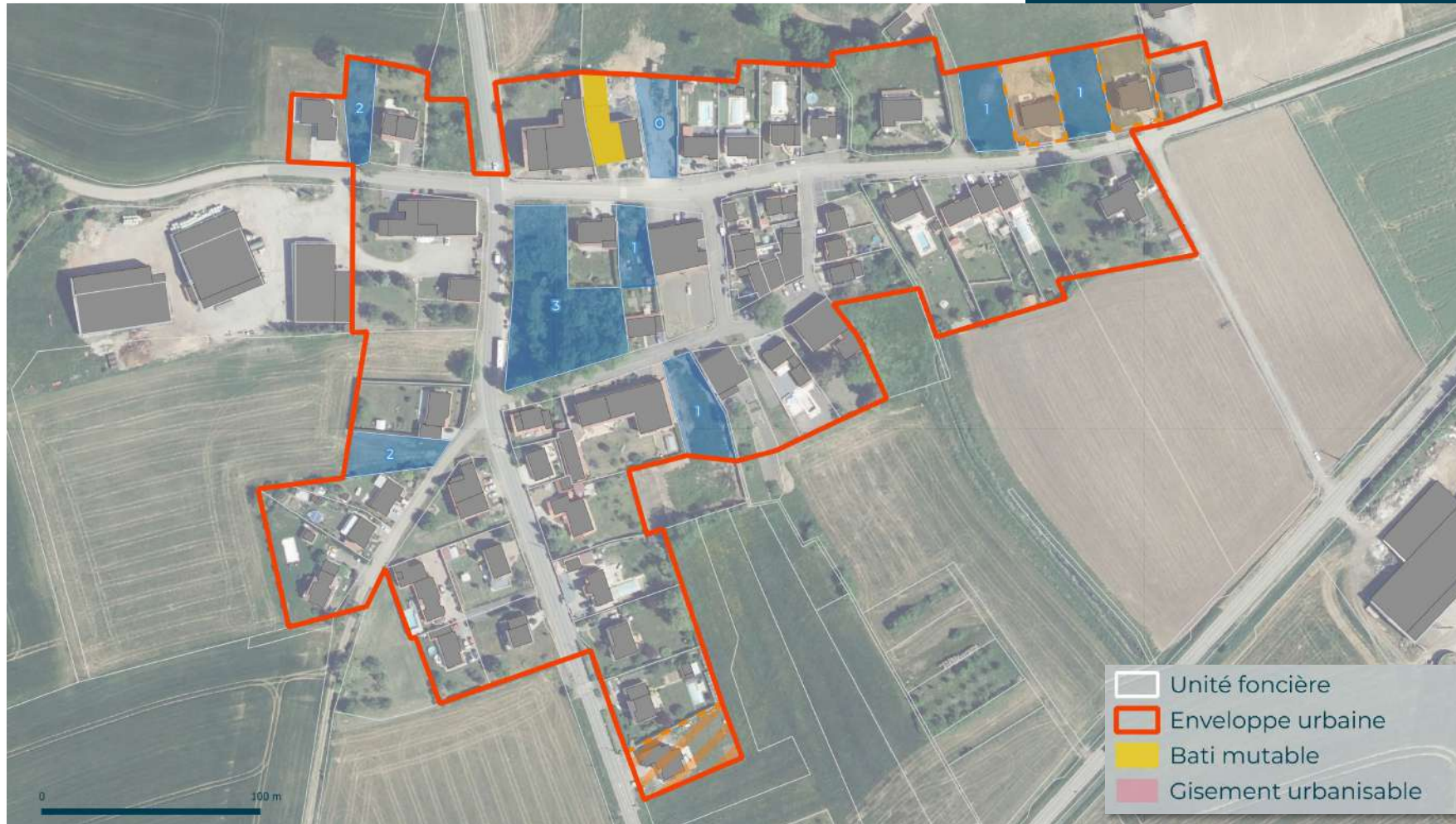
PIÉTON  
À L'ARRÊT

Surface occupée par passager transporté,  
données KIM Netherlands Institute for Transport Policy Analysis



# INTRODUCTION

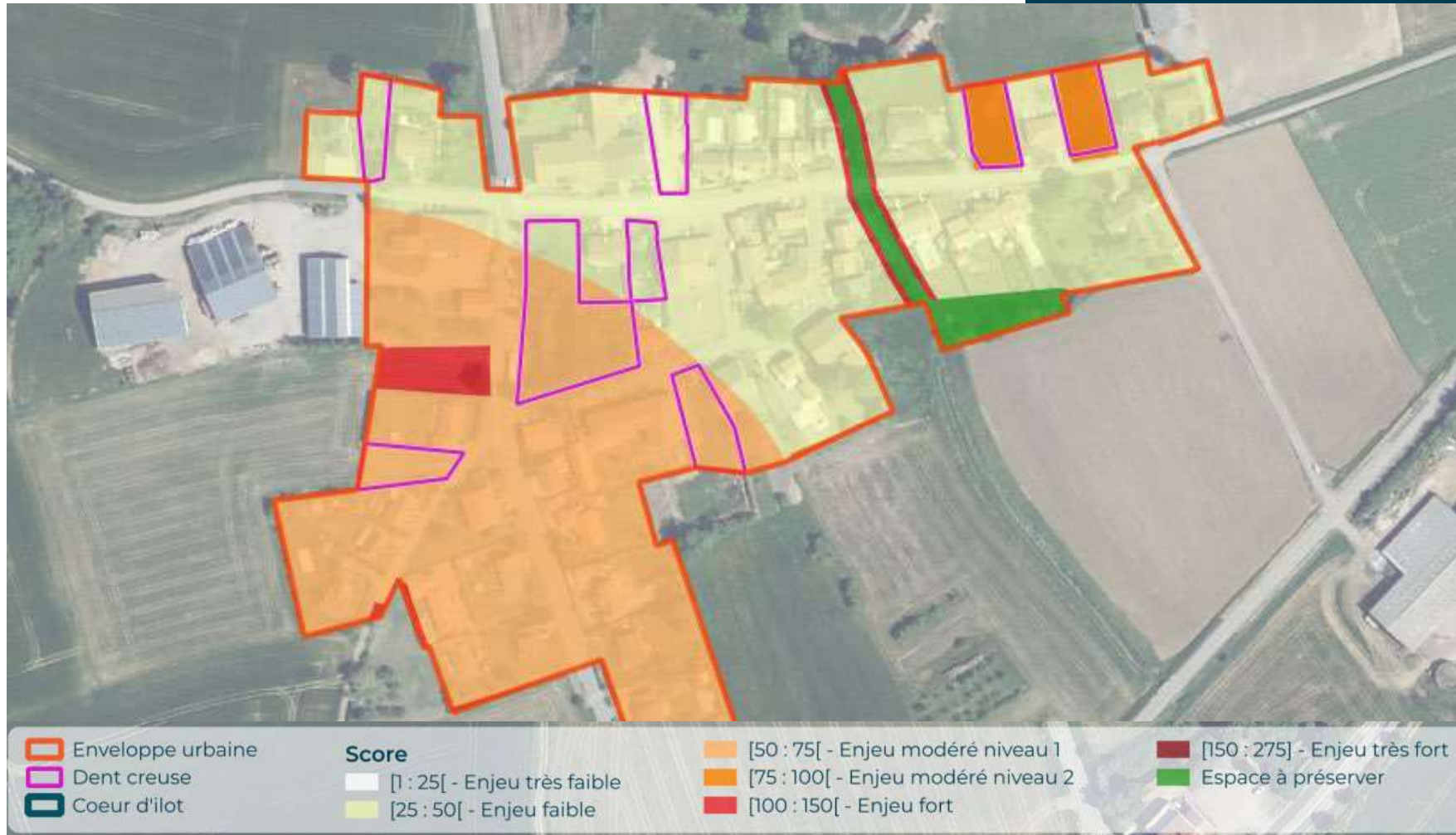
**L'enjeu est de faire projet dans l'enveloppe urbaine existante**





# INTRODUCTION

**Sans pour autant oublier les enjeux environnementaux**



# INTRODUCTION

## En faisant face aux oppositions citoyennes



### PÉTITION

#### NON À L'URBANISATION DES COTEAUX DU MONT SAINT QUENTIN DE LESSY, O...

Auteur : LESSY LA NATURE

**18 886** signatures

L'équipe en place au sein de la Mairie de Lessy, en voulant réviser l'actuel Pla

 Je signe



### VICTOIRE

#### MARCILLY D'AZERGUES : PÉTITION CONTRE L'URBANISATION ANARCHIQU...

Auteur : Les habitants de MARCILLY D'AZERGUES

**15 259** signatures

- Projets démesurés d'immeubles collectifs de 70 logements - Promoteurs peu scrupuleux du cadre de vie de notre village- Démolition inconcevable d'un patrimoine historique de b&ac

Lire la victoire



### PÉTITION

#### NON À L'URBANISATION INTENSIVE DANS NOTRE VILLAGE!

Auteur : Collectif de Cevinois soucieux du devenir de leur village

**9 299** signatures

Cevins, le 26 juillet 2019 Lettre ouverte aux habitants de la commune de Cevins et aux personnes attachées à l'avenir de nos villages Nous

 Je signe

Une opposition souvent liée à des  
COPIER/COLLER de projets et de  
volumes quelque soit le contexte  
urbain et paysager...



# INTRODUCTION

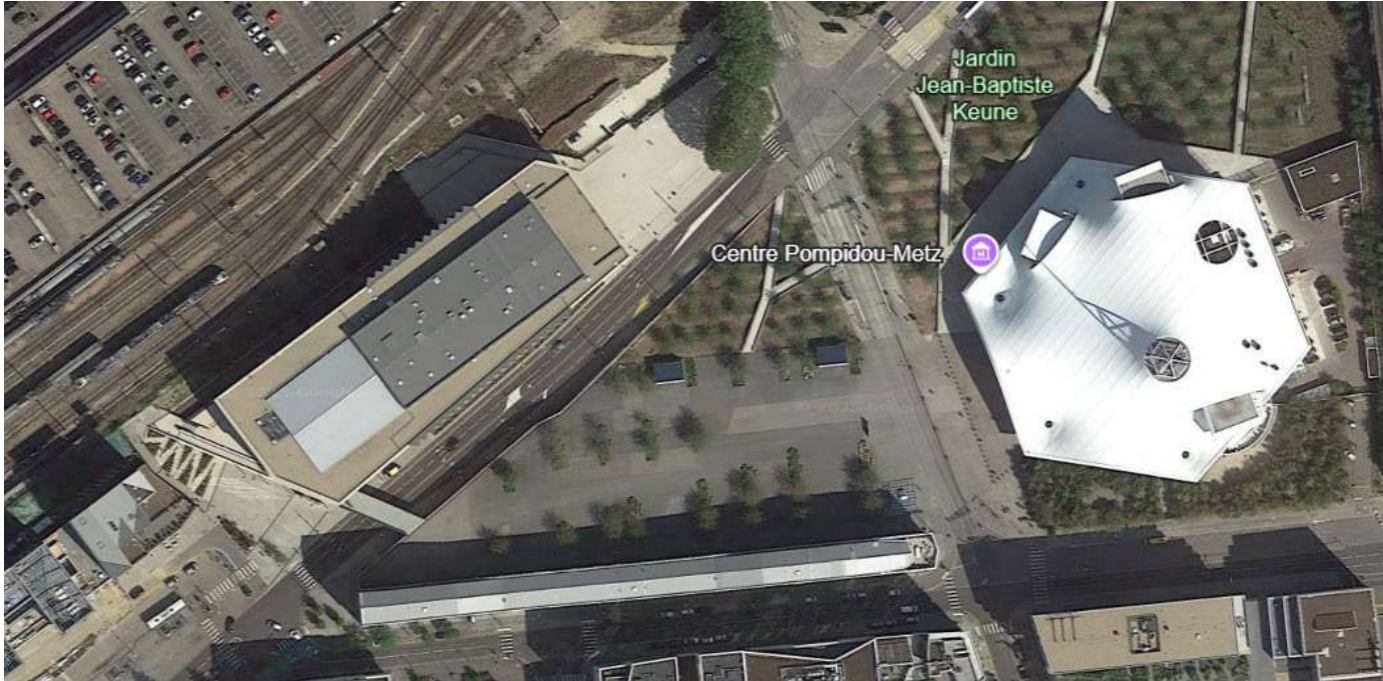
**Ne plus s'étendre, un pas en avant pour le paysage ?**



- ◆ Une impossibilité à créer un palais des congrès sur une parcelle de taille restreinte avec une géométrie complexe ?

# INTRODUCTION

**Ne plus s'étendre, un pas en avant pour le paysage ?**



- ◆ Une impossibilité à créer un palais des congrès sur une parcelle de taille restreinte avec une géométrie complexe ?



# INTRODUCTION

Ne plus s'étendre, un pas en avant pour le paysage ?



L'EXEMPLE DE SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE



# INTRODUCTION

Ne plus s'étendre, un pas en avant pour le paysage ?



L'EXEMPLE DE SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE





# INTRODUCTION

## Une situation de crise pour le logement ?



- ◆ En 2024, 250 000 logements ont été mis en construction, contre 430 000 en 2017 (-40%).
- ◆ Mais il faut ne faut pas oublier de relier les besoins à la démographie et à la vacance des logements...



## Equation Pourquoi les logements neufs sont petits et mal fichus

Aucune fatalité. En mettant face-à-face un promoteur et un chercheur, l'Institut des hautes études pour l'action et le logement (Idheal) donne les clés économiques de cette néfaste évolution.



Entre le coût du terrain, de la construction, du crédit, l'apport personnel et les aides publiques, il est plus souvent question d'argent que de talent dans la conception d'un immeuble. (Vincent Isore/Vincent Isore. IP3)



Partie I

# TRANSFORMER LE POTENTIEL EN ATOUT



**3 décembre 2024**

Remise du **Grand Prix National du Paysage** à  
Monsieur Hasser (président du SCoTAM) et à  
Anne-Cécile Jacquot (Omnibus)



# ***Mais pourquoi parler de paysage ?***

.....

## **Anne-Cécile Jacquot**

paysagiste conceptrice chez  
Omnibus,  
Lauréate du Grand Prix National du  
Paysage 2024

## **François Roumet**

urbaniste, paysagiste, responsable du  
département Écologie, École  
Nationale Supérieure de Paysage de  
Versailles



# I Échange collectif

## *Mais pourquoi parler de paysage ?*

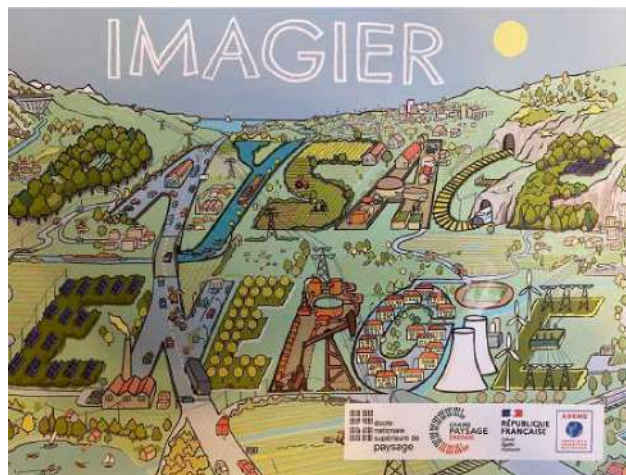
.....

**Anne-Cécile Jacquot**

paysagiste conceptrice chez  
Omnibus,  
Lauréate du Grand Prix National du  
Paysage 2024

**François Roumet**

urbaniste, paysagiste, responsable du  
département Écologie, École  
Nationale Supérieure de Paysage de  
Versailles

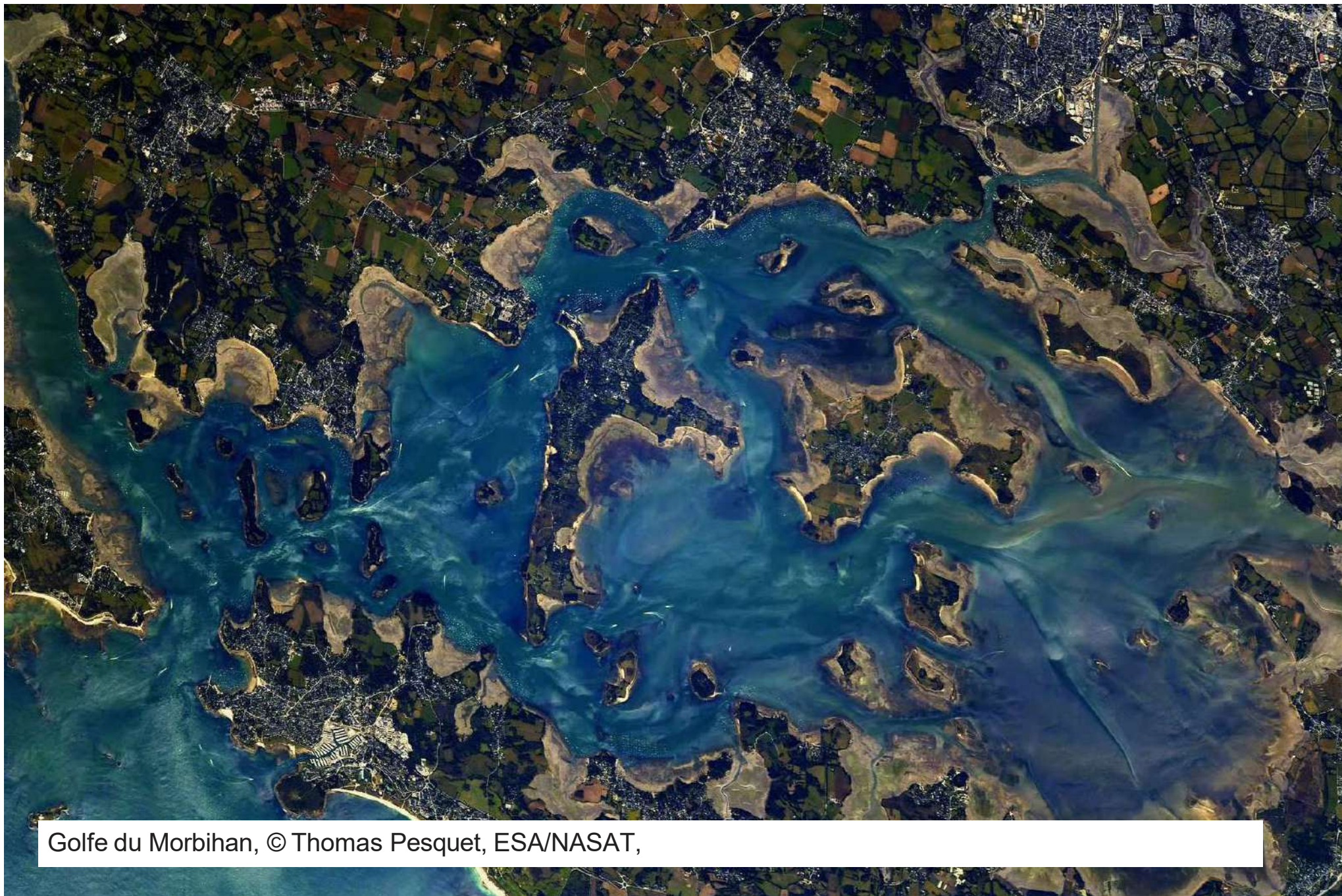






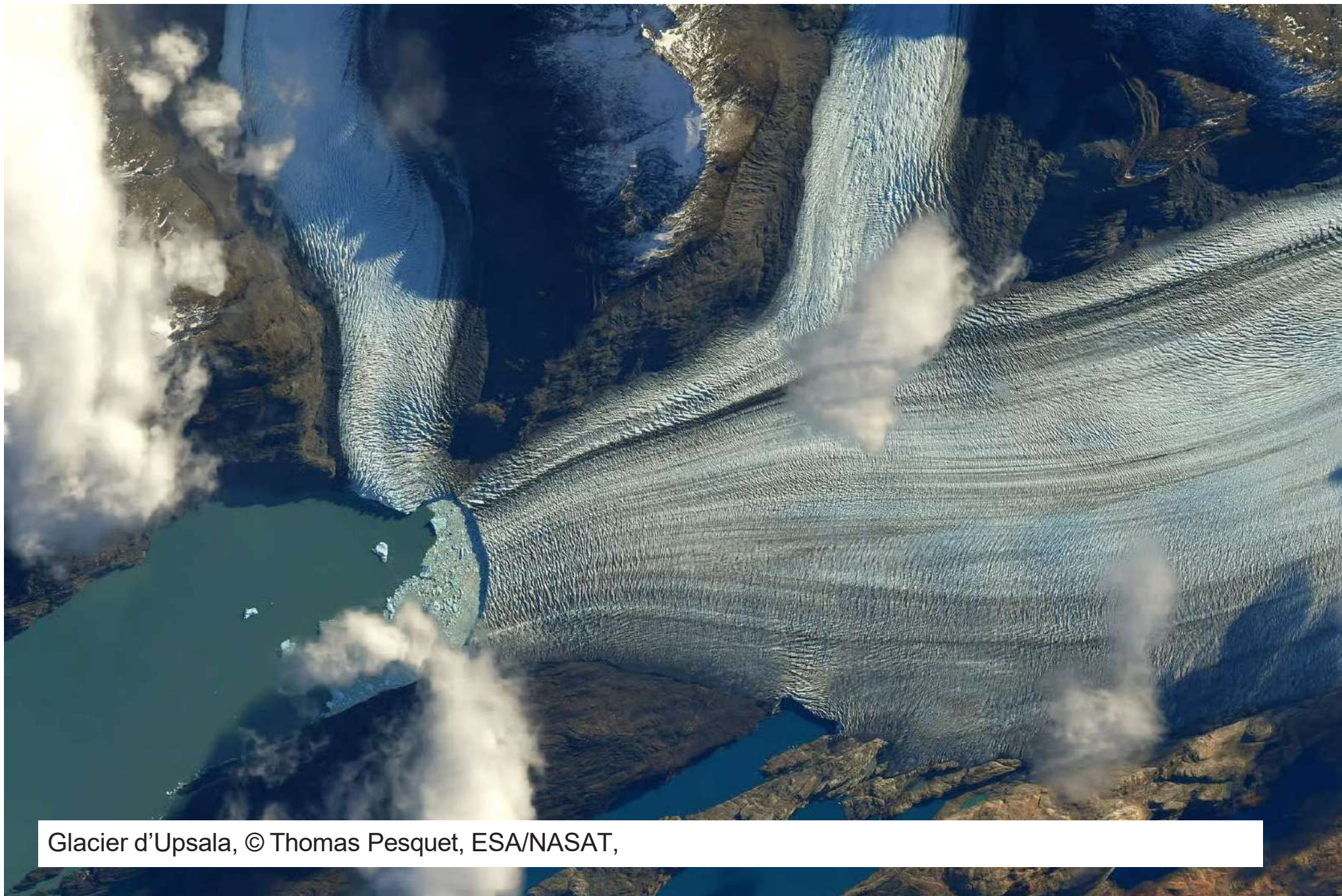
Photographie de Thomas Pesquet / CNES





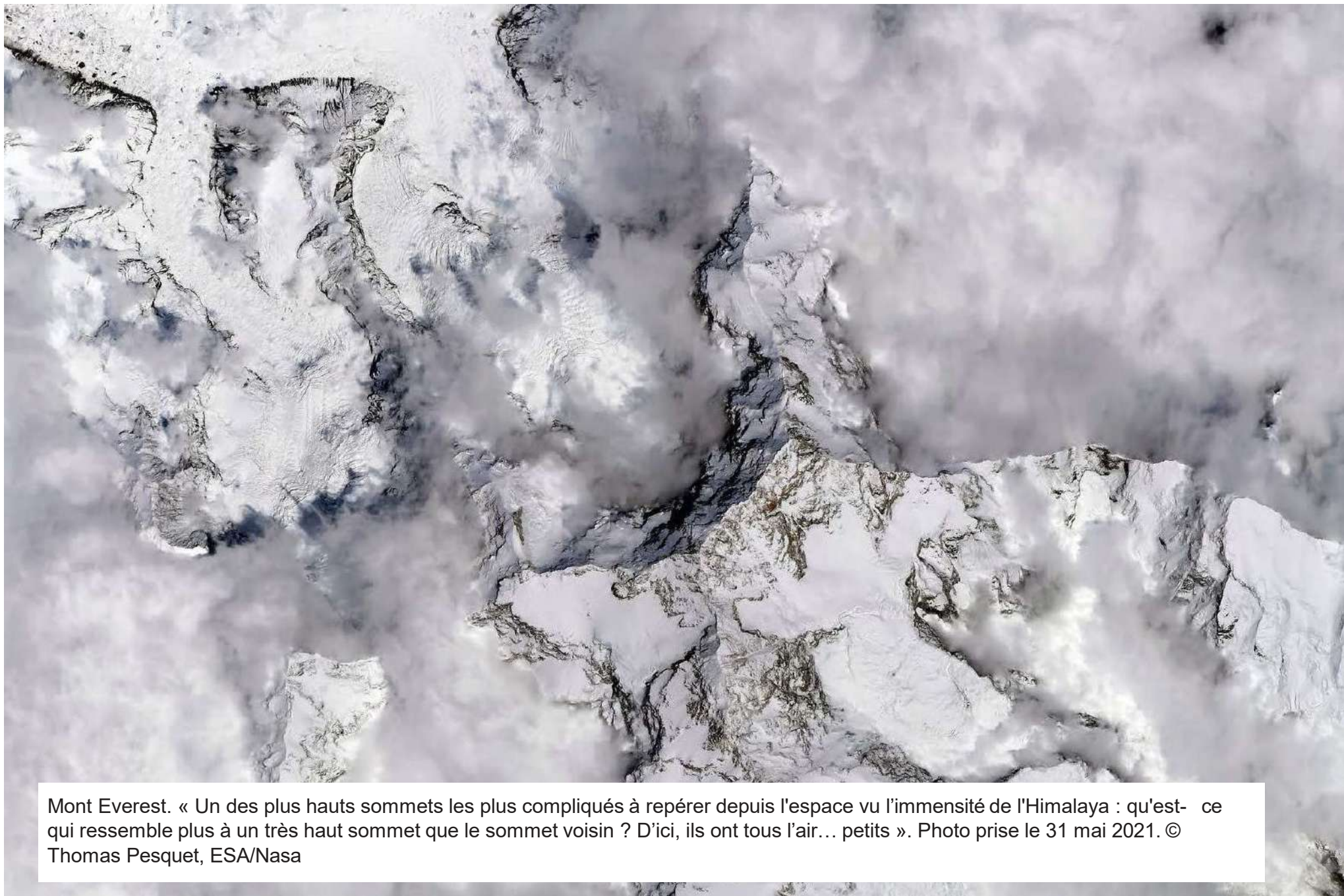
Golfe du Morbihan, © Thomas Pesquet, ESA/NASAT,





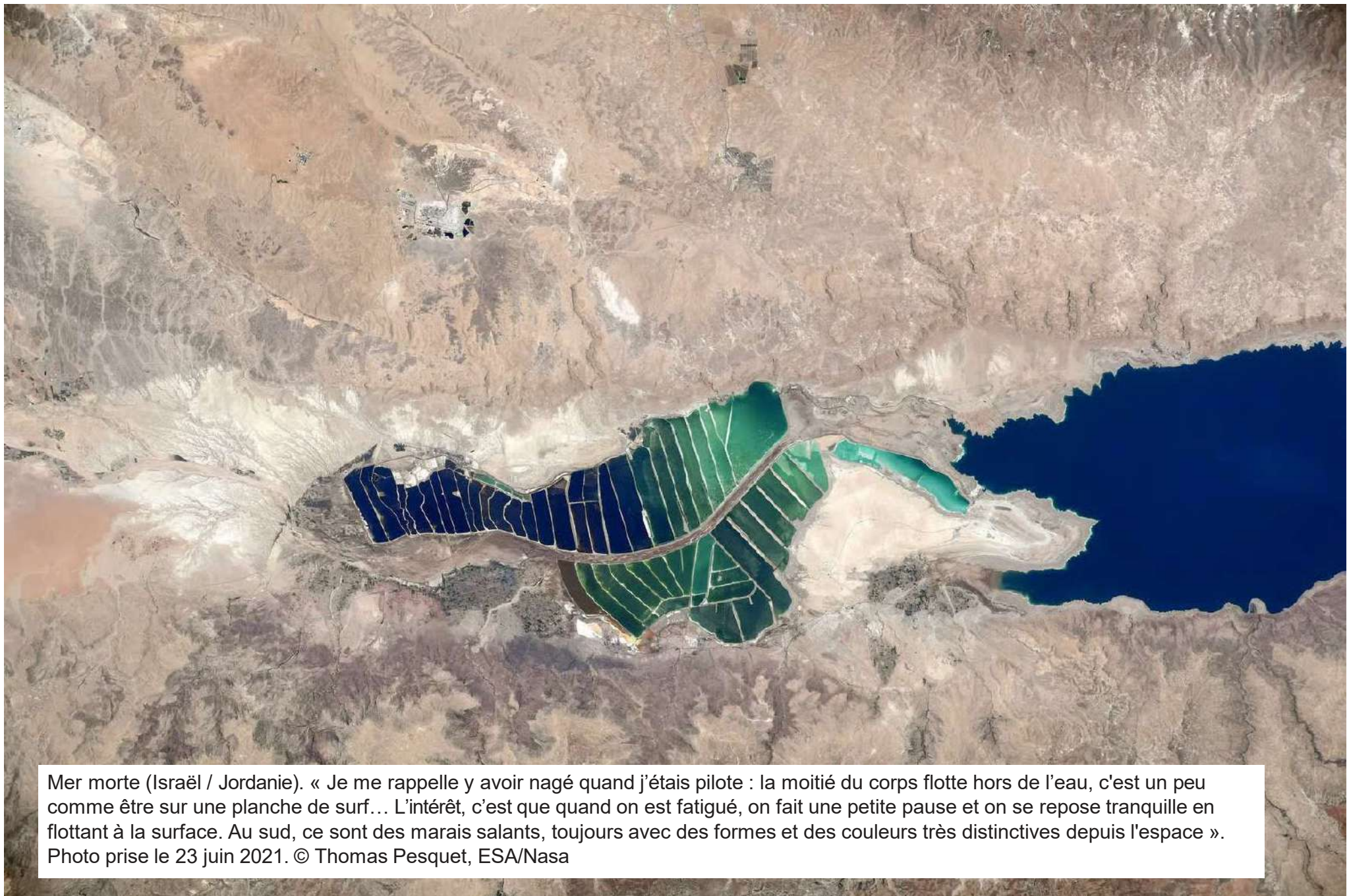
Glacier d'Upsala, © Thomas Pesquet, ESA/NASAT,





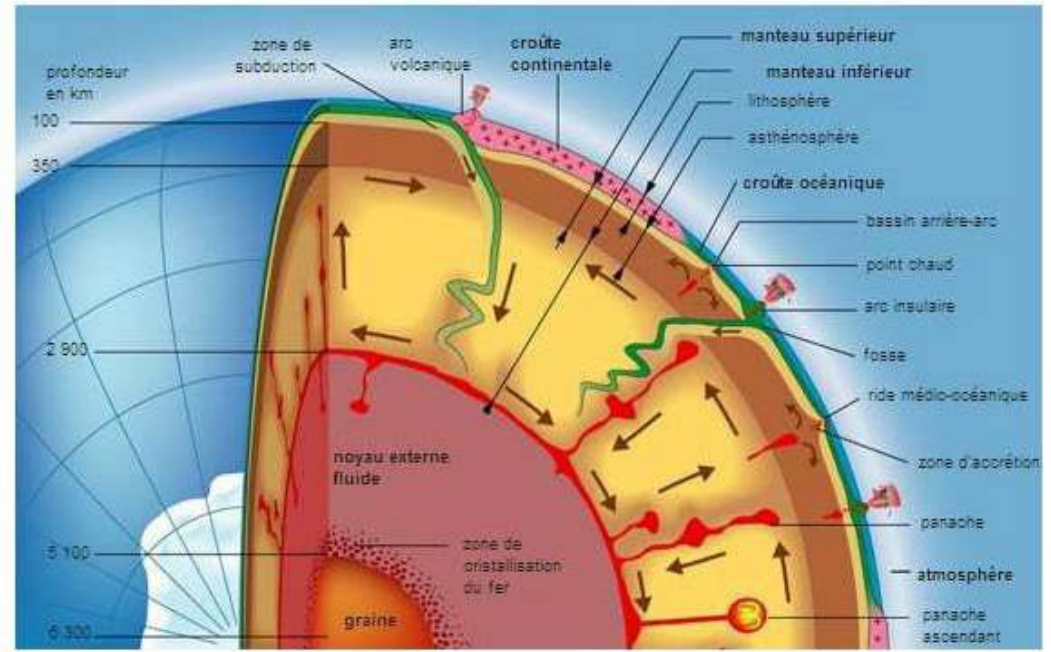
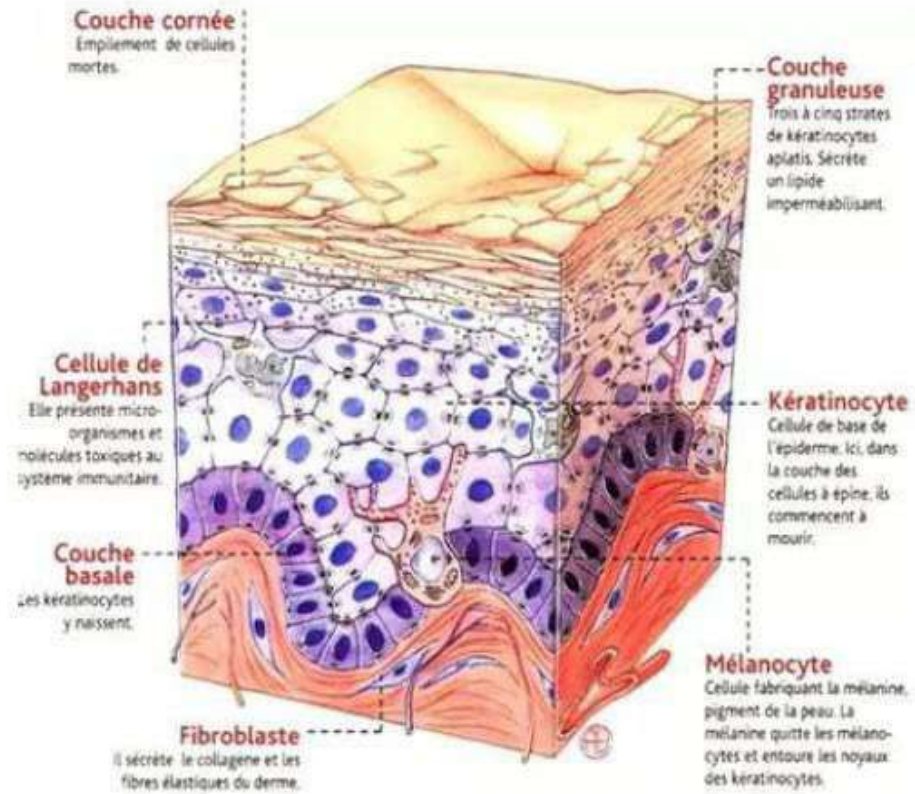
Mont Everest. « Un des plus hauts sommets les plus compliqués à repérer depuis l'espace vu l'immensité de l'Himalaya : qu'est-ce qui ressemble plus à un très haut sommet que le sommet voisin ? D'ici, ils ont tous l'air... petits ». Photo prise le 31 mai 2021. © Thomas Pesquet, ESA/Nasa





Mer morte (Israël / Jordanie). « Je me rappelle y avoir nagé quand j'étais pilote : la moitié du corps flotte hors de l'eau, c'est un peu comme être sur une planche de surf... L'intérêt, c'est que quand on est fatigué, on fait une petite pause et on se repose tranquille en flottant à la surface. Au sud, ce sont des marais salants, toujours avec des formes et des couleurs très distinctives depuis l'espace ». Photo prise le 23 juin 2021. © Thomas Pesquet, ESA/Nasa

















Échelle 1 : 33 420

0 ————— 1000 m





Échelle 1 : 7 702

0 ————— 200 m





Échelle 1 : 1 017

0 — 20 m









«Chez les bergers, on dit : « la première année je cours, la seconde je garde, la troisième je regarde».  
Extrait du journal - France Inter 03/10/25





Philippe Ramette,  
Point de vue individuel portable



# REGARDER.

Partager des points de vue différents.

Comprendre l'évolution des lieux en fonction des pratiques, des habitudes ...

Il n'y a pas de PETITS lieux ET DE GRANDS lieux.

Pourquoi y aurait-il des espaces qui auraient plus de valeurs que d'autres ?

Comment reconnaître cette valeur ?

Regarder.

Nommer.

Partager des points de vue différents.

Pour prendre soin.

Pour respecter l'attachement au lieu.











EXERÇONS-NOUS  
UN PEU !

































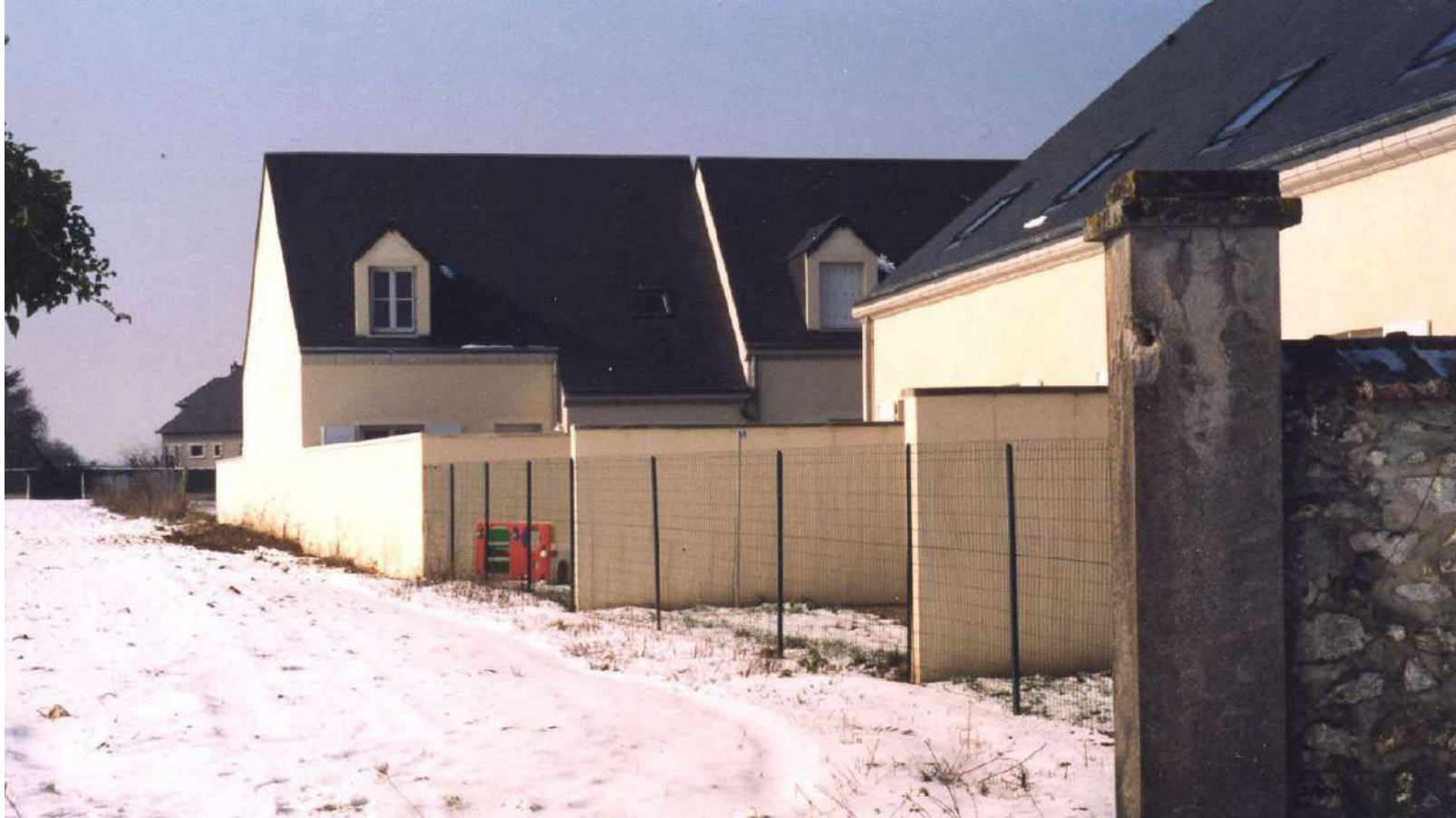










































ATTARDONS-NOUS SUR DES PETITES  
ATTENTIONS ...





















PORTUOU 5  
BLOIS 21  
BOISSEAU  
11 MARCHENOIR

















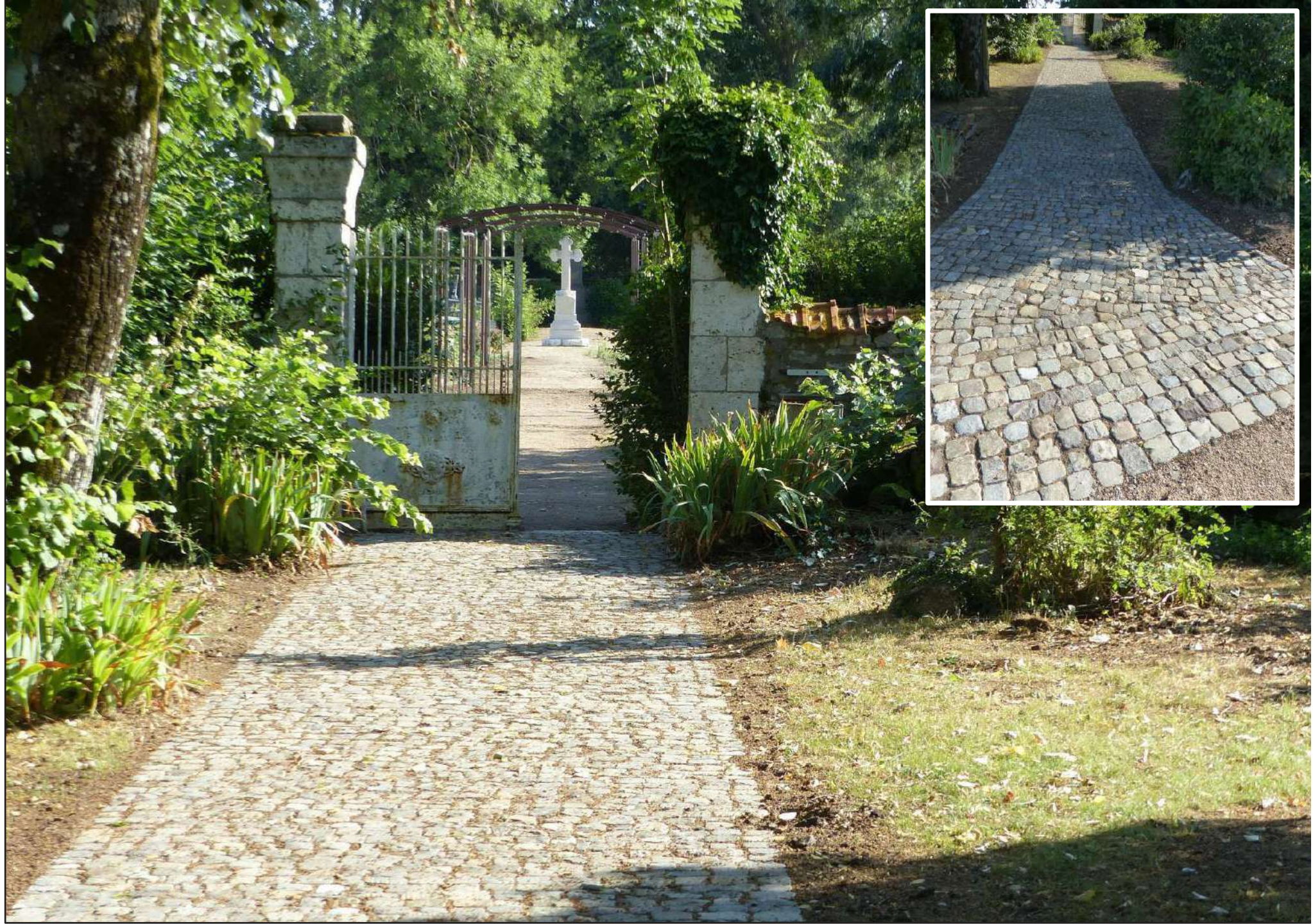






















# Quels sont les **outils** à disposition ?

.....

## **Anne-Cécile Jacquot**

paysagiste conceptrice chez  
Omnibus,  
Lauréate du Grand Prix National du  
Paysage 2024

## **François Roumet**

urbaniste, paysagiste, responsable du  
département Écologie, École  
Nationale Supérieure de Paysage de  
Versailles



# Le diagnostic paysager

- **Aborder le paysage de manière transversale.**

Ne pas rédiger un volet à part, en dehors de toutes les autres thématiques ; c'est le paysage qui fait le socle du document.

Par cet angle, aborder la mobilité, les formes urbaines, l'agencement, l'implantation des bâtiments sur une ou plusieurs parcelles, les structures initiales des villages, les typologies bâties, la gestion de l'eau de pluie, la place des plantes et des arbres, les limites entre les parcelles et les espaces...

- **S'appuyer sur ce qui explique le socle** géographique, géologique, hydrographique...

**Détecter ce qui fait sens pour s'en inspirer pour le développement urbain des villes et des villages**

- **Identifier les points de vue** auxquels les habitants sont attachés et qui permettent d'envisager l'évolution de la commune

**>> Identifier les spécificités locales pour imaginer un futur local désirable**



② REPERER LE PARCOURS DE L'EAU SUR LA PENTE





|            |    |                                                                         |     |
|------------|----|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| Partie 1   | 1  | Définition et portée de la PLUI                                         | 6   |
| Chapitre 1 | 6  | Qu'est-ce que le PLUI ?                                                 |     |
| Chapitre 2 | 6  | Un document de planification répondant à un cadre législatif            | 7   |
| Chapitre 3 |    | Articulation avec les autres documents et schémas et supra-territoriaux | 9   |
| Chapitre 4 |    | Les instances de travail                                                |     |
| Chapitre 5 |    | 9                                                                       |     |
| Partie 2   | 10 | Contexte géographique et administratif                                  | 1.1 |
| Chapitre 1 | 10 | Territoire et situation administrative                                  | 12  |
| 1          |    | Contexte géographique et administratif                                  | 12  |
| 2          |    | Compétences de la Communauté de Communes                                | 16  |
| 2.1        |    | Compétences obligatoires                                                | 16  |
| 2.2        |    | Compétences optionnelles                                                | 16  |
| 2.3        |    | Compétences optionnelles                                                | 16  |
| 3          |    | Les Plans et programmes de normes supérieures                           | 18  |
| 3.1        |    | Documents avec lesquels le PLUI devra être compatible :                 | 18  |
| 3.2        |    | Documents que le PLUI devra prendre en compte                           | 23  |
| 3.3        |    | Documents sur lesquels le PLUI pourra s'appuyer                         | 28  |
| Partie 3   |    | État initial de l'environnement                                         | 30  |
| Chapitre 1 |    | Contexte physique                                                       | 31  |
| 1          |    | Topographie                                                             | 31  |
| 2          |    | Géologie                                                                | 32  |
| 3          |    | Pédologie                                                               | 35  |
| Chapitre 2 |    | Hydrographie                                                            | 37  |
| Chapitre 3 |    | État initial de l'environnement                                         | 37  |
| 1.1        |    | Émissions de Gaz à Effet de Serres (GES) et changements climatiques     | 44  |
| 1.1.2      |    | Changements climatiques en Beauce d'ici 2050                            | 46  |
| 1.2        |    | Contribution du territoire aux émissions de GES                         | 48  |
| 1.3        |    | Contribution du territoire aux événements de fortes chaleurs            | 50  |
| 1.4        |    | Perspectives d'évolution au fil de l'eau                                | 50  |
| 2          |    | Qualité de l'air                                                        | 53  |
| 2.1        |    | Localement, des émissions de polluants en légère baisse                 | 55  |
| 2.2        |    | Pas de dépassement des seuils de qualité de l'air                       | 56  |
| 2.3        |    | Puits de carbone                                                        | 56  |
| 2.4        |    | 56                                                                      |     |
| 3          |    | Quantité de carbone séquestrée                                          | 56  |

|            |  |                                                                                                       |     |
|------------|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.1        |  | Eaux souterraines : la nappe de Beauce, une ressource en eau potable sensible                         | 58  |
| 3.2        |  | Alimentation en eau potable sécurisée                                                                 | 66  |
| 3.3        |  | Eau superficielle : La Conie, cours d'eau vulnérable aux variations du niveau d'eau et aux pollutions | 72  |
| 3.4        |  | Évolution de la politique d'assainissement pour préserver la qualité des cours d'eau                  | 74  |
| 3.5        |  | Perspectives d'évolution au fil de l'eau                                                              | 76  |
| 4          |  | Risques naturels                                                                                      | 79  |
| 4.1        |  | Risques majeurs et arrêtés de catastrophe naturelle                                                   | 80  |
| 4.2        |  | Risques d'inondation                                                                                  |     |
| 4.3        |  | 81                                                                                                    |     |
| 4.4        |  | Risques liés aux mouvements de terrain                                                                | 85  |
| 4.5        |  | Risque par ruissellement et coulée de boue                                                            | 88  |
| 4.6        |  | Risque sismique                                                                                       |     |
| 4.7        |  | 88                                                                                                    |     |
| 5          |  | Risques technologiques et pollution des sols                                                          | 89  |
| 5.1        |  | Risques technologiques et pollution des sols                                                          | 88  |
| 5.2        |  | Perspectives d'évolution au fil de l'eau                                                              | 91  |
| 5.3        |  | Transport de matières dangereuses                                                                     | 88  |
| 5.4        |  | Sites et sols pollués                                                                                 | 93  |
| 5.5        |  | 98                                                                                                    |     |
| 6          |  | Risques liés aux engins de guerre                                                                     | 100 |
| 6.1        |  | Perspectives d'évolution au fil de l'eau                                                              | 100 |
| 6.2        |  | Nuisances sonores                                                                                     | 101 |
| 6.3        |  | Bruit des infrastructures routières et ferroviaires                                                   | 102 |
| 6.4        |  | Perspectives d'évolution au fil de l'eau                                                              | 107 |
| 6.5        |  | Gestion des déchets                                                                                   | 107 |
| 6.6        |  | 107                                                                                                   |     |
| 6.7        |  | Description des structures intercommunales compétentes                                                | 109 |
| 6.8        |  | Tri et valorisation des déchets ménagers                                                              | 111 |
| 6.9        |  | Perspectives d'évolution au fil de l'eau                                                              | 112 |
| Chapitre 3 |  | Ressources naturelles                                                                                 | 113 |
| 1          |  | Ressource du sous-sol                                                                                 | 113 |
| 1.1        |  | Gisements du sous-sol                                                                                 | 113 |
| 1.2        |  | Perspectives d'évolution au fil de l'eau                                                              | 115 |
| 2          |  | Énergie                                                                                               | 116 |
| 2.1        |  | Consommations énergétiques essentiellement liées au transport routier                                 | 117 |
| 2.2        |  | Productions locales                                                                                   |     |
| 2.3        |  | 119                                                                                                   |     |
| 2.4        |  | Potentiel en énergies renouvelables (EnR)                                                             | 125 |
| Chapitre 4 |  | Perspectives d'évolution au fil de l'eau                                                              | 127 |



# Le diagnostic paysager

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| PRÉAMBULE                         | 6 |
| Le périmètre du PLU intercommunal | 6 |
| Les raisons de l'élaboration      | 6 |

## PARTIE I: ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT, ÉTAT DES LIEUX ET BESOINS DIAGNOSTIQUÉS

### I. LOCALISATION ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| A. UN TERRITOIRE SOUMIS A PLUSIEURS AIRES D'INFLUENCE | 10 |
| B. LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES                     | 11 |
| 1. La communauté de communes                          | 11 |
| 2. Le pays Drouais                                    | 11 |
| 3. Autres coopérations intercommunales                | 12 |
| C. LE MILIEU PHYSIQUE                                 | 14 |
| 1. Relief                                             | 14 |
| 2. Hydrographie                                       | 15 |
| 3. Géologie et pédologie                              | 16 |
| D. LES RISQUES NATURELS                               | 18 |
| 1. Le risque d'inondation                             | 18 |
| 2. Les mouvements de terrains                         | 18 |

### II. PAYSAGE ET CADRE BÂTI

|                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------|----|
| A. PREMIÈRES IMPRESSIONS                                  | 20 |
| B. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES                                 | 21 |
| C. LES VILLAGES DANS LEUR SITE                            | 26 |
| 1. Les balcons agricoles                                  | 27 |
| 2. L'entre-deux langues de bois                           | 29 |
| 3. La vallée de la Blaise                                 | 30 |
| D. CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES, FORESTIERS | 32 |
| 1. L'évolution des villages de Napoléon à nos jours       | 32 |
| 2. La consommation foncière depuis 1995                   |    |

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| E. MORPHOLOGIE DES VILLAGES       | 37 |
| 1. Les centres-bourgs             | 37 |
| 2. La diffusion de l'habitat      | 39 |
| 3. Les opérations d'ensemble      | 41 |
| F. LE BÂTI ET LES ESPACES PUBLICS | 43 |
| 1. Les centres-bourgs             | 44 |
| 2. Les extensions                 | 52 |
| 3. Les franges                    | 56 |
| G. LE PATRIMOINE PROTÉGÉ          | 62 |

### III. ENVIRONNEMENT

|                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| A. LES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE | 65 |
| B. LES ZONES NATURA 2000                                                 | 66 |
| C. RÉGIMES FORESTIERS                                                    | 67 |

### IV. ANALYSE DE LA POPULATION, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| A. ÉVOLUTION ET PROFIL DE LA POPULATION                               | 70 |
| 1. Une dynamique démographique inégale                                | 70 |
| 2. ...impulsée essentiellement par le solde migratoire                | 72 |
| 3. Une population composée de ménages avec enfants                    | 75 |
| B. FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ LOCAL DU LOGEMENT ET CONDITIONS D'HABITAT | 78 |
| C. L'HÉBERGEMENT DES POPULATIONS SPÉCIFIQUES                          | 83 |
| 1. L'accueil des gens du voyage                                       | 83 |
| 2. Le logement des personnes âgées                                    | 83 |
| 3. Les structures pour les personnes handicapées                      | 83 |
| 4. Le logement des jeunes et des saisonniers                          | 83 |
| D. LA CONSTRUCTION                                                    | 84 |

|                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------|----|
| 1. Un rythme de construction très important depuis 1999        | 84 |
| 2. Impact de la construction sur le développement des communes | 84 |
| 3. Analyse des possibilités de construction                    | 86 |

### V. DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| A. POPULATION ACTIVE ET EMPLOI                                   | 88 |
| 1. Une évolution de la structure de la population active occupée | 88 |
| 2. Des déplacements domicile-travail en augmentation             | 89 |
| B. INDUSTRIE ET ARTISANAT                                        | 90 |
| 1. Un réseau de Petites et Moyennes Entreprises très développé   | 90 |
| 2. Les zones d'activités                                         | 91 |
| C. COMMERCE ET SERVICES                                          | 91 |
| D. L'AGRICULTURE                                                 | 94 |
| 1. Une production dominante                                      | 94 |
| 2. Des évolutions passées et à venir                             | 94 |
| 3. Exploitations agricoles et silos                              | 94 |
| E. TOURISME                                                      | 95 |
| 1. Un potentiel touristique peu valorisé                         | 95 |
| 2. Une offre en hébergements touristiques peu développée         | 95 |

### VI. ÉQUIPEMENTS

|                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------|----|
| A. LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET DE PORTÉE COMMUNAUTAIRE | 97 |
| B. LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX                                 | 97 |
| 1. Équipements sportifs et de loisirs                        | 97 |
| 2. Cimetières                                                | 97 |
| 3. Équipements scolaires et péri-scolaires                   | 98 |
| 4. Accessibilité                                             | 99 |

### VII. RÉSEAUX

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| A. LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION  | 101 |
| 1. Les infrastructures routières | 101 |



# Le diagnostic paysager

## Sommaire

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Qu'est ce qu'un PLU ?                | 4 |
| Le contexte législatif du «Grenelle» | 5 |
| Les raisons de la révision du PLU    | 5 |

### PARTIE 1

#### DIAGNOSTIC DU FONCTIONNEMENT COMMUNAL ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

##### I. Le milieu

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| 1. Géographiquement                                             | 7  |
| 2. A 2 pas de grandes infrastructures et de zones industrielles | 8  |
| 3. Un paysage ancien fortement marqué par les routes            | 9  |
| 4. Au milieu des champs et entouré par les bois                 | 10 |
| 5. Sur un sol argileux                                          | 11 |
| 6. Un village installé dans un creux de topographie             | 12 |
| 7. Synthèse : état initial de l'environnement                   | 13 |

##### II. Le milieu habité

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| 1. Le village, le hameau et les écarts           | 14 |
| 2. La population, les activités et les logements | 19 |
| 3. Les équipements de la commune                 | 24 |
| 4. Des servitudes et des contraintes             | 25 |
| 5. La zone d'activité économique                 | 26 |
| 6. Synthèse : la consommation de l'espace        | 26 |

### PARTIE 2

#### LES CHOIX D'AMÉNAGEMENT ET LES JUSTIFICATIONS

##### I. Les objectifs de modération de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain

|                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Rappel des caractéristiques de la commune                                        | 29 |
| 2. Rappel des objectifs de développement                                            | 29 |
| 3. Objectifs de modération de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain        | 32 |
| 4. ... Et leur traduction dans le projet d'aménagement et de développement durables | 32 |

##### II. Justifications

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| 1. Du projet d'aménagement et de développement durables | 32 |
| 2. Des orientations d'aménagement et de programmation   | 34 |
| 3. ...Au règlement                                      | 38 |
| 4. ... Et au zonage                                     | 39 |

##### III. Evaluation préliminaire des incidences sur l'environnement

|                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Evaluation des objectifs du padd                                                      | 42 |
| 2. Zones susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du PLU et choix d'indicateurs | 42 |
| 3. Résumé                                                                                | 44 |

### PARTIE 3

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| RECOMMANDATIONS D'AMÉNAGEMENT | 46 |
|-------------------------------|----|



Tillay s'est ainsi installé à la naissance d'un vallon. La mare du village est en partie basse à la sortie du village tandis que Bazoches-les-Hautes s'est installé en position « dominante » même si le relief est très faible.

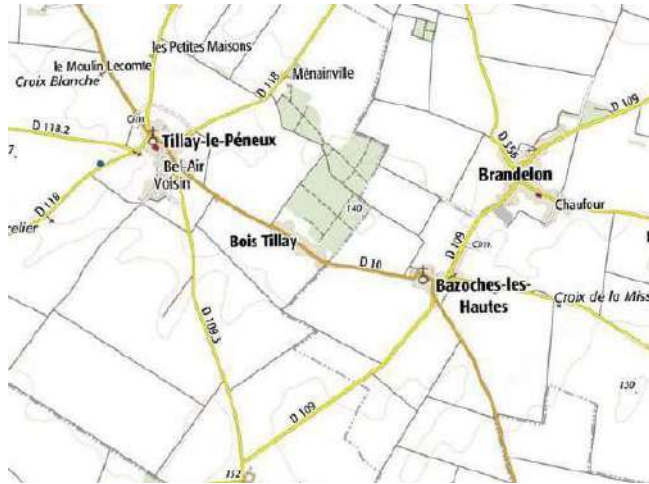


Figure 211 : Communes de Tillay-le-Péneux et de Bazoches-les-Hautes ; source : Carte IGN



Figure 212 : Illustration d'un village implanté dans un vallon

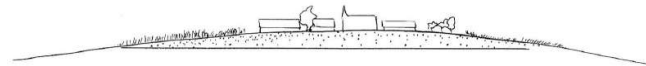


Figure 213 : Illustration d'un village implanté sur une butte



Figure 212 : Illustration d'un village implanté dans un vallon

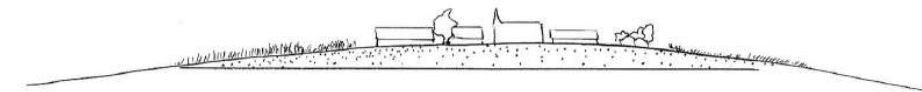
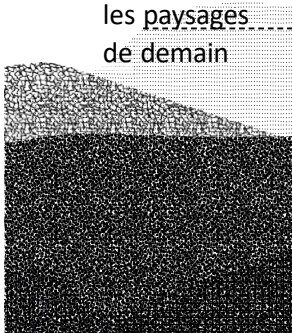


Figure 213 : Illustration d'un village implanté sur une butte

## Points de vigilance :

- Nécessité d'une méthodologie au regard des 4 phases d'un document d'urbanisme à mener / penser en parallèle
- Avec la difficulté de faire passer cette méthodologie auprès des personnes publiques associées / contrôle de la procédure





## Pensons et dessinons les paysages de demain

# Sommaire

## 01 Paysages complémentaires urbains et ruraux, lectures subtiles de paysages fragiles

10

|                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Un vaste territoire                                                                                     | 12 |
| Le paysage dans les grandes lignes                                                                      | 14 |
| Un socle qui correspond à l'émergence<br>de trois couches géologiques distinctes                        | 16 |
| D'une géologie à une géographie, les axes structurants<br>de la Moselle et de la Nied                   | 18 |
| La Moselle en pied de côte, un fil entre deux paysages<br>de plateaux, entre paysages ruraux et urbains | 20 |
| Mobilités est-ouest plus discrètes                                                                      | 22 |
| Des promontoires pour voir plus loin                                                                    | 24 |
| Des paysages ordinaires et exceptionnels à la fois                                                      | 26 |
| Et toi, tu les vois comment ces paysages ?                                                              | 28 |
| Des paysages exceptionnels reconnus                                                                     | 30 |
| Des paysages exceptionnels à découvrir et à faire connaître                                             | 32 |
| Ce qui rend les paysages fragiles                                                                       | 34 |

## 02 Les paysages hérités des ressources et de l'histoire, les potentiels pour faire face au changement climatique

36

|                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Un sillon dans un écran riche en diverses ressources                                             | 38 |
| Paysages et exploitations des ressources                                                         | 40 |
| Paysages fertiles                                                                                | 42 |
| Et le bâti dans le paysage ?                                                                     | 44 |
| Des villes en fond de vallée, des villages de coteaux,<br>des villages d'eaux, des villages-rues | 46 |
| Paysages construits d'aujourd'hui                                                                | 48 |

|                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Les traces d'une histoire cahutée                                                     | 50 |
| La militarisation des paysages                                                        | 52 |
| Les friches militaires                                                                | 54 |
| Les villages reconstruits                                                             | 56 |
| Les paysages résiduels d'activités passées                                            | 58 |
| Les mutations des activités agricoles,<br>une transformation structurale des paysages | 60 |
| Les carrières et la création d'un paysage lacustre                                    | 62 |
| Les friches industrielles                                                             | 64 |
| Carte sensible des paysages                                                           | 66 |

## 03 Des récits, des rencontres, des regards

68

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Portraits des paysages par EPCI                | 70 |
| Des sites de références, des rêves pour demain | 86 |

## 04 Les trois enjeux

90

|                                        |     |
|----------------------------------------|-----|
| Lisibilité du territoire               | 92  |
| Adaptation aux changements climatiques | 98  |
| Redynamisation des friches             | 104 |

## Conclusion

110

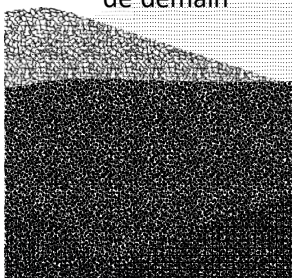
|                           |     |
|---------------------------|-----|
| Synthèse du diagnostic    | 112 |
| Les enjeux de la démarche | 114 |

## Annexes

116



## Pensons et dessinons les paysages de demain



Les paysages dans les grandes lignes

## D'une géologie à une géographie, les axes structurants de la Moselle et de la Nied

### La Moselle, axe structurant sud-nord

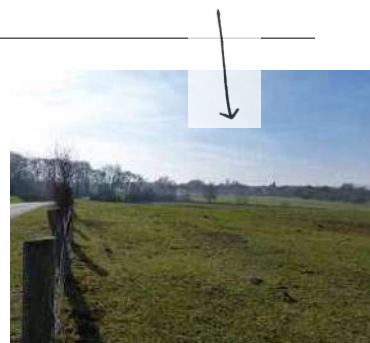
Les rivières sont d'abord pour nous, en tant qu'explorateurs de ces vastes terres, des repères évidents dans l'espace ; elles permettent de nous guider, de nous situer. Dès que l'on peut prendre un peu de hauteur, les directions des versants, les pentes des plateaux sont autant de signes précieux pour prendre la mesure des distances, des proportions, des organisations, des pratiques des habitants. Ici, la structure du territoire du SCOTAM est d'abord orientée par le dessin de l'axe nord-sud de la Moselle.

Les affluents de la Moselle, la Seille et la Canner prennent des chemins similaires, vers le nord. Leurs propres affluents ont creusé des sillons orientés d'est en ouest, dans les rebords du plateau lorrain. La Seille traverse le territoire du sud ou nord en rejoignant la Moselle à Hauconcourt après avoir irrigué Metz. Elle dessine une vallée douce, ouverte et lisible, à dominante rurale, qui contraste avec la vallée de la Moselle à moins de 10 km à vol d'oiseau plus à l'ouest, plus imposante et solennelle, urbaine et encaissée.

### La Nied, une ouverture vers le nord-est

La Nied, et ses affluents la Nied allemande et la Nied française semblent faire des détours moins saisissables, provoquant des ondulations presque chahutées sur le plateau lorrain et ouvrant les horizons vers la Sarre, avant de rejoindre le Rhin. Enfin, dans le Warndt, les cours d'eau se frayent un chemin dans des vallons très étroits, encaissés et humides, puis rejoignent la Sarre en Allemagne.

LE DOUX RELIEF DE  
LA SEILLE À SILLEGNY



2 ↑

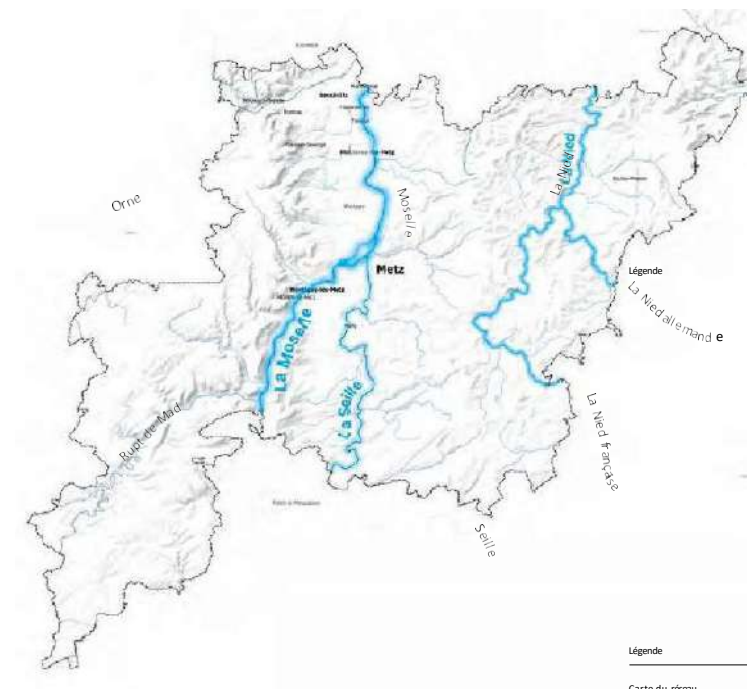
LA MOSELLE,  
UN TRÉSOR DANS SON  
ÉCRIN DE COTEAUX



1 →

01 Un vaste territoire, une complémentarité entre l'urbain et le rural

↑ Sommaire



Légende

Carte du réseau  
hydrographique  
Corine Land Cover 2012  
Périmètre SCOTAM  
Cours d'eau naturels  
Bâti  
Crue historique

0 6 12 km

1. La vallée de la Moselle  
depuis les hauteurs du  
Mont Saint-Quentin, en  
regardant vers le sud.

2. La Seille près de Sillegny.



# Le PADD

## Sommaire

|                                                                                                                                                                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Sommaire.....                                                                                                                                                                                                 | 4  |
| LES GRANDS PRINCIPES DU DOCUMENT.....                                                                                                                                                                         | 7  |
| 1. PRÉAMBULE.....                                                                                                                                                                                             | 8  |
| CONFORTER ET METTRE EN VALEUR LE TERRITOIRE ET SON CADRE DE VIE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....                                                                                               | 9  |
| 2. RÉAFFIRMER ET METTRE EN VALEUR LE CADRE DE VIE TERRITORIAL .....                                                                                                                                           | 10 |
| Préserver les formes urbaines, les espaces publics de qualité et l'architecture traditionnelle.....                                                                                                           | 13 |
| Travailler les interfaces entre le bâti et les espaces agro-naturels pour maintenir la qualité d'insertion des villages .....                                                                                 | 14 |
| 2. AMÉNAGER LE TERRITOIRE EN PRÉSERVANT SA DURABILITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE.....                                                                                                                               | 15 |
| Optimiser la consommation foncière et préserver les terres agricoles et les espaces naturels .....                                                                                                            | 15 |
| Protéger la ressource en eau et améliorer sa gestion.....                                                                                                                                                     | 16 |
| Appréhender et gérer l'exposition aux risques et les nuisances pour les habitants .....                                                                                                                       | 17 |
| 3. FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGETIQUE ET RENFORCER L'AUTONOMIE DU TERRITOIRE EN LA MATIÈRE .....                                                                                                             | 18 |
| Réduire les besoins en énergie par des actions sur le bâti et les déplacements .....                                                                                                                          | 19 |
| OFFRIR LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ POUR TOUS .....                                                                                                                                             | 20 |
| 4. ORGANISER UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ÉQUILIBRÉ ET MAÎTRISÉ DANS LE TEMPS.....                                                                                                                            | 21 |
| Mettre en œuvre une stratégie de développement résidentiel maîtrisée, progressive et équilibrée entre les différentes communes .....                                                                          | 21 |
| Favoriser le réinvestissement résidentiel des villages et mobiliser prioritairement l'habitat existant pour répondre aux besoins en logements et contribuer à l'attractivité résidentielle du territoire..... | 21 |
| Identifier des secteurs de développement résidentiels maîtrisés et encadrer leur aménagement.....                                                                                                             | 22 |
| Affirmer l'attractivité résidentielle de la Beauce d'Orgères, en répondant à la diversité des besoins en logements .....                                                                                      | 23 |
| 5. OFFRIR LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR TOUS EN RENFORÇANT LA DIVERSIFICATION .....                                                                                                       | 25 |



# Le PADD

- Document central du document final PLU ou PLUI
- Nécessité de la mise en place d'un dialogue approfondi (visites, ateliers, conduite des échanges...)
- Construire le PADD en créant un pont permanent avec sa traduction règlementaire (pour ne pas perdre les intentions liées au paysage dans l'écriture des règles)
- Retranscrire les intentions avec les mots choisis par les élus

**objectifs de modération de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et de lutte contre l'étalement urbain :**

- **réutiliser le bâti existant pour accueillir de nouveaux habitants**

- **construire des logements neufs dans le village seulement**

- en choisissant des localisations préférentielles pour ces nouvelles constructions à l'ouest ou au sud du village en laissant par ailleurs les jardins assurer une transition douce avec la plaine
- en optimisant l'espace : inciter à la réflexion d'ensemble sur les futurs quartier et sur les axes croisés avec les tissus existants en particulier au sud du bourg où existent déjà des maisons neuves
- en hiérarchisant dans le temps le développement du village

- **favoriser l'intégration au territoire de la zone d'activités en cours d'installation**

- en y créant des liens fonctionnels avec le village de Poupry et le bourg d'Artenay
- en hiérarchisant dans le temps le développement de cette zone
- en mettant en place sur la zone, les impératifs de rétention d'eau pluviale et de qualité de contacts avec les champs alentour.



# Les OAP

- Définir des intentions d'aménagement d'une commune ou d'une intercommunalité  
= préparer la mise en oeuvre du projet urbain
- Sectorielles, de secteur d'aménagement ou thématiques
- Opposables
- Compatibilité
- Peuvent concerner :
  - Mise en valeur de l'environnement, des paysages, du patrimoine et des entrées de ville ;
  - Développement du territoire (densification, renouvellement urbain, mixité fonctionnelle) ;
  - Des équipements commerciaux
  - La réhabilitation, la restructuration et la renaturation de certains quartiers ;
  - L'aménagement des voies situées à l'intérieur du périmètre ;
  - La lutte contre l'insalubrité ;
  - L'installation de dispositifs de production d'énergies renouvelables ;
  - La protection des franges urbaines et rurales.



# Les OAP

Questions à se poser :

*(si possible, bien choisir le secteur / parcelle !)*

- **Quels sont les accès à cette parcelle ?**

- Créer un accès traversant pour éviter les impasses,
- Créer des continuités avec les espaces habités riverains

- **D'où voit-on la parcelle ?**

- depuis le lointain
- depuis les abords du village

Pour déterminer les impacts possibles dans la silhouette du village

- **Quelle est la végétation en place ?**

- Faire un état des lieux de la végétation en place et étudier les possibilités de conserver les dynamiques végétales existantes

- **Quels sont les usages en place ?**

- Faire un état des lieux des usages actuels et souhaités

- **Comment fonctionne l'espace ?** (topographie, eau de pluie ...)

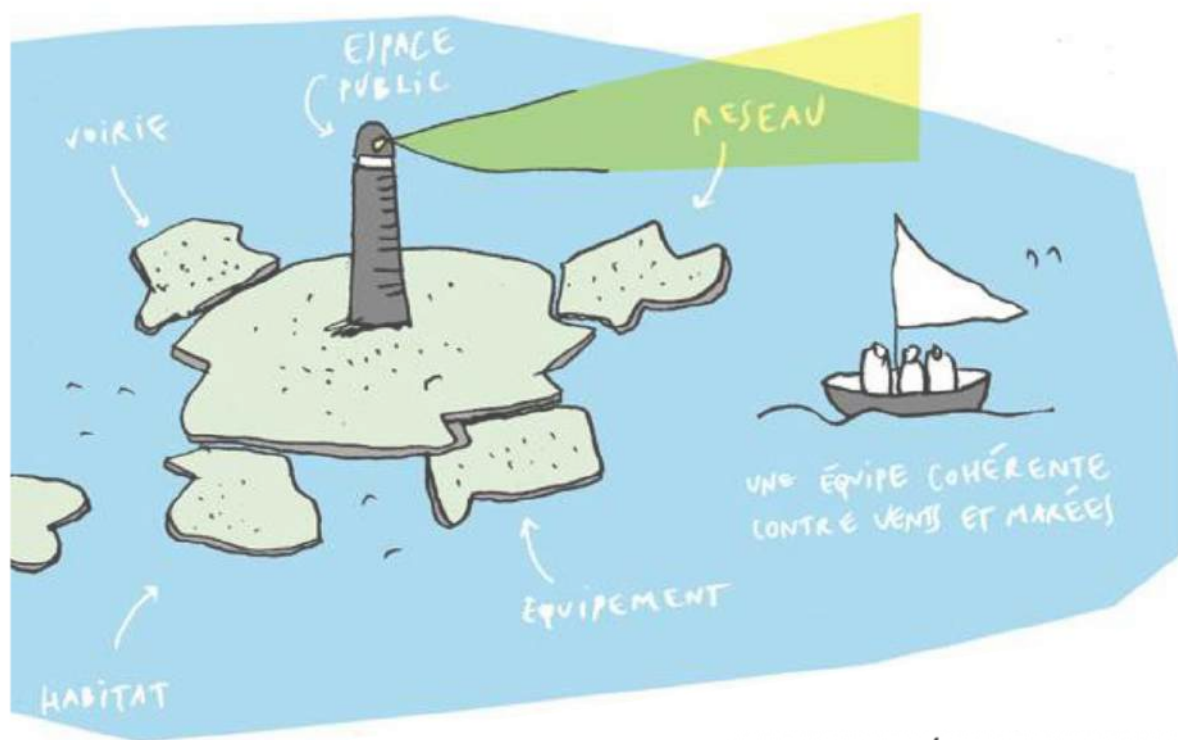
## POUR CROISER LES THÉMATIQUES :

exemples :

- Quel rôle peut jouer l'eau de ruissellement ici ?
- Un arbre remarquable peut-il être une invitation à créer un espace public ? À habiter et marquer un croisement de chemins ?
- Cette haie peut-elle faire office de limite ou accompagner un chemin ?



# Les OAP



UN PROJET IMBRIQUÉ  
AUTOUR DE L'ESPACE PUBLIC

## Veiller à :

Croiser les données pour donner du sens à l'aménagement.

Concevoir les conditions d'un quartier « tournés vers le dehors et non vers le dedans ».

Considérer l'espace public comme l'élément structurant, la base du projet autour et à partir duquel les autres espaces s'imbriquent.

Concevoir des nouveaux espaces publics en lien avec les moyens de gestion de la commune.

Ne pas imperméabiliser et prévoir des espaces de fraîcheur au cœur des quartiers (résistants à la sécheresse).

Concevoir des aménagements économes en termes de ressources et favorisant la biodiversité.



# ZOOM sur :

## Le rôle des limites et des modes de gestion

- Des limites séparatives belles et utiles !

«Les allées font le jardin,  
et les bordures font les allées»

Y. Gillen

- Trouver un langage commun au quartier,  
en lien avec le paysage alentour.
- Connaître les moyens de gestion en place  
et prévoir des espaces en cohérence avec ces  
moyens.



NE PAS SÉPARER  
CONCEPTION ET GESTION  
DANS LA RÉFLEXION.

PRATIQUES À ÉVITER

Haie basse taillée  
au cordeau



Rosier isolé  
Terre à nue  
Haie basse qui referme l'espace



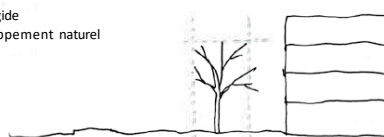
Une ou deux espèces  
taillées au cordeau



Pelouse tondue  
Accès interdit  
Utilisation comme parc canin



Taille rigide  
Développement naturel  
restreint



Pelouse rase  
Arbre isolé  
Massif taillé au cordeau



PRATIQUES À VALORISER

Haie vive et généreuse



Plate-bande généreuse  
Association d'essences  
Vue dégagée  
Haie intégrée au massif



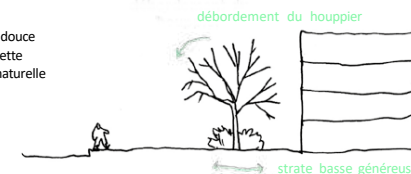
Diversité d'essences  
Port libre et tailles raisonnées  
Multiples strates végétales



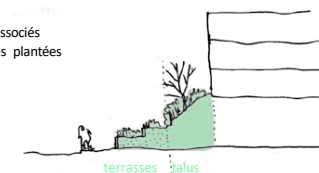
Prairie fleurie  
Pelouse investie par habitants  
Installation de mobilier



Taille douce  
Silhouette  
plus naturelle



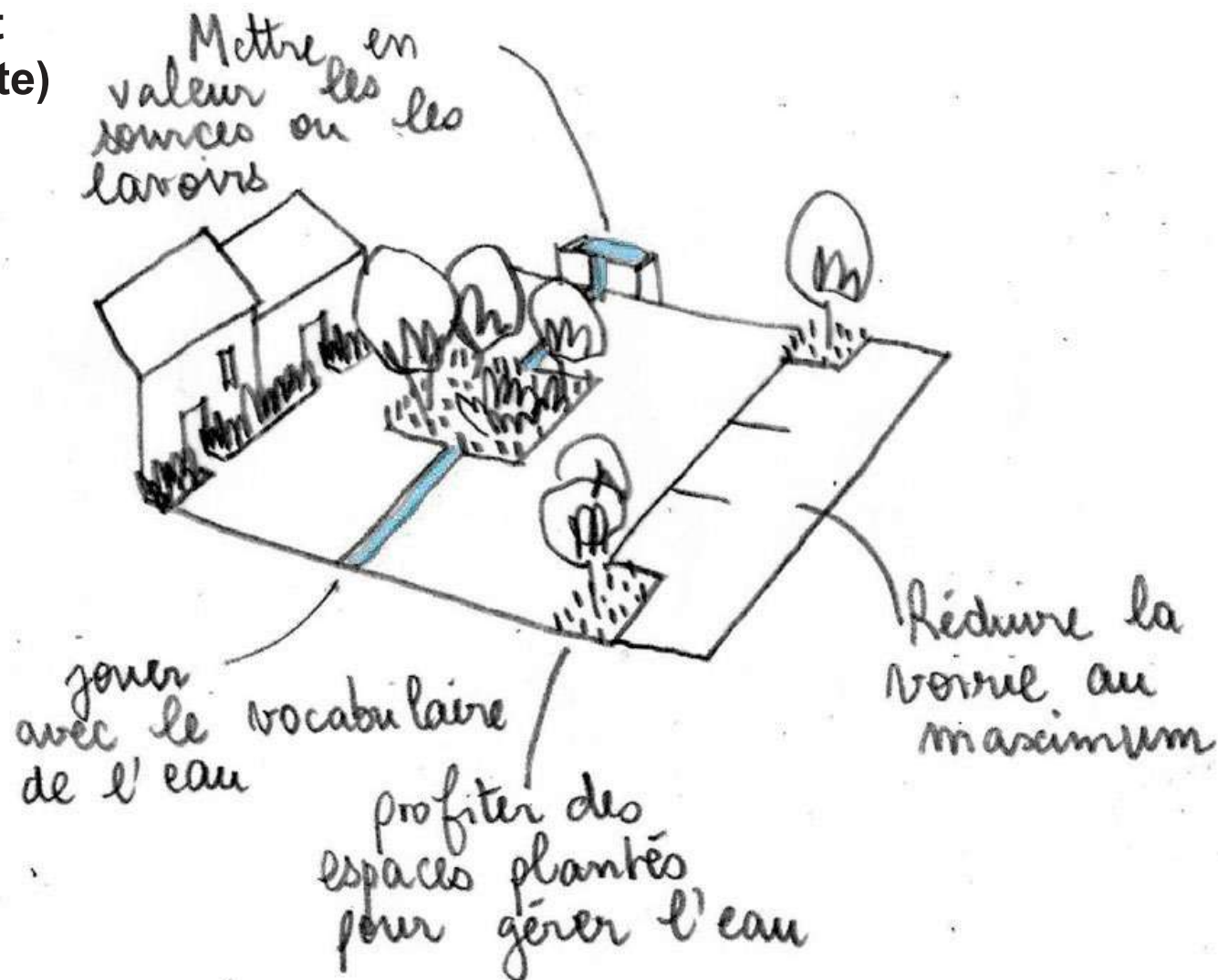
Prairie diversifiée  
Arbres et arbustes associés  
Création de terrasses plantées





# ZOOM sur :

La gestion intégrée des eaux de pluie  
comme qualité du projet  
(et non comme contrainte)





# **ZOOM sur :**

## **Ménager les entrées de villes et de villages**

- > Définir le périmètre de l'entrée
- > Prendre le temps d'observer ; faire un état des lieux de la frange bâtie
- > Donner de l'épaisseur aux franges et une vocation
- > Engager des échanges avec les acteurs concernés (riverains, agriculteurs...)





# ZOOM sur :

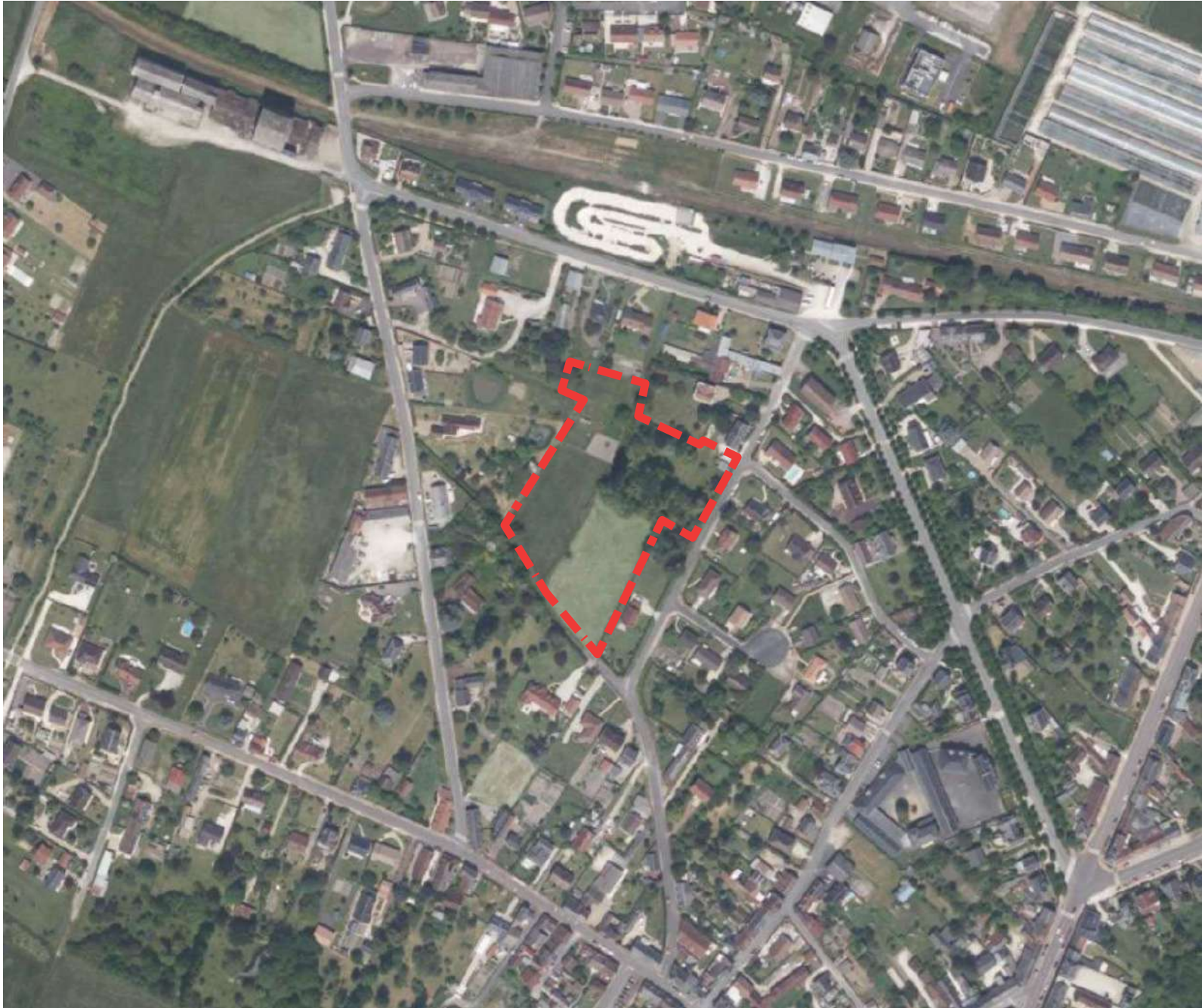
## Recomposer l'espace pour réduire l'emprise de la voiture

- > Déterminer les réels besoins en stationnement
- > Echanger, discuter, débattre sur le rapport à la voiture
- > Regrouper des poches de stationnement pour éviter d'éparpiller des voitures dans le quartier; définir des parcours sans voiture
- > Prévoir des parcours mode doux, faciles, sécurisés

AND THE WINNER IS ...



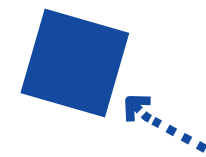






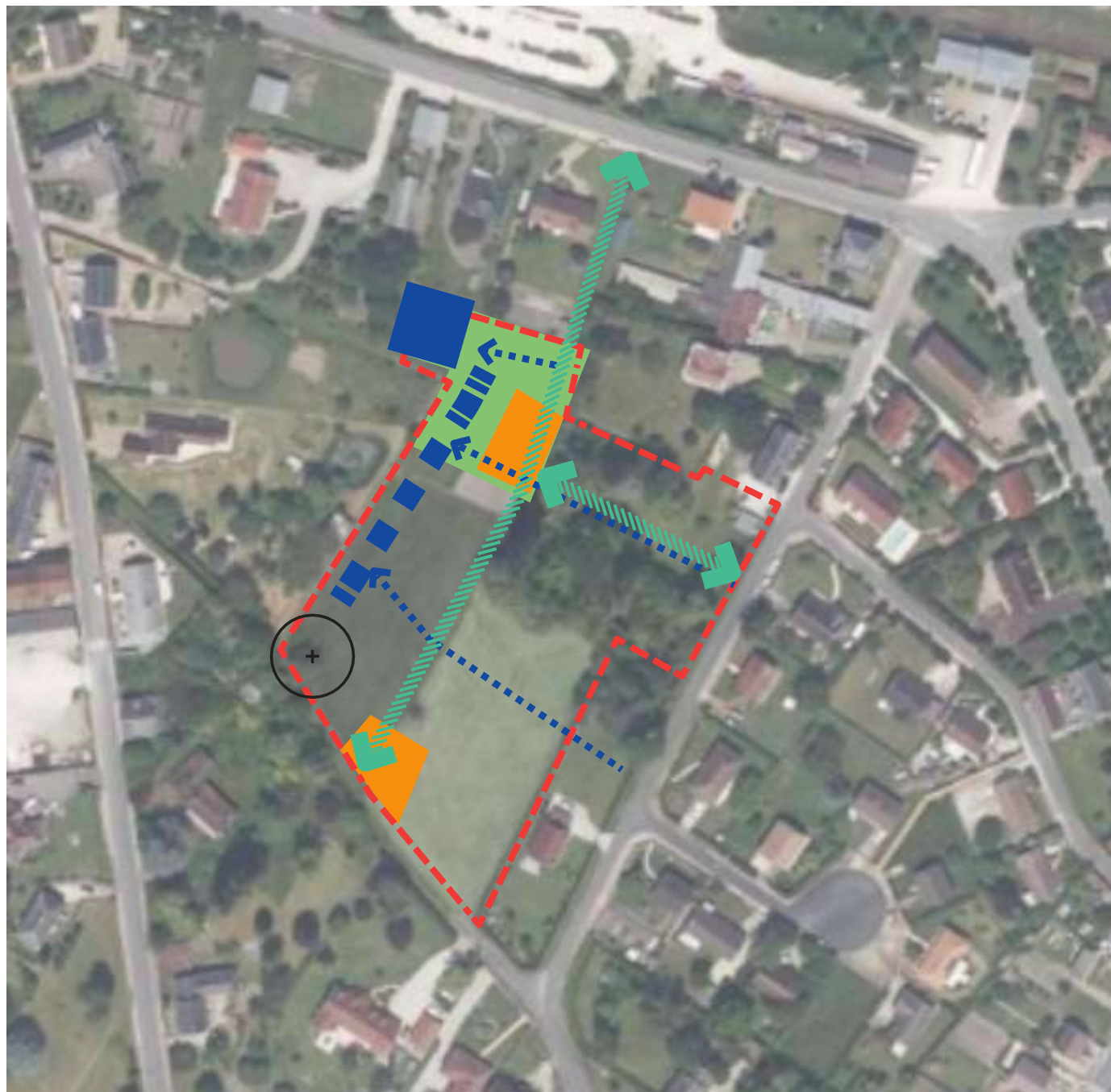


Noyer existant

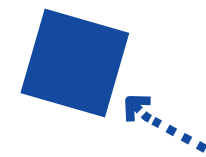


Circuit et Espace de  
gestion collective des  
eaux pluviales





Noyer existant



Circuit et Espace de  
gestion collective des  
eaux pluviales



Espace collectif à créer

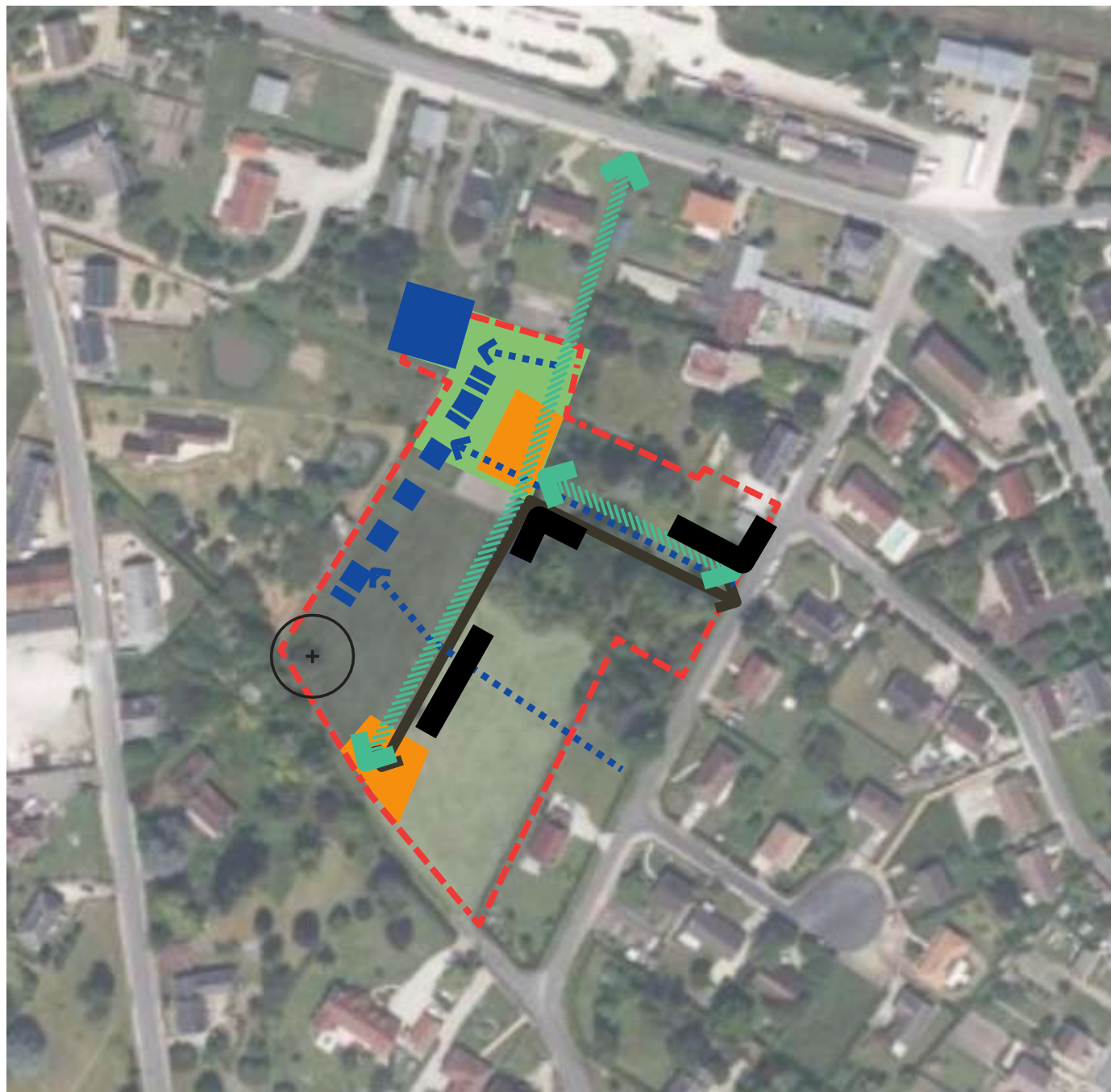


Espace dédié au jardin, à conser-  
ver sans construction principale  
ni annexe

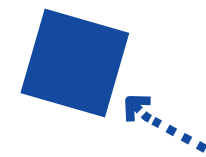


Circulations piétonnes  
et cyclables traversantes à créer





Noyer existant



Circuit et Espace de  
gestion collective des  
eaux pluviales



Espace collectif à créer



Espace dédié au jardin, à conser-  
ver sans construction principale  
ni annexe



Circulations piétonnes  
et cyclables traversantes à créer



Circulation automobile traver-  
sante en sens unique à créer



Alignement à marquer, par  
au moins une partie de la  
construction



# «Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM»



Maîtrise d'ouvrage :  
**Syndicat mixte du SCoTAM**

Maîtrise d'œuvre :  
**Omnibus**, paysagistes, mandataires  
**Roumet-Guitel**, paysagiste-urbaniste  
**Monono**, paysagiste, urbaniste, mise en récit  
**Alphaville**, programmiste

omnibus



RoumetGuitel

URBANISTES • PAYSAGISTES

ALPHAVILLE

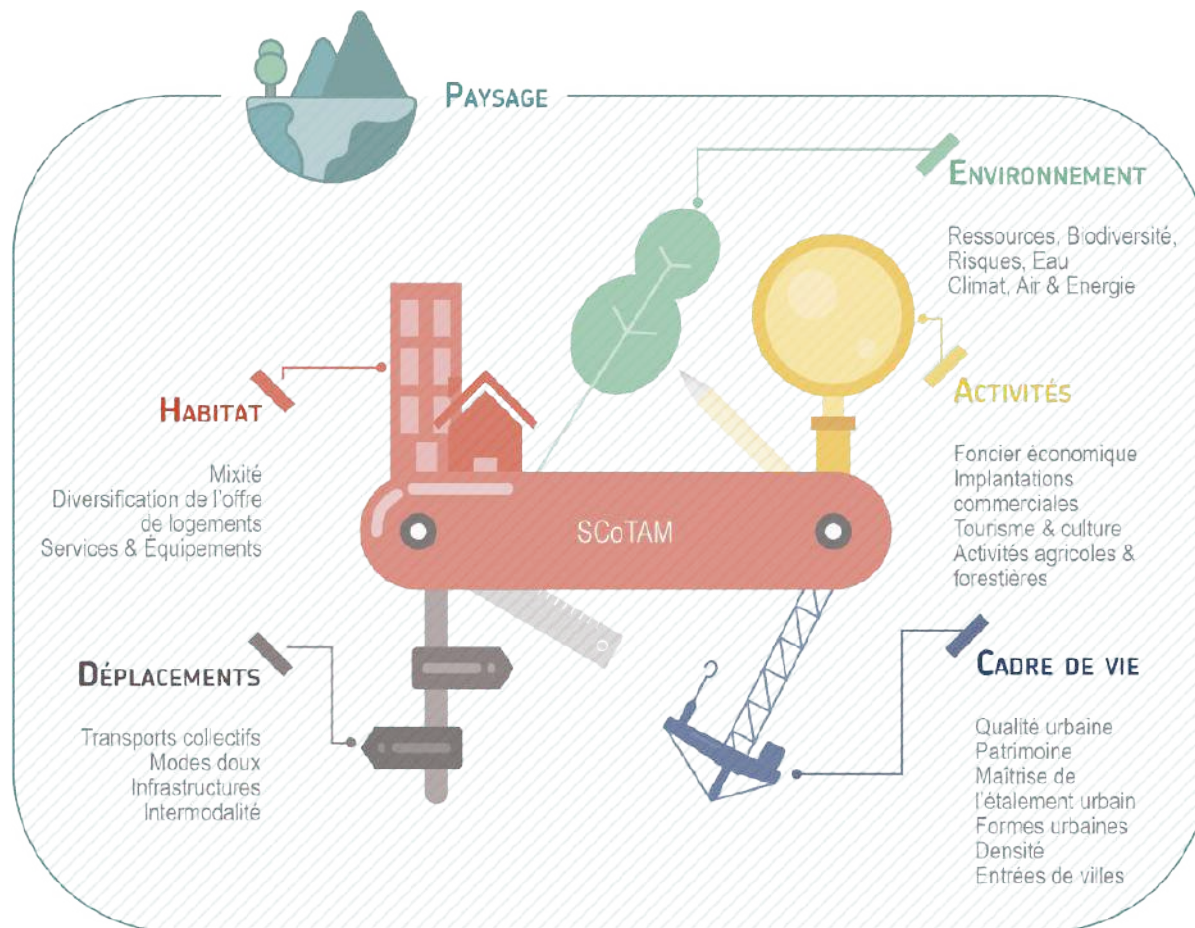


# Une méthode expérimentale pour élaborer le Plan Paysages

Un tandem Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'œuvre prêt à innover

Une méthode capable d'adaptations

Le paysage, intégré pleinement à la mission d'instruction du SCoT

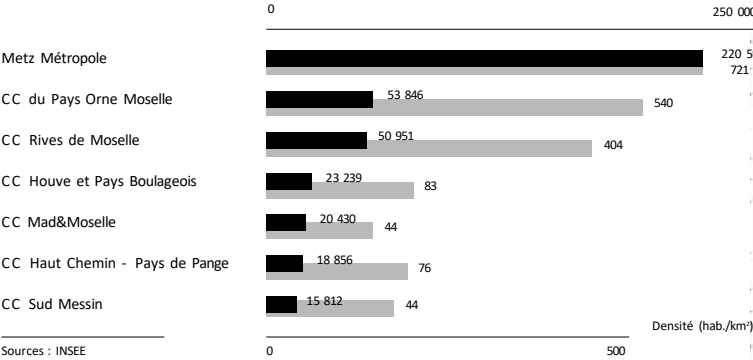




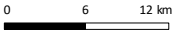
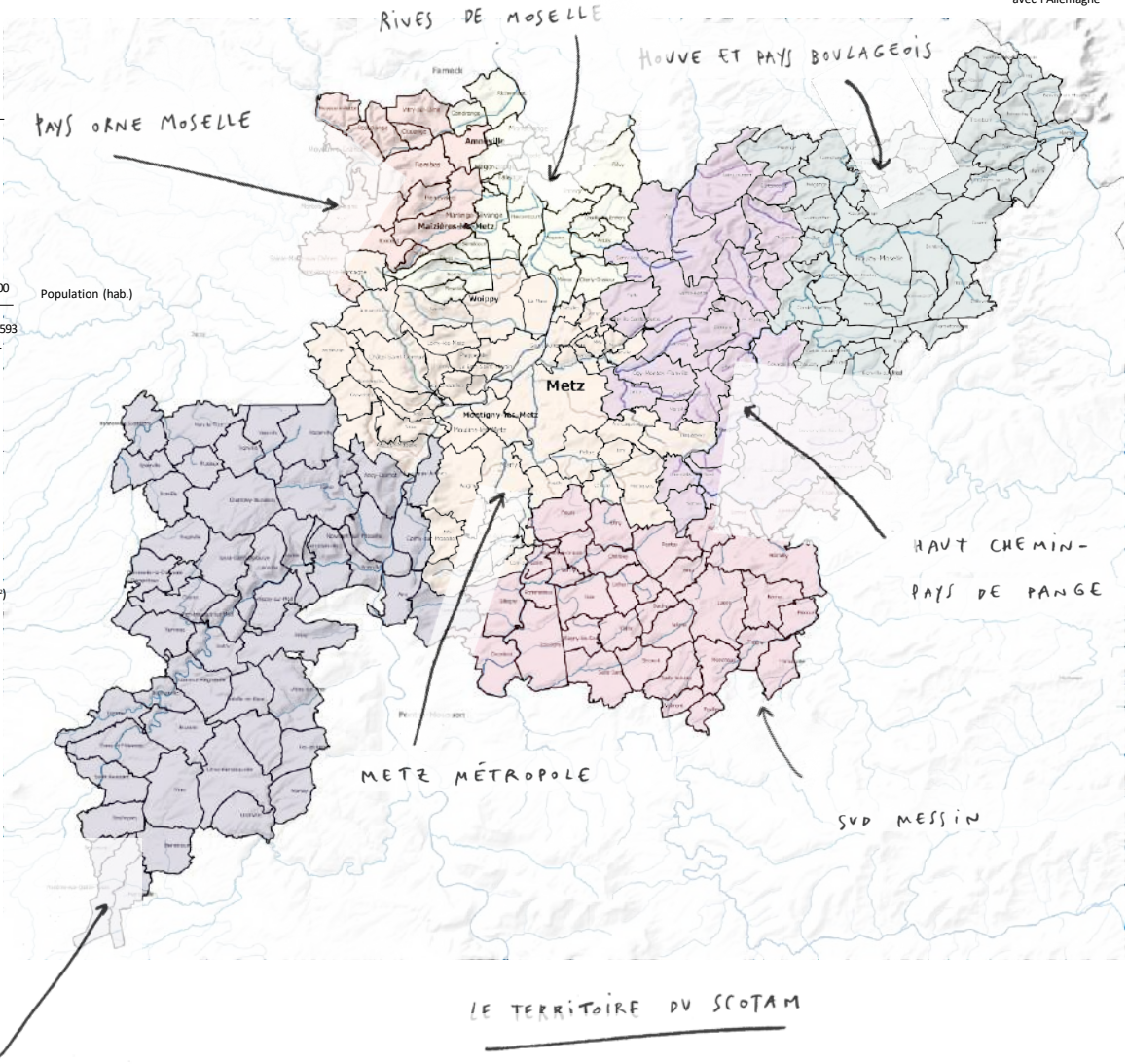
10 km de frontière  
avec l'Allemagne

# Un vaste territoire

1 grande ville > 100 000 hab. : Metz  
1 ville moyenne entre 20 000 et 100 000 hab. : Montigny-lès-Metz  
23 petites villes entre 2 500 et 20 000 hab.  
200 villages < 2 500 hab.



|                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| Metz Métropole        | Rives de Moselle          |
| Metz                  | Maizières-les-Metz        |
| 44 communes           | 20 communes               |
| 306 km2               | 126 km2                   |
| Pays Orne Moselle     | Houve et Pays Boulageois  |
| Rombas                | Boulay-Moselle            |
| 13 communes           | 37 communes               |
| 100 km2               | 280 km2                   |
| Mad&Moselle           | Haut Chemin-Pays de Pange |
| Thiaucourt-Régniville | Pange                     |
| 49 communes           | 28 communes               |
| 469 km2               | 248 km2                   |
| Sud Messin            |                           |
| Goin                  |                           |
| 49 communes           |                           |
| 260 km2               |                           |





# Un socle qui correspond à l'émergence de 3 couches géologiques distinctes

Légende

Pour bien comprendre les variations des paysages, un détour par la géologie est incontournable. Sans entrer dans les subtilités des événements complexes de chaque ère géologique, essayons de dégager les grandes étapes ; ce récit simplifié nous permettra alors de comprendre les richesses, les trésors, les particularités du socle cerné par le périmètre SCoTAM.

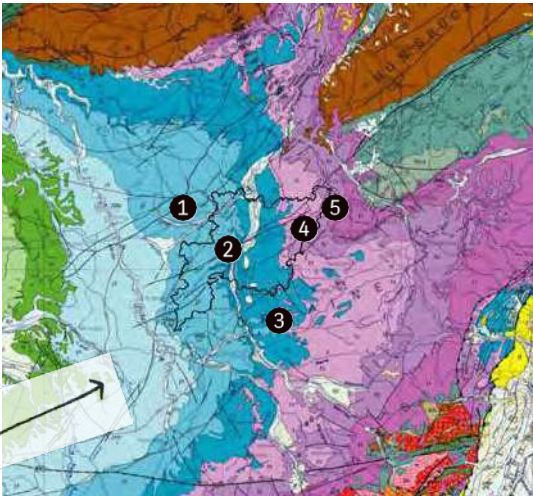
Une faille dans la formation du bassin parisien a orienté la vallée de la Moselle, tout comme les vallées de la Meuse et leurs affluents, les rivières ici coulent toutes selon une direction méridienne, vers la mer du nord. La vallée de la Moselle sépare deux entités géologiques.

Les Côtes de Moselle, un repère au loin

Franche rupture géographique allant de 150 à 200m d'altitude, identifiable au loin, les côtes de Moselle à l'ouest surplombent toute la ville de Metz. Elles forment l'ultime « cuesta » du bassin parisien qu'elles séparent du plateau lorrain. Cette dernière ligne de côte est un relèvement du plateau vers l'est dû au soulèvement des Alpes et du massif vosgien. On appelle cette inclinaison le pendage. Ces côtes sont entaillées par des vallées profondes et encaissées identifiées par les habitants comme des écrins préservés, à l'écart de la ville, des paysages uniques et dépaysants (les vallées du Rupt de Mad, de la Gorzia, des ruisseaux de la Mance, de Montvoux, du Norroy, du Fond de Billeron, la Barche, de l'Orne).

CARTE GÉOLOGIQUE (BRGM)

1 ↓



1 Les côtes du Warndt, le profil est plus abrupt que les côtes de Moselle.



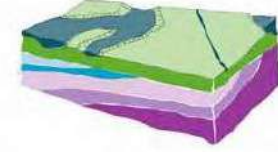
1 ↑



2 ↑

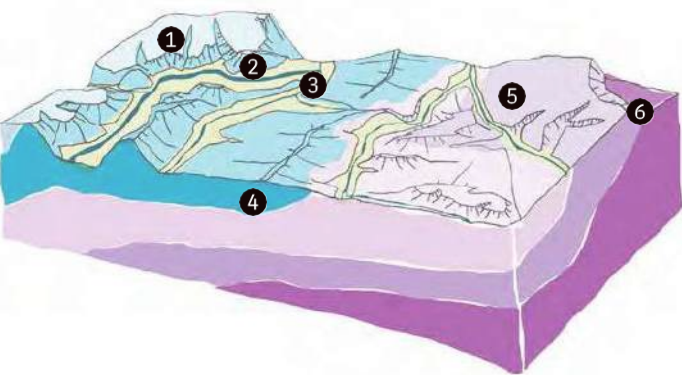


3 ↑



4 ↑

5 ↓



## Un plateau collinaire, paysages d'ondes

A l'est, le plateau lorrain présente des sommets moins élevés et des pentes plus douces sur de vastes étendues, un paysage de plateau collinaire entaillé de rivières et ruisseaux. Les élus et habitants rencontrés ont souvent décrits ces paysages comme « mollement vallonnés ». Ici, les terrains sont constitués d'alternance de marnes et calcaires avec des argiles plus tendres. La Seille par exemple s'y est progressivement frayé un chemin jusqu'à la Moselle, qu'elle rejoint à Metz. Les paysages offrent de multiples variations : fonds de vallées humides, doux et ronds versants sur lesquels s'accrochent les villages, hors d'eau.

Enfin, encore plus au nord est, à la limite orientale du bassin parisien, émerge une autre couche, celle du grès bigarré (Buntsandstein), région appelée le Warndt. Cette dépression désignée comme « la boutonnière du Warndt » s'est formée dans un anticlinal. Le grès recouvrant plusieurs veines de charbon est très sensible à l'érosion.

1. Jurassique, de -200 à -145 Ma : accumulation des couches sédimentaires.

2. Crétacé, de -145 à -65 Ma : vastes dépôts crayeux marins. Les Alpes se soulèvent, provoquant à leur tour le soulèvement des Vosges. Pendage des couches sédimentaires vers l'ouest.

3. Paléogène, de -65 à -23 Ma : érosion de la couverture crétacée grâce au réseau hydrographique qui débâille les terrains meubles argileux et sableux. Les vallées fluviales s'encaissent.

4. Le pendage des couches sédimentaires vers l'ouest s'accroît. Transgressions et régressions marines. Installation des rivières sur les rivages. Régression marine sur le Warndt vers l'Allemagne.

5. Actuel : encaissement du relief sous la couverture crétacée que l'on retrouve en Champagne par érosion ; exhumation du relief de côtes (cuestas), formé par l'alternance de roches tendres (sables, etc.) et dures (calcaires, grès, etc.) plus ou moins érosives.

1 Revers de côtes : plateau marneux et calcaire dans lequel s'infiltre par les failles, l'eau qui rejaillit des côtes

2 Front de côtes  
3 Alluvions modernes (sables, graviers et galets siliceux, faibles couvertures limoneuses)

4 Plateau lorrain (argile, marne, limons)  
5 Calcaire, argile et marne  
6 Boutonnière du Warndt, dépression anticlinale gréseuse

# Des paysages ordinaires et exceptionnels à la fois



« *La Lorraine est faite d'un vaste et rude plateau qui s'étend au pied des Vosges, plateau légèrement ondulé qui se perd, là-bas, dans le lointain, jusqu'aux lignes bleutées des côtes de Moselle ou de Meuse.* »

Extrait de *La Lorraine de dans le temps*,  
Jean Morette, *Le Républicain Lorrain*, 1978.



# Des paysages exceptionnels à découvrir et à faire connaître

Des paysages collinaires,  
Des plateaux agricoles ponctués de bois,  
Des reliefs doux,  
Un réseau dense de vallées qui irrigue  
le territoire équitablement,  
Des forêts sur les hauts de versant,  
Des villages de coteaux autour d'une grande  
ville surplombée par une cathédrale  
visible de loin,  
Des vallées mal connues, oubliées,  
véritables dépaysements,  
Des villages de plateau qui se découvrent  
comme des pépites



*DOMMARTIN-LA-CHAUSSEE. - Vue sur l'église et exposition permanente*



*VALLÉE DU CONROY - Vallée des merveilles à reconquérir.*



*FÈVES. - L'église domine le village et la vallée.  
Les pieds foulent le sol d'anciens vergers, l'oeil caresse l'horizon, au-delà de la cathédrale.*

## Légende

1. Cartes postales  
imaginées par l'équipe à la  
manière des cartes postales  
anciennes.

*DEPUIS LE MONT SAINT-PIERRE. - La grande dorsale boisée de Rémilly.*



*BOULAY-MOSELLE. - A découvrir, les coulisses du cœur de Boulay-Moselle.*

# Ce qui rend les paysages fragiles

Au fil de notre arpentage, nous voyons combien la pression urbaine est forte autour de Metz. Des constructions consommatrices d'espaces agricoles tendent à banaliser les paysages. Semblables les unes aux autres, d'une commune à l'autre ou d'une région à l'autre, elles sont en rupture avec les anciennes logiques d'implantation qui étaient liées avec les ressources en place, l'exposition, le relief. Les silhouettes des villages sont uniformisées, sur les plateaux, ou dans les fonds de vallée. Les paysages agricoles sont vastes, les cultures s'homogénéisent. Et sans repère vertical auquel nous rattacher, il arrive que nous nous perdions.

Des grands projets conduisent parfois à un focus sur un site spécifique en oubliant le contexte dans lequel il s'inscrit (exemple : l'hôpital de Mercy avec oubli du château juste voisin, Lidl Coincy). Dans ces processus, la recherche de l'équilibre financier, les investissements engendrés prennent le pas sur la valeur des paysages créés. Les enseignements tirés de ces expériences doivent servir les futurs projets. Le territoire du SCOTAM est notamment concerné par la reconversion de deux grands sites (Le Plateau de Frescaty et Les Portes de l'Orne). Le plateau de Frescaty avait certainement été choisi à l'origine par les instances militaires pour son emplacement, sa géographie et notamment la possibilité en ces lieux de voir loin et à 360°. L'activité de l'aéroport a notamment permis le maintien d'une vaste étendue d'espaces ouverts, cernée par une lisière boisée ; le site de Frescaty représente aujourd'hui une opportunité très attractive pour de multiples activités. Il apparaît important de choisir avec soins les activités à accueillir et de ne pas combler cet espace ouvert si rare et précieux aux portes de l'agglomération.

Des aménagements dont les objectifs depuis plusieurs décennies ont été guidés par l'idée partagée, devenue aujourd'hui comme un précepte incontournable à tout aménagement urbain ou rural, que la voiture doit pouvoir circuler partout et facilement. Celle-ci a donc pris une place généreuse et même envahissante sur l'espace public, transformant petit à petit les profils des rues, imperméabilisant les surfaces et réduisant toujours un peu plus la place dédiée aux piétons ou aux cyclistes.

L'oubli progressif de la mémoire et de la valeur des lieux, associé à l'évolution des usages et à la complexité et aux coûts de la réhabilitation, a généré l'apparition de lieux en attente d'utilisation, où la nature reprend ses droits, formant même des milieux rares et précieux. Le territoire est ainsi jalonné de lieux en attente de réanimation nécessitant la mobilisation d'habitants, d'élus, autour de leur devenir, motivés par le réveil de ces espaces, présentant leur capacité à répondre à des enjeux contemporains nouveaux.



Légende

1. Cartes postales imaginées par l'équipe à la manière des cartes postales anciennes.



MARANGE-SILVANGE. - Ici, les piétons utilisent la voiture pour se déplacer.

ET LES PIÉTONS ?  
À QUAND LA RECONQUÊTE ?





# Paysages et exploitations des ressources

## Des sous-sols

Le territoire n'est pas plan mais se présente comme une série de côtes et de bosses, exposées au vent, soulignées par les éoliennes de Boulay. La succession de couches sédimentaires du bassin parisien a produit toute une série de sols calcaires plus ou moins profonds. La remontée de cette géologie stratifiée en direction de l'est a laissé apparaître des dépôts anciens. Des failles ou des érosions plus importantes ont mis à jour des filons de fer intéressants le long de la vallée de l'Orne, ou encore des couches encore plus vieilles de charbon dans le fossé est du Warndt. Ces gisements ont été exploités et sont à l'origine de l'industrie minière et sidérurgique de Lorraine.

## De l'eau

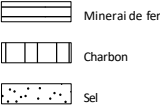
L'eau de pluie qui tombe généreusement sur la Lorraine est piégée par ce relief qui la contient, l'emprisonne dans ces terrains aux perméabilités différentes. À la faveur d'un de ces vallons et de remontées de couches profondes, elle réapparaît chaude à Arnéville. À altitude presque constante, elle ressort sous forme de sources à l'altitude 250m en limite du plateau et alimente de nombreux villages mais aussi Metz. Les Romains ont construit un aqueduc entre les sources de Gorze et Metz nécessitant l'édification des arches de Jouy. Plus récemment, le lac de Madine et la retenue d'Arnéville constituent des réserves pour l'alimentation en eau potable de la ville de Metz.

## Des sols

L'agriculture s'est installée sur ces plateaux. Traditionnellement, les terrains propices à l'élevage bovin s'installaient en partie basse, en pied de coteau, dans la grande plaine humide de la Woëvre par exemple. Les cultures de céréales étaient réservées là où les sols sont plus secs, même si aujourd'hui ces différences sont moins marquées du fait de l'évolution des techniques et des moyens d'exploitation.

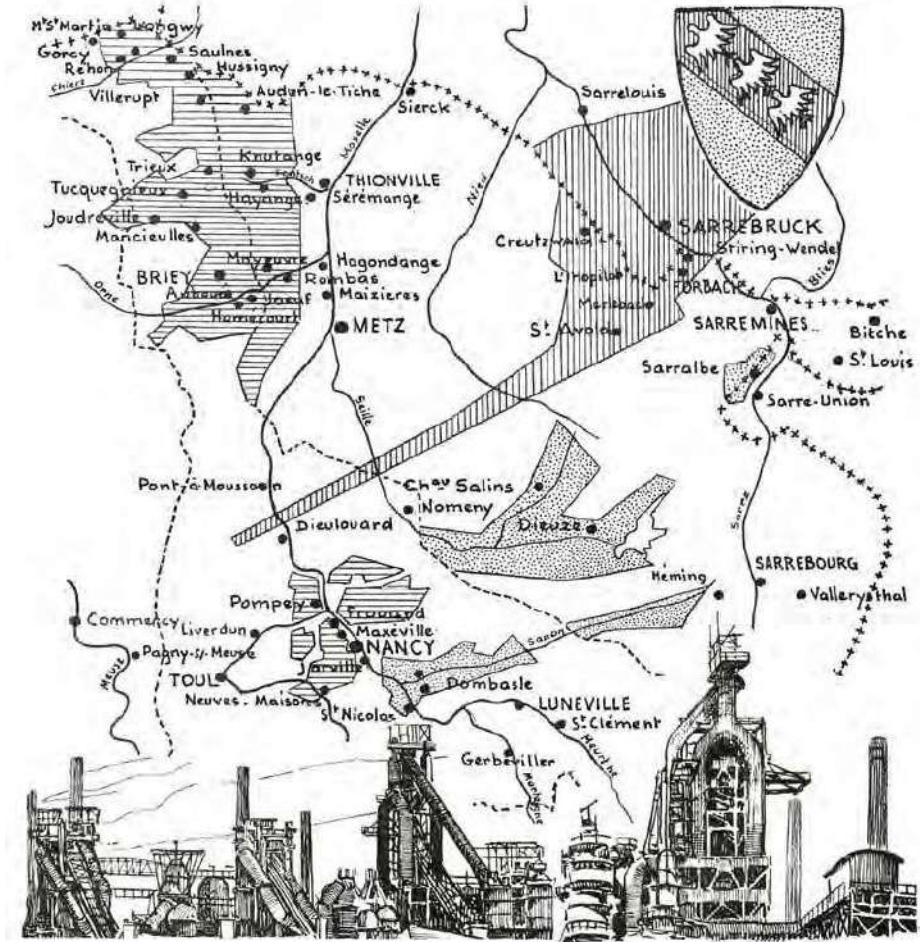
### Légende

1. Les richesses du sous-sol de la Lorraine, document extrait de l'ouvrage *Le Fer en Lorraine, Le Républicain Lorrain*, 1986.



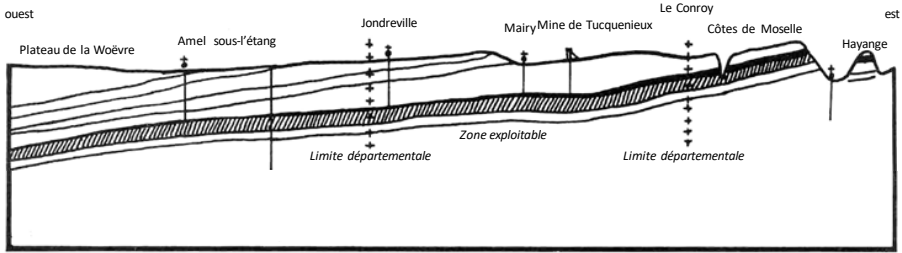
2. Coupe d'est en ouest du gisement lorrain de minette, document extrait de l'ouvrage *Le Fer en Lorraine, Le Républicain Lorrain*, 1986.

« Le gisement de minette s'enfonce en pente douce vers l'ouest. Les couches ont différentes épaisseurs. À l'est, la hauteur des couches (2,5 à 10 m) permet aux énormes engins de se déplacer sur le sol des galeries presque horizontal. À l'ouest, les couches sont trop minces pour être exploitées. Les couches de minéral rouges, jaunes, grises, brunes, vertes sont séparées par des lits de roche. Elles sont calcaires ou siliceuses. En mêlant les différents minerais, on obtient un mélange permettant la fusion idéale de la gangue qui fournira le laitier. »



1 ↑

2 ↓



## Paysages fertiles

### Des coteaux

Le Rupt de Mad mais aussi plus au nord, l'Orne, semblent épaissir le trait de la côte de Moselle et dessinent des nouveaux reliefs à l'équerre, dans une ambiance presque montagnarde. Des vallons plus ou moins raides comme la Gorzia tentent de remonter vers le plateau et entaillent les côtes. Le long de ces fractures, les versants s'orientent au soleil levant mais aussi plein sud. Le long du Rupt de Mad, de nombreux villages, abrités des vents du nord profitent de cette bonne exposition. L'érosion des roches argileuses et marneuses du plateau a permis sur les éboulis et colluvionnements des côtes, l'installation de sols bien drainés propices à la culture de la vigne et aux vergers. L'exposition des versants au sud et sud est complète une situation favorable à ces cultures. La vigne s'est rapidement développée, a décliné puis semble reprendre pied avec le développement de l'Appellation Origine Contrôlée Moselle. Les vergers et les cultures maraîchères ont trouvé par le passé des implantations favorables et des sols profonds en bas de pente mais marquent le pas aujourd'hui. Le parcellaire porte toujours les traces de ces cultures intensives : découpé en lames de parquet minuscules, il forme un obstacle à toute organisation rationnelle aujourd'hui.



## FERMETURE DE L'ESPACE EN COURS...

### Le bois

Plus haut, là où les sols sont plus maigres, les chênes, les hêtres et beaucoup d'autres ligneux calcicoles, cultivés depuis longtemps occupent traditionnellement les sommets et les pentes les plus fortes. La sylviculture a été développée et enrichie en pins noirs pour les mines notamment et l'industrie. Bois d'œuvre, de construction ou de chauffage, à proximité des lieux habités, la forêt est un potentiel du territoire. La taille des forêts n'est pas fixe, les bois conquièrent maintenant les terrains délaissés par l'agriculture. En ce moment, ils croissent, s'étendent, dévalent les pentes, rejoignent les villes et encerclent les villages et les anciens petits lopins des pentes. Les friches de plus en plus boisées reprennent les terrains autrefois cultivés. Les parcours, comme autour du Rudement entre Arnville et Novéant-sur-Moselle ou les pelouses calcaires des terrains militaires autrefois ouverts exposés au soleil et au vent se referment petit à petit.



ARMÉE  
ANTI-REBOISEMENT



# Des villes en fond de vallée, des villages de coteaux, des villages d'eaux, des villages-rues

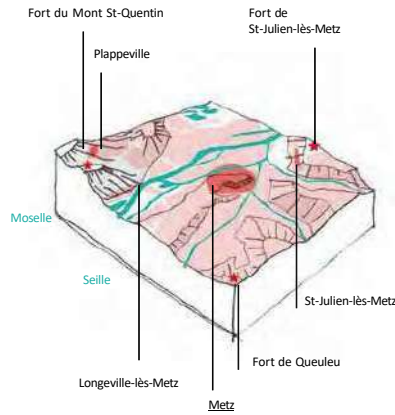
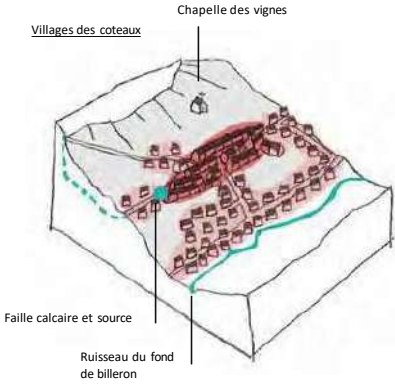
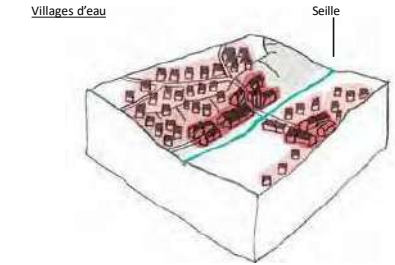
L'eau a guidé l'implantation des villes et villages sur le territoire parce qu'elle est une ressource indispensable à la vie. Ainsi, Metz s'est installée juste au-dessus de la confluence de la Moselle et de la Seille. Les cours d'eau, les Nied, la Canner sont accompagnés par des villages (Magny, Marly, Coin-sur-Seille, etc.), légèrement en recul sur de doux coteaux, à l'écart des fonds inondables.

Sur les côtes de Moselle et les buttes témoins, en contrebas des sommets boisés, c'est autour des sources qui jaillissent de la roche calcaire que s'égrenent une succession de villages autrefois vigneron. Sur les versants bien exposés, la vue tire profit de l'implantation stratégique et s'ouvre largement sur les paysages de la vallée de la Moselle, comme depuis Scy-Chazelles, Lessy ou Plapeville. Ces lieux deviennent très attractifs pour la construction de maisons pavillonnaires le long des routes, en extension des anciens villages.

Sur le plateau lorrain, quelques villages se sont lovés dans de légers sillons, à proximité de maigres cours d'eau. Leurs extensions gagnent les hauteurs du plateau, elles ne sont plus à l'abri des vents et sont aussi très visibles depuis le réseau routier principal. D'autres villages et grands corps de ferme se posent sur « les dômes », eux aussi en plein vent. On les distingue de loin par leur clocher ou château d'eau.

Dans le Warndt, c'est au fond d'étroits et profonds vallons que se sont implantés les villages. De grandes maisons, très souvent individuelles, des jardins au cœur du village comme à Dalem ou des jardins de derrière en lanière, et des maisons dont l'implantation est en biais par rapport à la rue, comme à Merten.

Sur le plateau ou parfois sur les bas de coteaux, nous sommes marqués par les villages-rue et leurs usoirs, étant un élément cher aux yeux des habitants rencontrés, mais un patrimoine plutôt dégradé du fait des transformations urbaines, du fait de la voiture qui vient désormais se garer ici, réduisant la perméabilité de sols et le vivant qui va avec.



Légende

- 1, 2. Le village-rue et les usoirs. Dessins de Jean Morette, *La Lorraine de dans le temps, Le Républicain Lorrain*, 1978.
- 3. Village d'eau, un exemple à Marly
- 4. Village des coteaux, un exemple à Marange
- 5. L'exemple de Metz

# Les traces d'une histoire chahutée



« *Les hommes passent  
et disparaissent,  
les frontières aussi, un jour.  
Mais dans le paysage  
presque immobile  
restent, sous l'herbe  
et les frondaisons agitées  
par le vent, ...  
les carapaces des Festen,  
les vieux fossés,  
les monuments aux héros  
oubliés et les cimetières  
de tous les camps. »*

A. et D. Mathis, Paysage(s) de l'étrange,  
Aurélien Michel et Susanne Müller (dir.),  
édition Le bord de l'eau, 2018.



# Les villages reconstruits

Note

Sous ce soleil intense de juillet, les élus de la communauté de communes Mad&Moselle sont les premiers avec qui nous arpentons les paysages du SCOTAM. Ils nous dévoilent les paysages précieux à leurs yeux. L'itinéraire que nous empruntons traverse le plateau agricole, et les marques des conflits sont présentes, discrètes mais occupent une place importante dans les récits.

Le village de Flirey illustre tout à fait l'ampleur des transformations que les habitants ont su vivre, accepter, porter. Ce village s'est trouvé ensermé entre les deux lignes de front au plus tôt de la Première guerre mondiale et a été entièrement détruit. Il a été complètement reconstruit par Emile André<sup>1</sup> selon les principes de l'urbanisme des années 1920, en reconstituant un village-rue lorrain. La vie dans le village s'organise alors au tour des usoirs enherbés et plantés dans la rue principale et d'un chemin qui ceinture l'ensemble du village, permettant l'accès au bâti par l'arrière pour les engins agricoles. La réinterprétation des usoirs permet ici une mise en valeur de cet espace rare, cette distance si appréciable au regard de la proportion de la rue, des volumes bâtis.

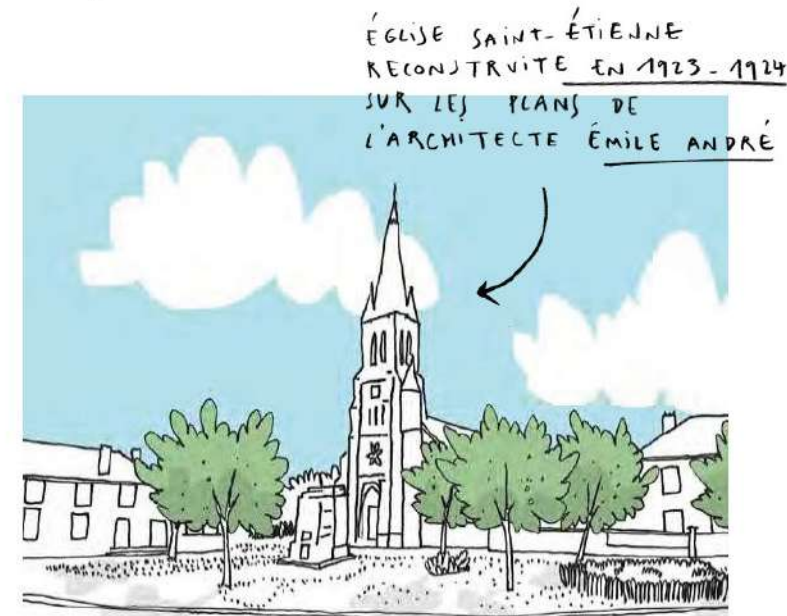
1. Emile André, architecte de l'Ecole de Nancy, a réalisé une douzaine de bâtiments à Nancy et la reconstruction de Liméy et Flirey après la Première guerre mondiale, selon les principes du village-rue.

LES PROPORTIONS SONT CONSERVÉES, LA RUE POURRAIT ÊTRE PLUS VIVANTE ENCORE !



1+

Légende

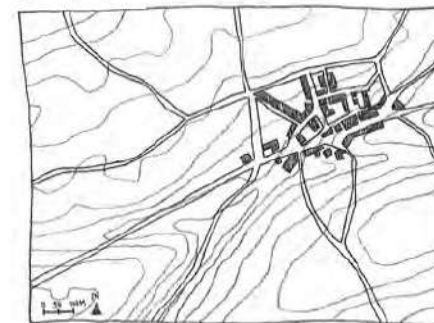


1. La rue principale de Flirey, image CAUE 54

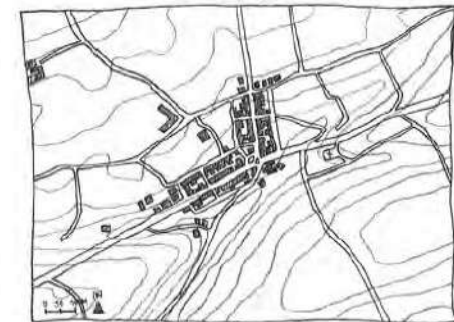
2. Plan de Flirey avant et après la guerre : le village est reconstruit à côté.

2+

AVANT



APRÈS



# ApéroSCoT

« Comment rêvez-vous le territoire et ses paysages dans 30 ans ? »

9 novembre 2018, Boulay-Moselle  
et 23 novembre 2018, Corny-sur-Moselle

Nous participons à deux « ApéroSCoT », des événements publics organisés par le SCoTAM afin d'ouvrir un dialogue et faire naître des échanges entre les élus, les habitants, les associations autour de la révision en cours du SCoT et plus spécifiquement autour des questions de paysage. Nous profitons donc de ces rencontres pour présenter le travail en cours au grand public et pour recueillir des informations, de la « matière », pour toujours mieux saisir les perceptions qu'ont les habitants des paysages de leur territoire.

Nous posons alors à tous les participants une première question : « Où emmenez-vous des amis qui ne connaissent pas le territoire pour leur faire découvrir les paysages (possibilité de citer cinq sites maximum) ? ». Sur les 57 personnes sondées, 31 répondent qu'elles emmèneraient leurs amis dans les quartiers historiques de la ville de Metz (les rues piétonnes autour de la cathédrale, les remparts, le quartier impérial, etc.), 5 au parc de la Seille et 5 au Centre Pompidou. La ville est ainsi très présente. Le Mont Saint-Quentin et le village de Scy-Chazelles sont cités 18 fois pour l'un et 13 pour l'autre. On y va principalement pour la vue sur la vallée de la Moselle, sur la ville de Metz, et le fort, friche militaire. Enfin pour 12 personnes, la forêt (les coteaux boisés de Rombas, de Courcelles-Chaussy, de la Reine, des rochers de la Frazé et du Warndt, etc.) est un lieu de promenade privilégié.

Ce rapide retour nous conforte dans l'idée que les habitants apprécient le territoire via la complémentarité des paysages, la recherche du contact et l'immersion dans les milieux naturels et le plaisir de déambuler dans une ville aux facettes historiques et architecturales multiples. Evidemment, nous constatons aussi qu'à part la reconnaissance de la valeur du patrimoine historique messin qui est portée équitablement par les habitants des pourtours de Metz et par ceux des territoires plus éloignés comme Boulay-Moselle, les sites « préférés » des habitants ont tout de même tendance à être localisés à proximité de leur lieu de vie.

Et voici la seconde question que nous leur posons : « Comment rêvez-vous le territoire et ses paysages dans 30 ans ? ». Le tableau qui recense leurs réponses est consultable en annexe de ce document. Quatre thématiques semblent se dégager.

« Une agriculture de plateau où l'on pourrait se promener, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »



« Nous pourrions vivre à Metz et s'en échapper facilement sans voiture pour profiter des paysages de côtes. »



« Les coteaux sont en parties cultivés mais surtout restructurés par un réseau de chemins entretenus. »



« Puis j' imagine un retour à de plus petites structures qui serait souhaitable, le maintien ou le retour à l'élevage dans certains secteurs. »

« Il y aura plus de services, de commerces dans les villages et une meilleure desserte vers les centres-ville. »



« Des capteurs solaires sur les toits des grandes surfaces. »



« Et moi, plus de champs d'éoliennes sur les crêtes. »

« Couleur ciel, les éoliennes ? »

« De nouvelles énergies à partir de l'eau, de petites centrales hydrauliques sur la Moselle ? »

« J' imagine plus d'espaces publics qui favorisent les rencontres, les échanges autour et dans la ville. »



## L'agriculture

Les participants imaginent un changement profond des pratiques agricoles : plus respectueuses de l'environnement, biologiques, de plus petites unités de production, un paysage qui s'ouvre de nouveau sur les coteaux et plus rythmé sur les plateaux, par des alignements d'arbres, des haies, des arbres fruitiers au bord des chemins.

## Les mobilités douces, écologiques et collectives

Entre la ville et les villages, entre les villages eux-mêmes, les modes de déplacement (actifs et collectifs), les connexions entre différents moyens de transports sont facilitées.

## Les énergies renouvelables

Les nouvelles énergies s'appuient sur les ressources disponibles sur le territoire : le vent des plateaux, le soleil sur les toits de la ville, l'eau de la Moselle, etc. Mais parallèlement, nous consommons moins, sommes moins énergivores, prenons notre temps. La ressource en bois pour l'énergie, la géothermie n'ont pas été abordées. Mais elles représentent d'autres opportunités à ne pas négliger.

## L'espace public et les lieux de rencontre en ville comme à la campagne

Les participants imaginent plus d'espaces publics, en ville, dans les villages et auprès de l'eau, de la forêt. Plus de lieux pour faire se rencontrer les habitants, rétablir du lien social. « Je vois le centre-ville de Boulay entièrement rendu piéton et cyclable ; des parkings en périphérie ; un centre-ville écoresponsable. » ; « La nature en ville sera plus présente, nous réapproprions les cours d'eau, nous nous ouvrons sur le canal et la Moselle, sur la forêt aussi. »

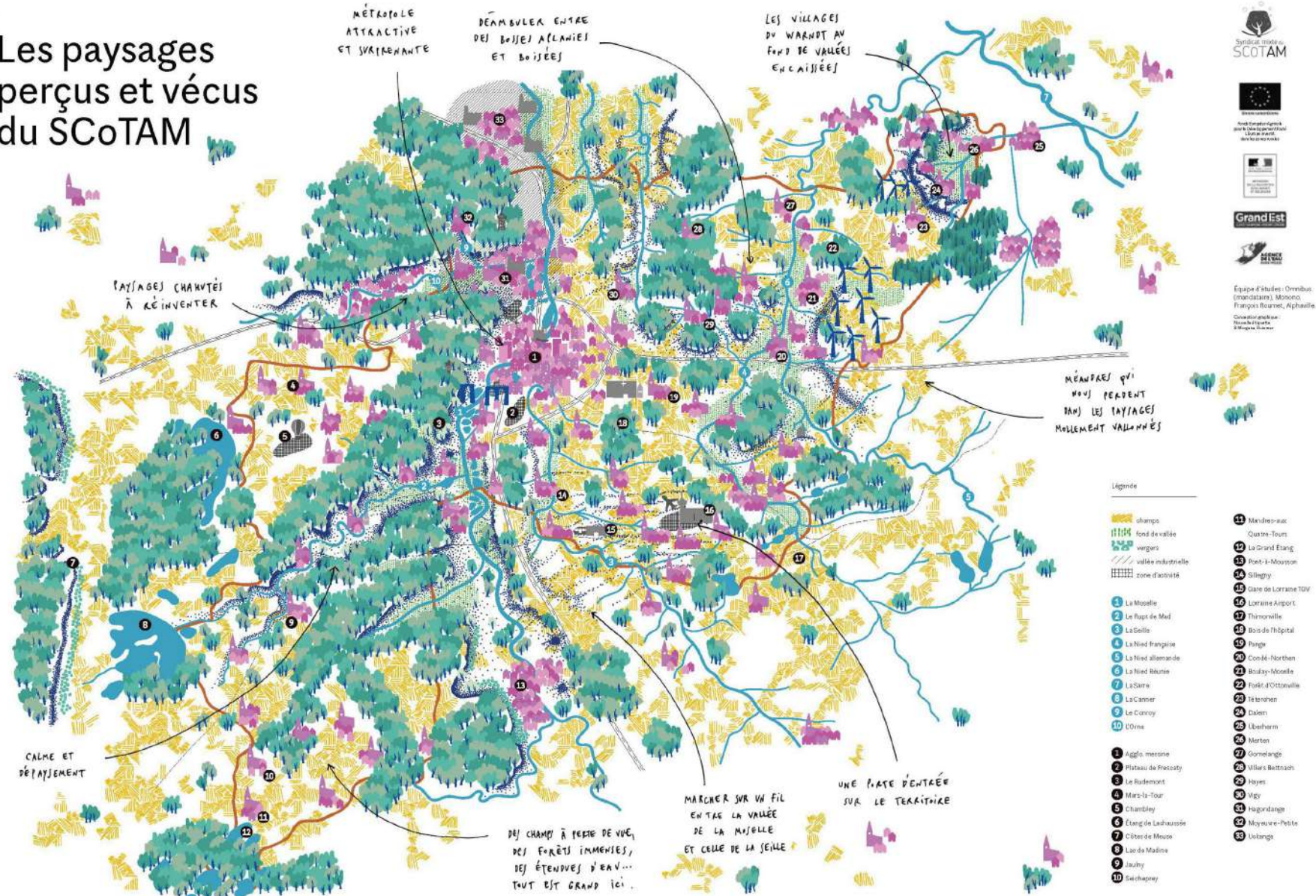
D'autres thèmes ont été abordés comme une meilleure infiltration de l'eau dans les aménagements, la renaturation et l'accessibilité aux cours d'eau, la rénovation de l'habitat et la construction dans les villages pour empêcher la consommation des terres agricoles.



# Un plan de paysage pas comme les autres !

Révéler la valeur des paysages qualifiés de «modestes»

## Les paysages perçus et vécus du SCoTAM



Fonds Européen Régional pour le Développement Rural



Grand Est



Equipe d'études : Ormbus (mandataire), Mosono, François Roussel, Alphaville  
Conception graphique : Nicolas Elie, A. Bouchard

# Trois enjeux pour comprendre un vaste territoire

## Lisibilité du territoire



04 Les 3 enjeux

↑ Sommaire

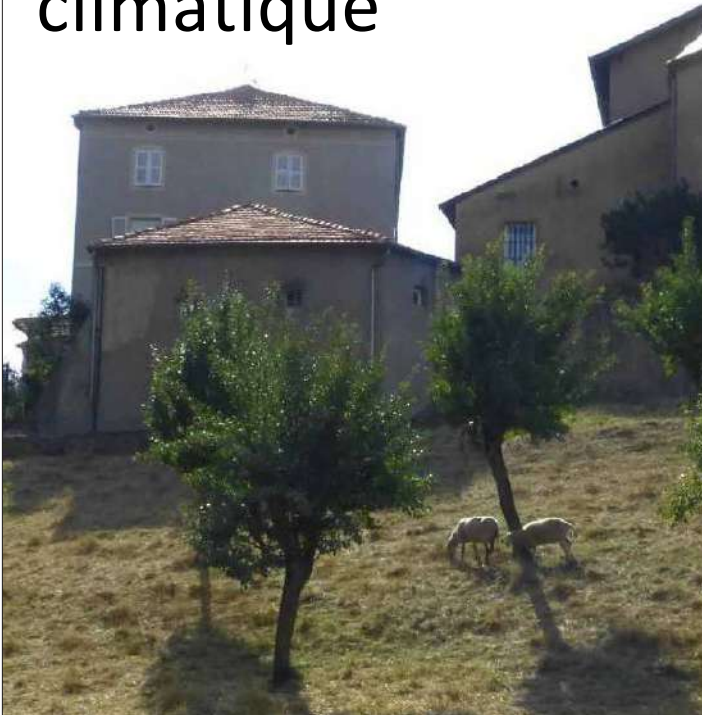
« *Le seul véritable voyage, le seul bain de Jouvence, ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux, de voir l'univers avec les yeux d'un autre, de cent autres.* »

Marcel Proust, *Le Prisonnier*,  
5<sup>e</sup> tome d'*À la recherche du temps  
passé*, édition de la nouvelle revue  
française, 1923.



# Trois enjeux pour comprendre un vaste territoire

## Adaptation au changement climatique



04 Les 3 enjeux

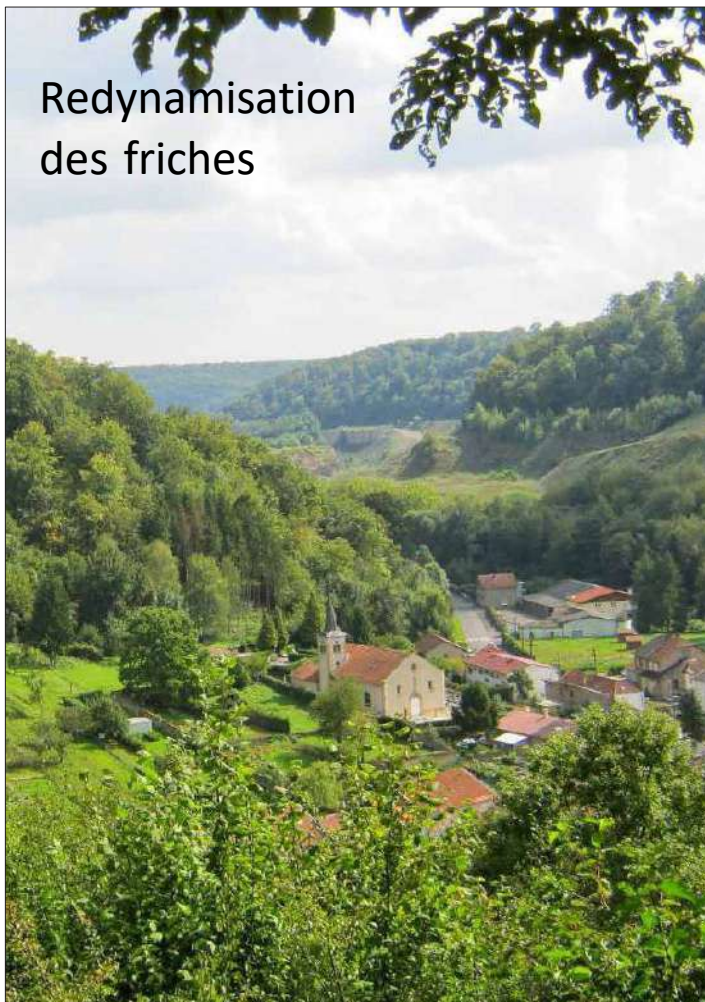
↑ Sommaire

*« L'hiver est long et froid, en Lorraine, mais nos pères savaient se protéger de ses rigueurs. Leurs maisons étaient soudées les unes aux autres, très basses, percées de petites ouvertures, couvertes d'un toit immense. Plaquées au sol, les vents froids n'avaient que peu de prise sur elles. Le foin entassé dans le grenier, sous l'immense toiture, constituait un chaud edredon. »*

Jean Morette

# Trois enjeux pour comprendre un vaste territoire

## Redynamisation des friches



04 Les 3 enjeux

[↑ Sommaire](#)

Le village de Moyeuvre-Petite dans la vallée du Conroy et au fond les anciens crassiers, image de M. Henry.

« *En un mot, ces anciens crassiers pourraient être cités en exemple de reconversion d'un site industriel en site naturel. Cette vallée (du Conroy) pourrait favoriser le tourisme sur le territoire en complétant ainsi, mais dans un autre registre, le site d'Amnéville.* »

Michel Henry, élu à Moyeuvre-Petite et vice-président du Pays Orne-Moselle



# Sommaire

|                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| OQP ?!                                                                                                                          | 6  |
| 01 Anticiper ensemble                                                                                                           | 8  |
| Face aux urgences actuelles, notamment climatiques, privilégier les actions d'intérêt général                                   | 10 |
| Participer à la diffusion d'une culture du paysage                                                                              | 11 |
| Mettre en place un groupe de gouvernance opérationnel qui puisse mener à bien le programme d'actions du Plan Paysages           | 12 |
| Pour assurer la pérennité des aménagements, déterminer les modalités de gestion dès les prémises de la réflexion                | 13 |
| 02 Aménager avec les changements climatiques                                                                                    | 14 |
| Accroître la connaissance de tous sur les enjeux liés aux changements climatiques                                               | 16 |
| Penser paysage et biodiversité simultanément                                                                                    | 18 |
| Donner plus de place au vivant                                                                                                  | 18 |
| Préserver ou rétablir le cycle et les circuits de l'eau dans les milieux urbains comme ruraux                                   | 20 |
| Repenser les mobilités et leurs infrastructures pour rééquilibrer la place allouée aux différents modes de déplacement          | 22 |
| Aller vers un territoire plus résilient, autour d'une économie circulaire respectueuse des ressources locales, sobre en carbone | 24 |
| Engager le territoire vers une plus grande souveraineté alimentaire et énergétique locale en structurant des filières complètes | 24 |
| Structurer des filières forestières durables et adaptées aux besoins locaux (construction et énergie)                           | 26 |
| Carte — Bons exemples collectés par les habitants                                                                               | 28 |
| Carte — Des lieux suggérés par les participants pour essaimer et agir                                                           | 30 |

|                                                                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 03 Redynamiser les friches                                                                                                                        | 32 |
| Regarder les espaces en attente sans nostalgie                                                                                                    | 34 |
| Choisir les mots pour en parler de manière positive                                                                                               | 34 |
| Établir un état des lieux complet des paysages, des usages en place et à venir                                                                    | 34 |
| Transformer, faire évoluer ces espaces ambigus                                                                                                    | 36 |
| S'appuyer sur des références communes, proches et/ou connues                                                                                      | 36 |
| Initier une réflexion avec une équipe pluridisciplinaire                                                                                          | 36 |
| Organiser des vocations adaptées, ambitieuses et à la bonne échelle en s'autorisant le droit à l'erreur                                           | 36 |
| Carte — Bons exemples collectés par les habitants                                                                                                 | 38 |
| Carte — Des lieux suggérés par les participants pour essaimer et agir                                                                             | 40 |
| 04 Accentuer la lisibilité du territoire                                                                                                          | 42 |
| Mettre en récit les « pépites » du territoire pour les faire découvrir au plus grand nombre                                                       | 44 |
| Mettre en scène les pépites et les entrées, les traversées, les franges urbaines                                                                  | 46 |
| Faciliter l'implication et l'appropriation des aménagements par les habitants, dans les phases de conception et/ou d'utilisation et/ou de gestion | 46 |
| Concevoir et aménager selon certains principes                                                                                                    | 48 |
| Carte — Des lieux suggérés par les participants pour essaimer et agir                                                                             | 50 |
| 05 Annexe                                                                                                                                         | 52 |
| Carte — Synthèse des lieux cités par les participants                                                                                             | 54 |

# Face aux urgences actuelles, notamment climatiques, privilégier les actions d'intérêt général

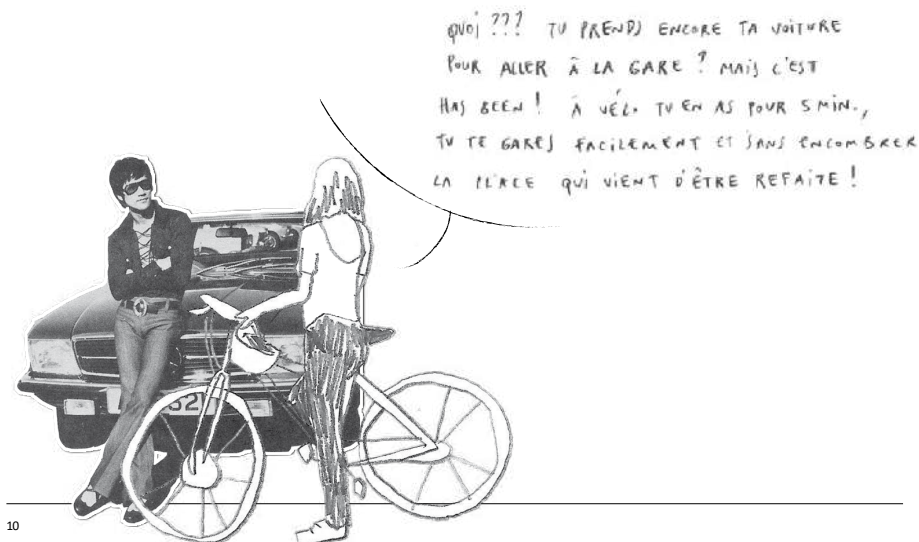
Prendre le temps d'interroger, d'échanger, d'imaginer, de décider, de faire des erreurs, de réajuster nos actions, si « petites » soient-elles, pour retrouver le sens de nos actes, de nos choix, prendre conscience de leur impact sur la nature dont nous faisons partie ; c'est une nécessité. Et le questionnement devra être individuel et collectif.

Citoyens et collectivités territoriales ont un rôle évident, central, moteur dans l'impulsion pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, et cela implique des choix politiques et sociétaux forts qui vont bousculer nos habitudes.

Le territoire du SCoTAM couvre 225 communes et accueille plus de 410 000 habitants. Cette échelle interpelle en premier lieu sur les enjeux complexes qu'elle appelle mais doit également se lire au regard de l'énergie et des moyens qu'elle peut mobiliser pour y répondre.

L'entrée par le paysage sur la politique territoriale pose avant tout la question qui devrait être centrale dans tout débat : celle du **bien commun, de l'espace public, du cadre de vie partagé, des ressources naturelles à tous**, de leur pérennité, des services écosystémiques rendus par les milieux, la biodiversité, les paysages.

L'intérêt général doit être visé via la mise en place de stratégies qui s'inscrivent dans des cercles vertueux, indispensables à notre vie.



# Participer à la diffusion d'une culture du paysage

Note

Une grande partie des collectivités locales composant le SCoTAM affichent déjà un souhait fort d'une politique territoriale axée sur l'écologie ; le Plan Paysages du SCoTAM, dans le prolongement du Plan Paysages des vallées du Rupt de Mad et de Moselle, ainsi que le futur Plan Paysages conduit par Metz Métropole témoigne d'une attention particulière des collectivités à leurs paysages et surtout à leur devenir et aux aménagements. Le Plan Paysages, tel que pensé et conçu pour le SCoTAM, relève à la fois du document de planification et du document de sensibilisation aux enjeux du paysage. Cette visée double est un fondement indispensable à la mobilisation des élus et des habitants du territoire.

La marge de manœuvre est encore grande quant à l'appropriation de ce sujet par les habitants, par les agriculteurs, ou encore les opérateurs téléphoniques, etc. Des actions de sensibilisation, d'information et de formation des décideurs politiques comme des citoyens sont désormais à mettre en œuvre rapidement **pour que chacun à son niveau puisse agir en se posant la question des effets dans le paysage** de chaque aménagement qu'il soit d'initiative privée ou publique, individuelle ou collective.

Écologie : science des conditions d'existence.

Écologie : chercheur, biologiste, ingénieur, spécialiste de l'écologie.



SUPER, UN PEU D'AMBIANCE DANS LE QUARTIER. MOINS DE VOITURES ET PLUS DE CONVIVIALITÉ, ÇA ME BOTTE ! JE VAIS PROPOSER MES COMPÉTENCES DE CUISINIER POUR LE CHANTIER !



# Penser paysage et biodiversité simultanément (1/2)

## Donner plus de place au vivant

- En renforçant la place de l'arbre et des haies dans les pratiques et milieux agricoles, pour trouver progressivement un équilibre agro-sylvo-pastoral qui privilégie un rendement par exploitant / paysan et non par surface,
- Par des aménagements plus perméables, capables d'accueillir la faune et la flore dans les milieux artificialisés et les espaces publics urbains et ruraux,
- En faisant émerger des lisières vivrières et/ou de rencontres entre les espaces urbanisés et agricoles.

D'après le rapport du 23 mars 2019 de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques), la planète est confrontée à la sixième extinction d'espèces de plantes et d'animaux de son existence, la première depuis la disparition des dinosaures. Ce rapport établit clairement les liens entre changement climatique et perte de biodiversité, prouvant ainsi qu'agir sur l'un aura des effets sur l'autre ; selon ces experts, il n'est toujours pas trop tard pour agir, les leviers sont nombreux, les actions et échelles d'interventions multiples. Par le choix des participants à la construction de ce Plan Paysages d'inscrire la biodiversité et le paysage comme étant étroitement liés, les objectifs de qualité paysagère affirment la volonté de concevoir des espaces accueillants pour la flore comme pour la faune dont nous faisons partie.

C'est le signe d'une modification importante dans la manière de concevoir et transformer les espaces, penser **paysage, biodiversité avant de penser les freins économiques**; et d'ailleurs, peut-être pourrions-nous rapidement faire le constat que les aménagements qui en découleront seront moins coûteux sur le court comme le long terme.

HIER, LES ENFANTS ONT  
RAPPORTÉ DES ŒUFS  
OU TOUILLER DE L'ÉCOLE.  
ON LES A RÉGULIÈS À LA COQUE,  
UN VRAI RÉGAL !



ÇA ME FAIT PENSER QU'ILS ONT  
ATELIER JARDINAGE DEMAIN :  
"COMMENT FAIRE SON COMPOST"  
J'AVAIS PREVU D'EN COMMENCER  
UN À LA MAISON,  
ILS VONT POUVOIR M'AIDER !



ALORS RENÉ,  
LA RÉCOLTE SERA BONNE  
CETTE ANNÉE ?



AVEC CES TEMPÉRATURES,  
ELLE AURA UN PEU D'AVANCE  
MAIS ELLE SERA IMPORTANTE !  
TU AS VU QU'IL Y AVAIT DES FRAMBOISES  
À CUEILLIR LE LONG DU CHEMIN ?



TARDE QUE LES RACINES DES ARBRES  
RETIENNENT ET FILTRENT L'EAU QUI RUISSELLE  
SUR LE SOL.  
ET PUIS ÇA ATTIRE PLEIN D'INSECTES  
BÉNÉFIQUES À LA CULTURE !



MAMAN, POURQUOI TU PLANTES  
DES ARBRES DANS TES CHAMPS ?



TU SAIS MAMAN, MOI J'AIME MIEUX  
AVEC LES ARBRES,  
LES PAYSAGES CHANGENT SOUVENT...  
ET ELLES SONT  
TELLEMENT BONNES CES MIRABELLES !

# Bons exemples collectés par les habitants



Renforcer la place de l'arbre dans les pratiques agricoles

- 1 Retonfey, plantation de haies autour du Ruisseau de Vallières, en tête de bassin
- 2 Secteur agricole d'Ogy et Puche, plantation de haies
- 3 CC Mad&Moselle, opération d'accompagnement des agriculteurs pour la plantation d'arbres et de haies, avec expériences acquises d'échange de foncier entre agriculteurs et communes



Donner plus de place au vivant (animal et végétal) dans les espaces artificialisés et urbains

- 9 Metz, opération « 1000 arbres » plantés dans le secteur sauvegardé, plantations de pieds de murs et gestion généralisée des parcs et jardins par fauche, 0 phyto, pâturage...
- 10 Jussy, création de mini trames vertes dans le lotissement du Clos Saint-Hilaire



Préserver ou rétablir le cycle et les circuits de l'eau dans les milieux urbains et ruraux

- 18 Parc JM Pelt, profiter des bords de Seille, observer les crues



Développer et faire connaître les réseaux de mobilités collectives et individuelles douces

- 21 Entre Marly et Magny, créer une voie verte
- 22 Pont-à-Mousson, Thionville, Moineville, Hagondange, réinvestir les chemins de halage comme voie verte
- 23 Courcelles-sur-Nied / Landonvillers, créer une voie verte pour découvrir les paysages de la CC Haut Chemin Pays de Pange



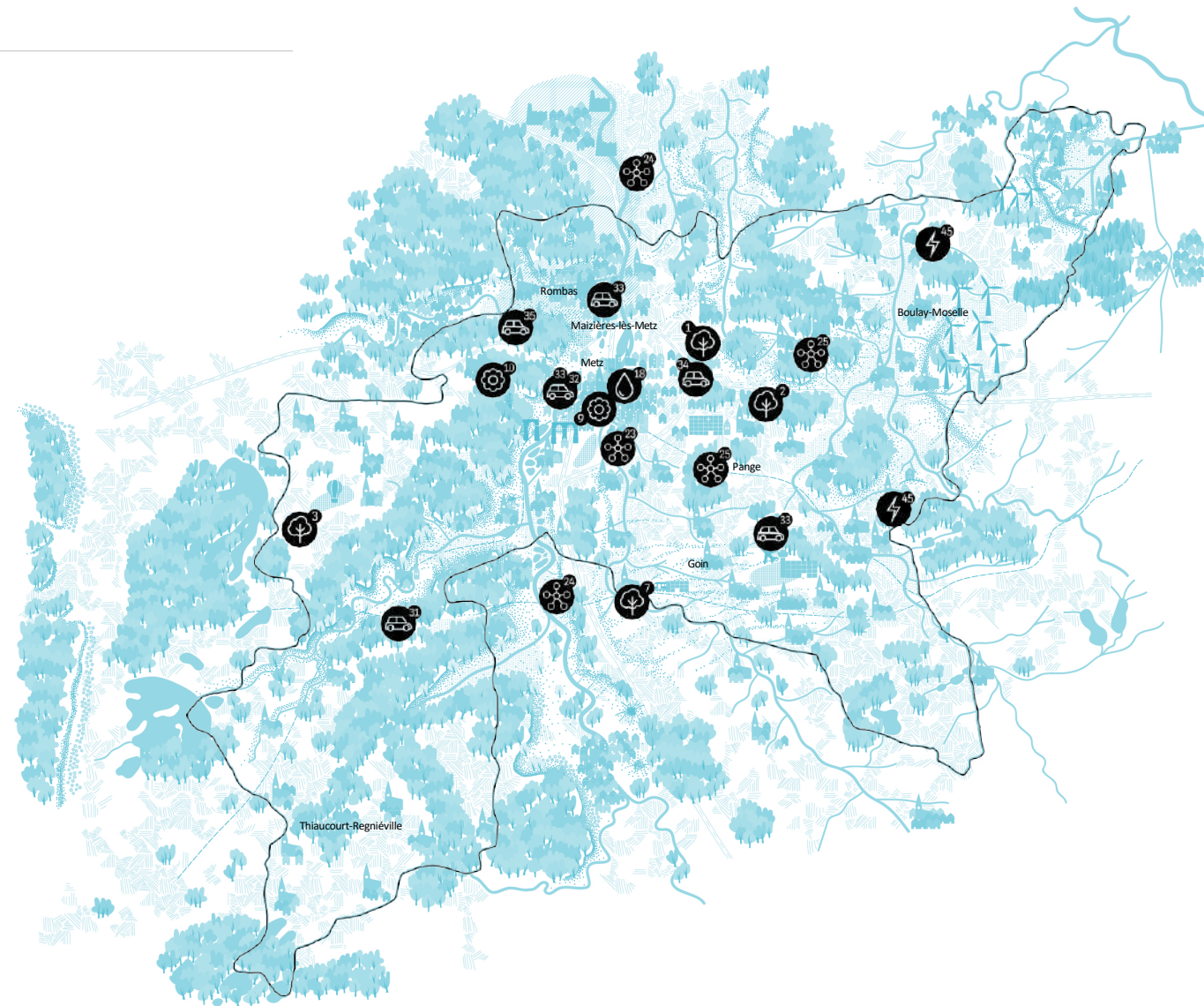
S'affranchir de l'emprise de la voiture dans l'espace public

- 31 Jaulny, place du lavoir, libérer la place du stationnement, accueillir à nouveau les habitants
- 32 Metz, Place St Louis, évacuation du stationnement, atout pour les activités et commerces
- 33 Metz, Parking Silo - Pompidou, Gares d'Hagondange, de Rémyilly, de Maizières-lès-Metz, création de parkings relais pour accueillir, orienter vers les mobilités douces
- 34 Montoy-Flanville, création d'un point d'approvisionnement local en productions agricoles locales
- 35 Semécourt, Café Fauve, restauration locale pour les habitants et actifs

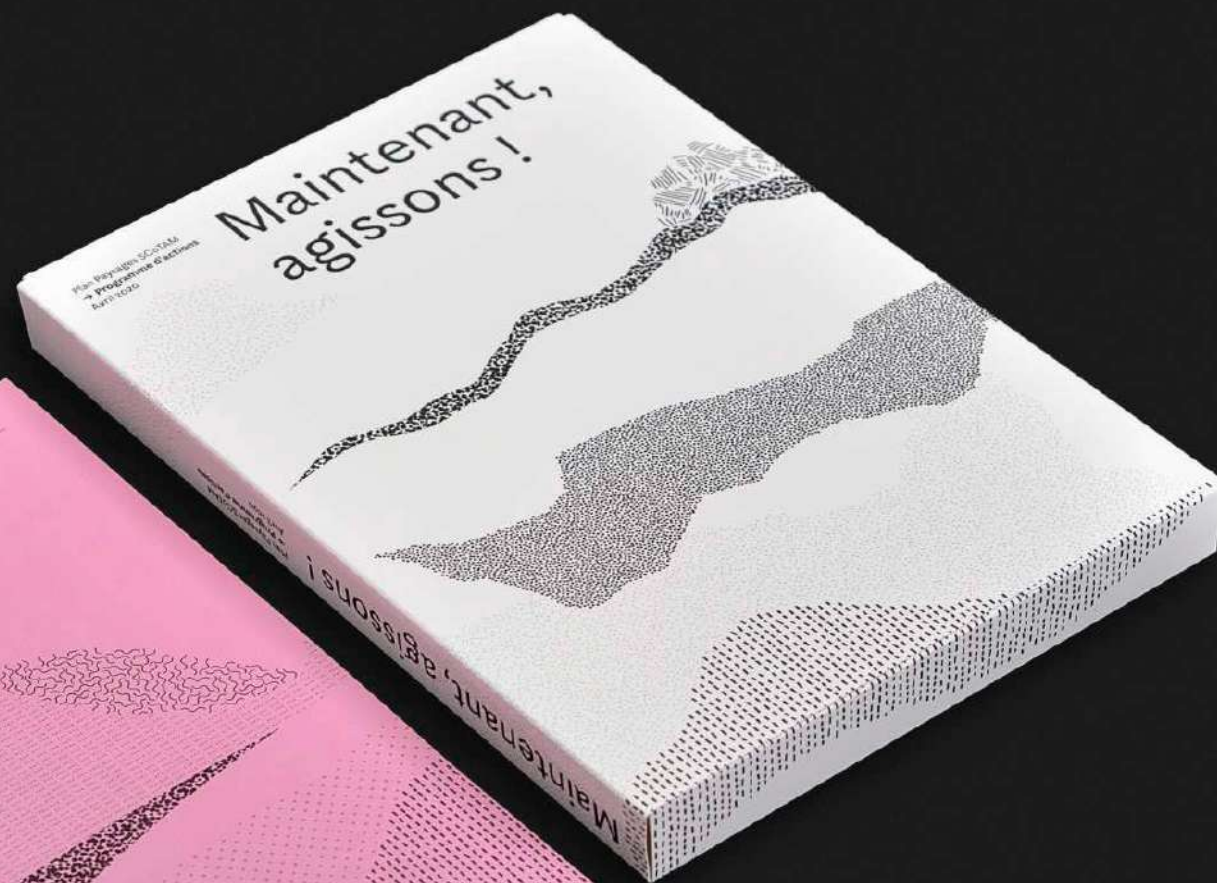


Impulser le développement d'unités de production d'énergie renouvelable associant citoyens et collectivités locales

- 45 Raville, Deting, Villers-Stoncourt, création de secteurs éoliens en partenariat avec les communes







# Sommaire

|                                         |   |
|-----------------------------------------|---|
| Le mot du président                     | 3 |
| Le Plan Paysages en quelques dates clés | 5 |
| Applications possibles                  | 7 |

|                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 01. L'eau : un atout pour aménager<br>l'espace public, une ressource<br>à préserver | 10 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 02. L'arbre : un atout pour aménager<br>l'espace public autrement, un atout<br>aussi dans les champs | 26 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| 03. Vous avez dit « démarche<br>paysagère » ? | 50 |
|-----------------------------------------------|----|

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| 04. Ménager les entrées de villes<br>et de villages | 66 |
|-----------------------------------------------------|----|

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| 05. Recomposer l'espace pour réduire<br>l'emprise de la voiture | 78 |
|-----------------------------------------------------------------|----|

|                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| 06. Valoriser les pépites :<br>révéler et gérer sur le long terme | 94 |
|-------------------------------------------------------------------|----|

|                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------|-----|
| 07. Révéler l'esprit des lieux :<br>de l'ordinaire au récit | 110 |
|-------------------------------------------------------------|-----|

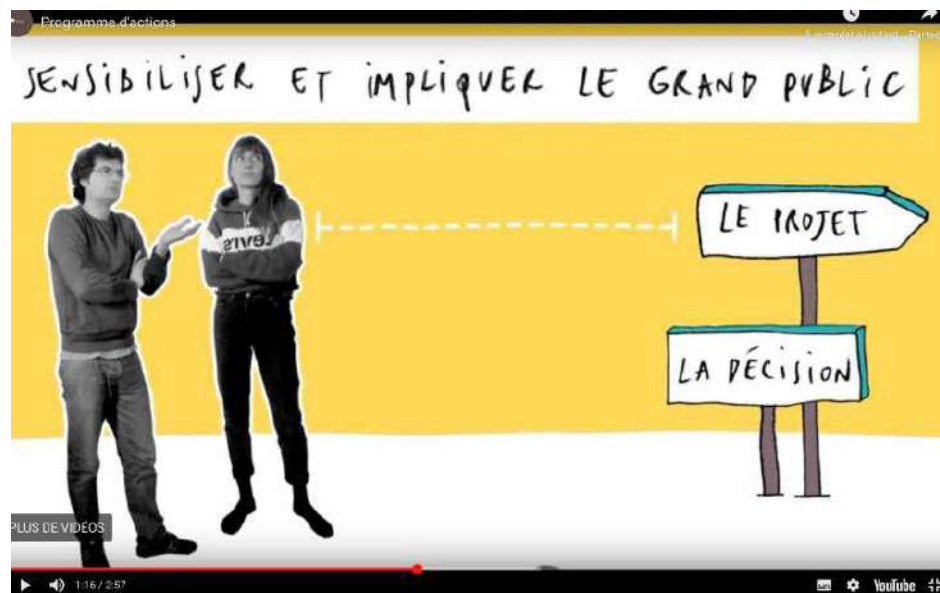
|                        |     |
|------------------------|-----|
| 08. La forêt for rêver | 126 |
|------------------------|-----|

|                                               |     |
|-----------------------------------------------|-----|
| 09. Faire de la friche<br>un lieu accueillant | 142 |
|-----------------------------------------------|-----|

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| 10. Mettre en œuvre le Plan Paysages | 158 |
|--------------------------------------|-----|







## LE PROGRAMME D' ACTIONS



Brochure introductive

Fiche action 1 → L'eau : un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver

Fiche action 2 → L'arbre : un atout pour aménager l'espace public autrement, un atout aussi dans les champs

Fiche action 3 → Vous avez dit « démarche paysagère » ?

Fiche action 4 → Ménager les entrées de villes et de villages. Améliorer les espaces de contact entre le bâti, ses silhouettes et les lisières naturelles ou agricoles

Fiche action 5 → Recomposer l'espace pour réduire l'emprise de la voiture

Fiche action 6 → Valoriser les pépites : révéler et gérer sur le long terme

Fiche action 7 → Révéler l'esprit des lieux : de l'ordinaire au récit

Fiche action 8 → La forêt for rêver

Fiche action 9 → Faire de la friche un lieu accueillant

Fiche action 10 → Mettre en œuvre le Plan Paysages



# L'eau : un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver



## Intérêts de l'action

Des océans, des mers, lacs ou étangs, des fleuves et rivières, l'eau s'évapore, s'élève dans le ciel. Se forment les nuages et tombe la pluie. La pluie s'infiltre ou ruisselle jusqu'à dans les rivières, les fleuves, les étangs ou les lacs, les mers et les océans. Le cycle de l'eau est celui qui nous singularise le plus dans l'Univers, c'est l'inducteur fondamental de la vie sur Terre. Preuve en est de son importance, elle constitue 60% du métabolisme de l'Homme et peut monter autour de 95% pour certaines plantes. **De la protection des milieux dépend la qualité de l'eau et (dans une moindre mesure) sa potabilité et donc notre santé.**

L'eau, c'est aussi des instants de loisirs, de plaisirs : l'eau pour se baigner, se tremper les pieds, l'eau pour se rafraîchir, se promener... L'eau participe à un cadre de vie plaisant, de qualité. Rendre accessible, faire comprendre ses bienfaits, montrer comment cette source de vie tombe en surface, ruisselle, s'infiltre ou stagne, dans les champs et jusque dans des espaces publics urbains, même minéralisés, sont des actions indispensables si l'on veut prendre soin de cette ressource.

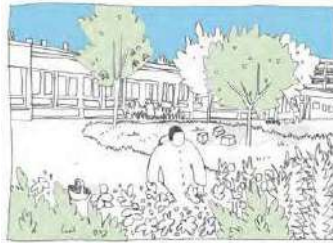
**Une bonne gestion de l'eau en amont (ruissellement, stockage, infiltration) doit considérer ses conséquences sur l'aval pour que les effets conduisent vers davantage de sérénité en aval ; avec l'eau, la solidarité intercommunale à l'échelle des bassins versants n'est pas optionnelle, elle est essentielle, voire parfois vitale.**

## Rappel du contexte

Ces dernières décennies, nous avons vu l'artificialisation du territoire se propager dans des proportions très élevées depuis 1990, sur le territoire du SCoTAM. Pour ce qui est de l'eau, cela se traduit par le développement des réseaux enterrés (tuyaux, cours d'eau busés, etc.), des aménagements coûteux, complexifiant l'entretien et le dessin des espaces publics. L'imperméabilisation des sols, de même que les pratiques agricoles basées sur le labour profond de la terre, engendrent une moins bonne infiltration et diminuent la recharge des nappes phréatiques.

L'eau ne s'infiltre plus, ou moins ; elle ruisselle et entraîne avec elle les polluants jusqu'aux cours d'eau dont la qualité se dégrade. Nos modes de vie, les pratiques, activités économiques, les choix faits en matière d'aménagement, accentuent les effets indésirables (inondations) des intempéries. Une tendance générale.

**Sur le territoire du SCoTAM, l'eau est très présente mais souvent cachée.** Quand une fenêtre s'ouvre derrière une épaisse ripisylve, la Moselle se devine, rendue difficile d'accès à cause des nombreuses infrastructures du fond de la vallée (voie ferrée, réseaux routiers etc.). Les autres cours d'eau, la Nied, la Seille..., se croisent, se croisent mais souvent brièvement. Ces lieux devenus rares où l'eau est encore accessible facilement ou présente visuellement, sont des « joyaux » à préserver et/ou à valoriser avec sobriété, comme à Gomelange sur les rives de la Nied, ou autour des lavoirs dans les villages.



1 ↑



3 ↑

## Situations concernées, questions à se poser

Légende

- Réduction du risque inondation : réduction de l'aléa et de la vulnérabilité sur le territoire.
- Amélioration de la qualité de l'eau potable ; quel avenir pour les aires d'alimentation de captage ?
- Valorisation du patrimoine hydraulique local : sources, cours d'eau, zones humides, ripisylve, lavoirs, gravières, etc.
- Prise de conscience de la solidarité indispensable entre communes, usagers, riverains permettant de concilier les usages au sein des bassins versants.

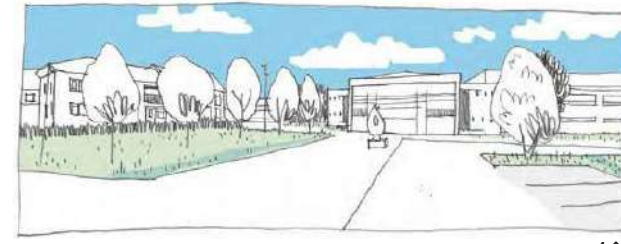
- Comment protéger la qualité de l'eau, la rendre plus accessible, et rendre le chemin de l'eau plus lisible et visible ?
- Comment accéder à l'eau tout en préservant cette ressource et la biodiversité qu'elle abrite ?
- Comment l'eau peut-elle alimenter le dessin de l'espace public ?

1 → Les cours d'école comme oasis (une cour)

2 → Les « bas-sains » versants (vue sur les champs et les haies depuis le Mont Saint-Pierre)

3 → « Bi-eau-diversité » (la pataugeoire du futur parc communal de Fèves)

4 → Place à l'eau (parking de la salle communale casse sa croûte et devient parvis)



4 ↑

### O.Q.P. CONCERNÉES

- Accroître la connaissance de tous sur les enjeux liés aux changements climatiques.
- Penser paysage et biodiversité simultanément :
  - Donner plus de place au vivant.
  - Préserver ou rétablir les cycles et les circuits de l'eau dans les milieux urbains comme ruraux.



## Préserver les aires d'alimentation de captage (AAC)

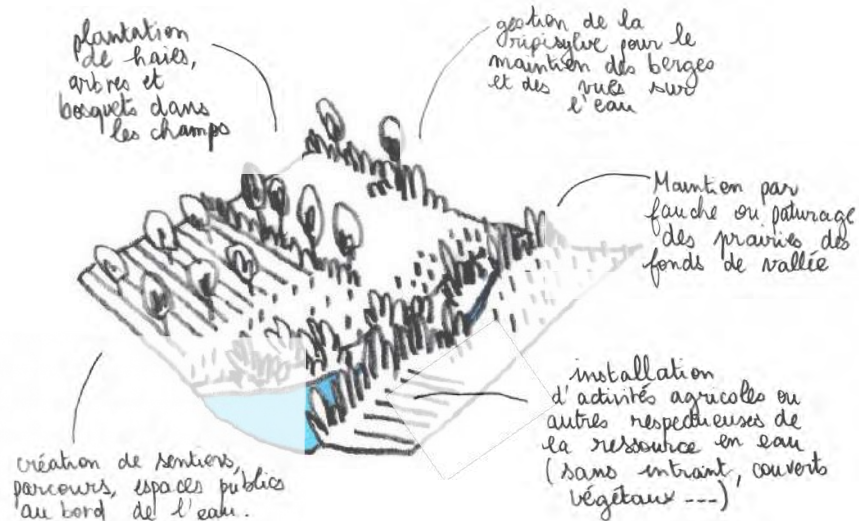
Sous-action 01

### MÉTHODE

- **Établir un diagnostic de l'ensemble des AAC du territoire avec l'aide de bureaux d'études spécialisés.** Porter à connaissance des élus les enjeux de protection et d'amélioration de la ressource pour garantir un haut niveau de qualité de l'eau potable à l'ensemble des habitants du territoire.

● **Définir un plan d'actions à court, moyen et long terme** qui puisse se concrétiser par des actions directes et des orientations claires inscrites dans les différents outils de planification, en réussissant à descendre finement à l'échelle des PLU. Quelques pistes d'actions envisageables :

- **Engager une politique foncière volontariste** sur les secteurs hautement stratégiques.
- **Contrôler les usages et les pratiques tout en accompagnant fortement les transitions nécessaires** (élevage, fauchage, installations agricoles biologiques en sol vivant, plantation de haies, projets agroforestiers, création de nouveaux bois ou nouvelles forêts, etc.).
- **Mettre en place des conventions d'occupation entre propriétaires et usagers** qui assurent la pérennité des dispositifs (baux ruraux environnementaux, obligation réelle environnementale, etc.) en travaillant de concert avec la SAFER ou d'autres organismes tels que la foncière Terre de Liens.



### ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- Organisation d'ateliers de réflexion pour alimenter le plan d'actions.

## Connaître et porter à connaissance les logiques du cycle et des circuits de l'eau

Sous-action 02

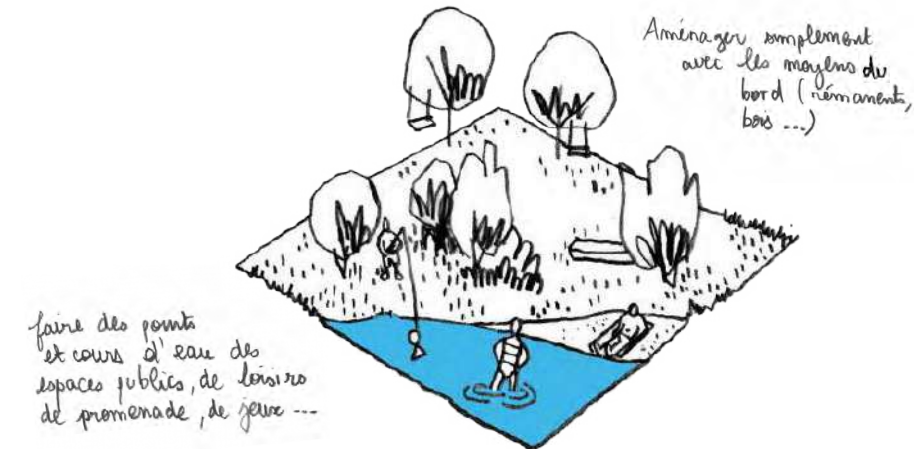
### MÉTHODE

- **Créer et alimenter un répertoire** mentionnant les noms, contacts et fonction des personnes et structures concernées par la thématique de l'eau.

● **Rassembler ou créer puis alimenter une banque de données permettant aux élus et techniciens de monter en compétence sur le sujet de la gestion de l'eau**, de la conception à l'exploitation des différents dispositifs idoines (imperméabilisation des sols et répercussions, logiques de bassins versants, zones inondables, collectes et infiltrations de l'eau, matériaux, etc.).

● **De la même manière que pour les aires d'alimentation et de captage, définir des modalités de supervision des PLU** qui puissent faciliter la traduction des orientations définies dans le SCOT en actes concrets sur les communes (pistes exposées dans la sous-action 01 de cette Fiche Action).

- **Mener des actions phares pour accroître le degré de conscientisation des enjeux liés à l'eau chez les habitants :**
  - Désimperméabiliser les cours d'école, y créer des mares, en faire de véritables jardins. Rendre lisible le chemin de l'eau à l'école.
  - Expérimenter l'art et plus précisément le land art pour aider à repérer les secteurs à forts enjeux (AAC, Sources, etc.) et *in fine* accroître le niveau de vigilance de l'ensemble de la population sur ces lieux.



## Dans l'espace public, gérer l'eau de pluie là où elle tombe

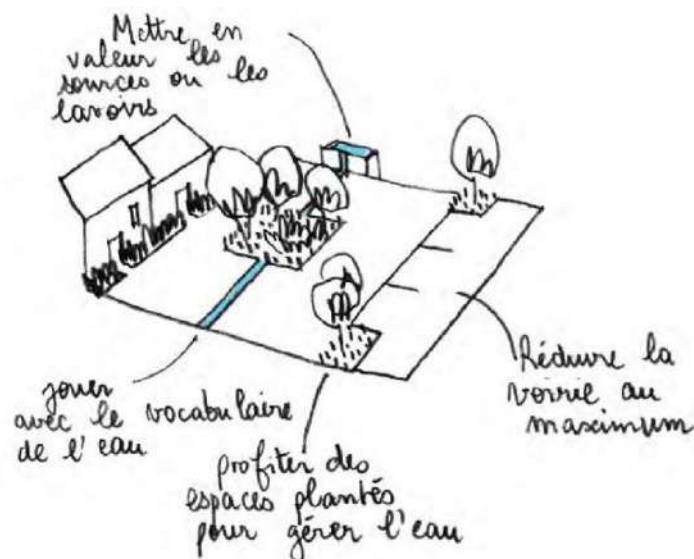
Sous-action 03

### MÉTHODE

- Dans les cahiers des charges, **demandez que soient systématiquement étudiées des alternatives à la gestion de l'eau de pluie par réseaux** et que les bureaux d'études sélectionnés se posent les questions :
  - Où sont les points hauts, les points bas ? Où l'eau s'écoule-t-elle ? Où stagne-t-elle ? Quelle est la nature des sols, quelle est leur capacité à infiltrer ?
  - Peut-on ici, au regard des usages, opter pour des matériaux, des revêtements perméables ? Peut-on ne pas mettre de revêtement imperméable ?
  - Quelles solutions proposer pour gérer en surface les eaux de pluie, les faire infiltrer, les stocker ? Fils d'eau en surface, noues, bassins de rétention ?
  - Comment faire pour que les aménagements rendent plusieurs services : transformer un fil d'eau en jeu, un bassin de rétention en un espace accueillant pour la biodiversité, un espace inondable en espace praticable par temps sec ?

### AVEC QUI POUR AVANCER SUR LES ACTIONS ?

- Elu.e.s
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- VNF
- PNR Lorraine
- CAUE
- EPF Lorraine
- Chambres Agricoles et Groupement des Agriculteurs Biologiques
- Association Terre de Liens
- Conservatoire des Espaces naturels
- Bureaux d'études (environnement, hydraulique, paysagistes concepteurs, VRD, etc.)
- Agriculteurs et candidats à l'installation
- AGURAM



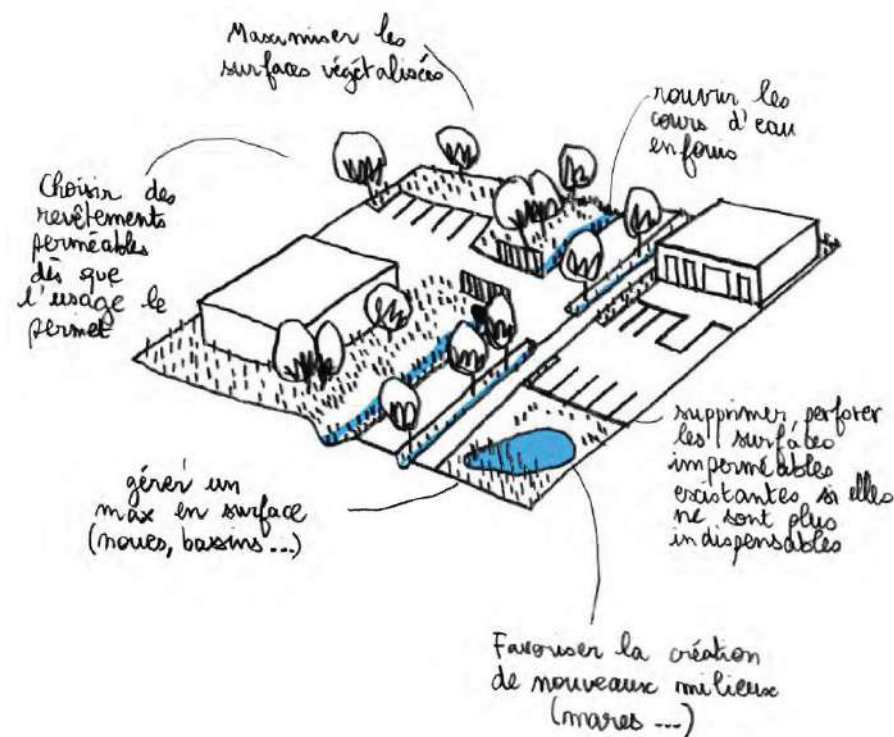
### MÉTHODE

- **Réaménager l'existant** (espaces publics, zones d'activités constituées de sols imperméables) **de manière à simplifier la gestion**, permettre autant que possible, une gestion de l'eau en surface. Tenter le défi du « zéro tuyaux » dans les futurs quartiers et rouvrir quand c'est possible les cours d'eau enfouis, rouvrir ponctuellement des fenêtres sur l'eau pour laisser passer la lumière et le regard, donner envie de retrouver un contact visuel au moins avec l'eau.

- **Aménager de nouveaux espaces publics simples ouverts sur l'eau.** Associer ces parcours à des jeux, des questionnaires, des activités ludiques, interactives pour informer, sensibiliser les promeneurs.

### ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- **Organisation de visites de site**, parfois extérieurs et à destination des élus et techniciens.
- **Création de la banque de références.**





# Quelles applications possibles sur le territoire ?

## Sur les berges du ruisseau de Dame Jeannette, Coincy

**Contexte.** Un parc qui surplombe le ruisseau, une aire de jeux imperméable qui par son pare-ballon tourne le dos à la rive.

**Quelles sont les questions à se poser ici ?** Les jeux de ballons sont-ils adaptés au bord de l'eau ? Quels usages/revêtements privilégier sur les berges ? Quelles solutions d'aménagement simples, peu coûteuses sont envisageables pour « désimperméabiliser » la berge ? L'équipement est-il implanté suffisamment en retrait du cours d'eau ? Lui laisse-t-il un espace de divagation suffisant ?

**Quelles actions possibles ?** Supprimer le pare-ballon et le mur en béton. Retirer totalement ou partiellement la dalle en enrobé (ou possibilité de la perforer) afin de constituer des sols drainants. Réutiliser éventuellement les « croûtes » d'enrobés pour réaliser des assises, des cheminements, ou réaliser des murs de pierres sèches qui abriteront une faune et une flore intéressantes très contrastées avec le milieu humide proche. Puis laisser venir la végétation. Proposer des usages de détente (assises, tables, etc.).

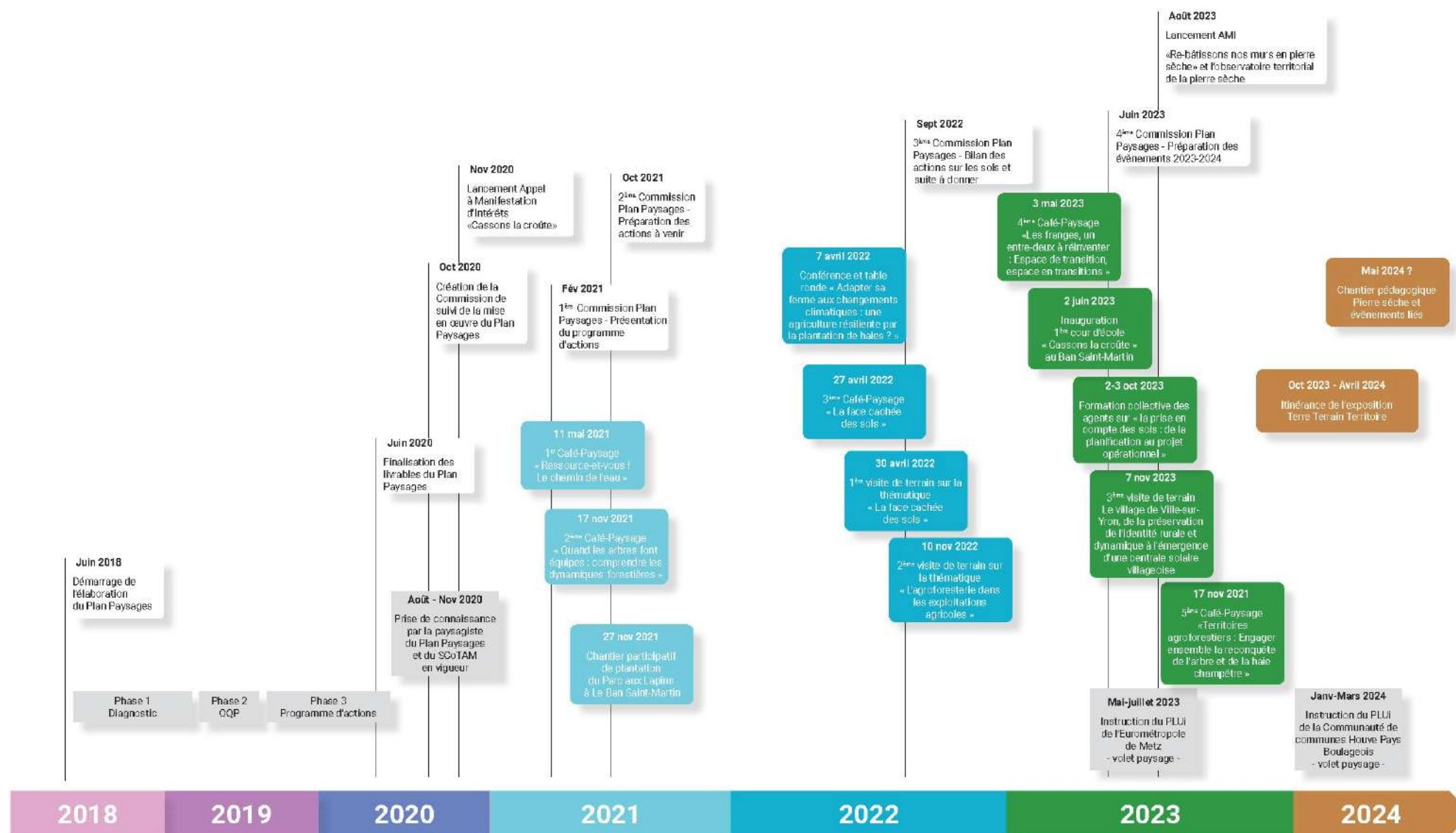
→ Une berge plus végétale et ouverte sur le ruisseau.



Légende

1 → À Coincy, imaginer des usages compatibles avec la configuration des lieux; ici, le terrain de sport est contraint par la présence du ruisseau, ce dernier étant rendu ainsi peu accessible. Et si on posait un autre regard sur ce lieu ?

# Dès 2020, passage à l'action !





# De nombreuses actions pour sensibiliser et diffuser une culture du paysage

## Les Cafés Paysages

Le Programme d'actions du Plan Paysages propose l'organisation de «Cafés-Paysage» : des conférences à distance ou itinérantes, sur un thème abordé dans le Programme d'Actions (l'eau, les arbres, le sol, etc.).

Lors de ces rencontres, les élus et techniciens ont l'opportunité d'apprendre des notions et découvrir des projets de partenaires, chercheurs, acteurs du territoire ou d'ailleurs. Ils sont l'occasion d'observer les dynamiques d'une forêt en y étant ou encore de s'attarder sur les différents horizons d'un sol urbain par exemple, et de partager un café bien évidemment !



Mai 21  
Café Paysage n°1 / Ressource-et-vous ! Le chemin de l'eau

Nov 21  
Café Paysage n°2 / Quand les arbres font équipe, comprendre les dynamiques forestières

Avril 22  
Café Paysage n°3 / La face cachée des sols

Mai 23  
Café Paysage n°4 / Les Franges, un entre-deux à réinventer, espace de transition, espace en transition

Oct 23  
Café Paysage n°5 / Territoires agroforestiers, engager ensemble la reconquête de l'arbre et de la haie champêtre



## Une formation spécifique sur les sols qui infuse jusqu'au grand public

Après deux premiers café-paysage sur l'eau et l'arbre, abordant à chaque fois les sols, la commission Plan Paysages propose d'aborder le sujet des sols dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition prévue en deux temps :

27 avril 2022 – Café paysage en format Webinaire préparé et présenté par les paysagistes et un bureau d'études spécialisés sur les sols (46 participants).

30 avril 2022 – 1 journée de visites de sites (11 participants) pour observer, analyser, comprendre différents types de sols : sol de friche industrielle, sol agricole, sol de pelouse calcaire, sol remanié et sol d'espace aménagé.

Lors de la commission suivante, les élus ont souhaité poursuivre la sensibilisation du grand public sur ce thème et ainsi permettre aux élus et aux techniciens de monter en compétence.

Le thème des sols est vu également comme une opportunité pour engager les réflexions sur le Zéro Artificialisation Nette, politique qui apparaissant de manière concomitante.

Dans cette dynamique, la commission propose d'accueillir l'exposition Terre Terrain Territoire (créée par l'agence d'architecture ANMA et produite par le CAUE Rhône Métropole), qui présente les sols dans toutes ses dimensions : de la terre vivante à nos manières d'urbaniser/habiter. L'exposition a pris un format itinérant pour parcourir les territoires en 7 lieux, répartis sur 6 intercommunalités entre le 14 octobre 2023 et le 14 avril 2024.

Des événements à destination du grand public (850 visiteurs en février 2024, 1100 attendus), autour de l'exposition ont animé les territoires : conférences, ciné-débat

mais aussi visites de terrain et lectures paysagères (43 animations).

L'exposition fut ponctuée de moments fédérateurs pour le territoire :

- Conférences des maires, débats avec les commissaires de l'exposition
- réalisation d'un support pédagogique pour le public scolaire
- création et mise en oeuvre pour les agents d'une formation spécifique de 2 jours sur « la prise en compte des sols dans les aménagements : de la planification au projet opérationnel » (12 agents formés). Des réflexions sont en cours pour renouveler la tenue de cette formation et répondre à la demande exprimée.

La commission cherche actuellement à donner des suites à cette succession d'événements.

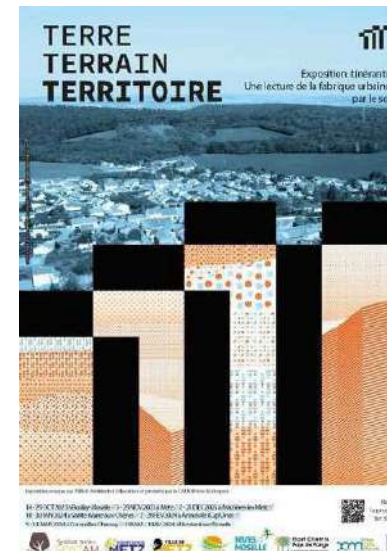
Ces actions ont contribué à la synergie entre les intercommunalités, à fédérer le groupe de travail qui a porté la démarche et consolider l'équipe du SCoT qui l'a accompagné.



Déjà 5 cafés Paysage et 224 participants ! Le nombre de participants est plus important quand c'est en visio, mais le format enthousiasme beaucoup en visite ! Nous avons même désormais quelques fidèles !



Point d'arrêt lors de la conférence itinérante du Café Paysage n°2 sur les dynamiques forestières, sur le Mont Saint-Quentin, Metz.



Relevés et analyses de sols avec les élus lors de la journée de visite sur les sols, accompagnée par un bureau d'études spécialisées en agronomie.



# Des transformations concrètes de lieux



Photographies des deux chantiers de plantation sur le parc des Lapins, au Ban Saint-Martin : plantation de jeunes plants forestiers, de vivaces, de fruitiers, création de haies sèches.



Mutualisation des moyens et des démarches : organisation conjointe du chantier avec l'équipe de l'Eurométropole de Metz qui conduit parallèlement le Plan de Paysage des Côtes de Moselle





Philippe Ramette,  
Eloge du pas de côté



# Temps de Questions - réponses



Pause Café  
Regardons

dehors





## Partie II

# CE QUE LE PAYSAGE PROPOSE



# Témoignages

---

**Dany Bertheau**

maire de Poupry (Eure-et-Loir)

**Nathalie Tappia**

architecte-urbaniste, agence INTENSITÉS

# Témoignages

---

**Dany Bertheau**

maire de Poupry (Eure-et-Loir)



# URBANISME EN PANNE ?

## Le paysage, outil d'action !

Conférence débat, SCOTAM 7 octobre  
2025

### LA COMMUNE DE POUPRY



MAIRIE DE POUPRY  
1 Place de la Mairie  
28140 POUPRY  
02.38.80.02.31  
[communedepoupry@wanadoo.fr](mailto:communedepoupry@wanadoo.fr)

RoumetGuitel

URBANISTES • PAYSAGISTES

**François ROUMET**  
paysagiste d.p.l.g  
40 rue des rouliers  
28000 Chartres

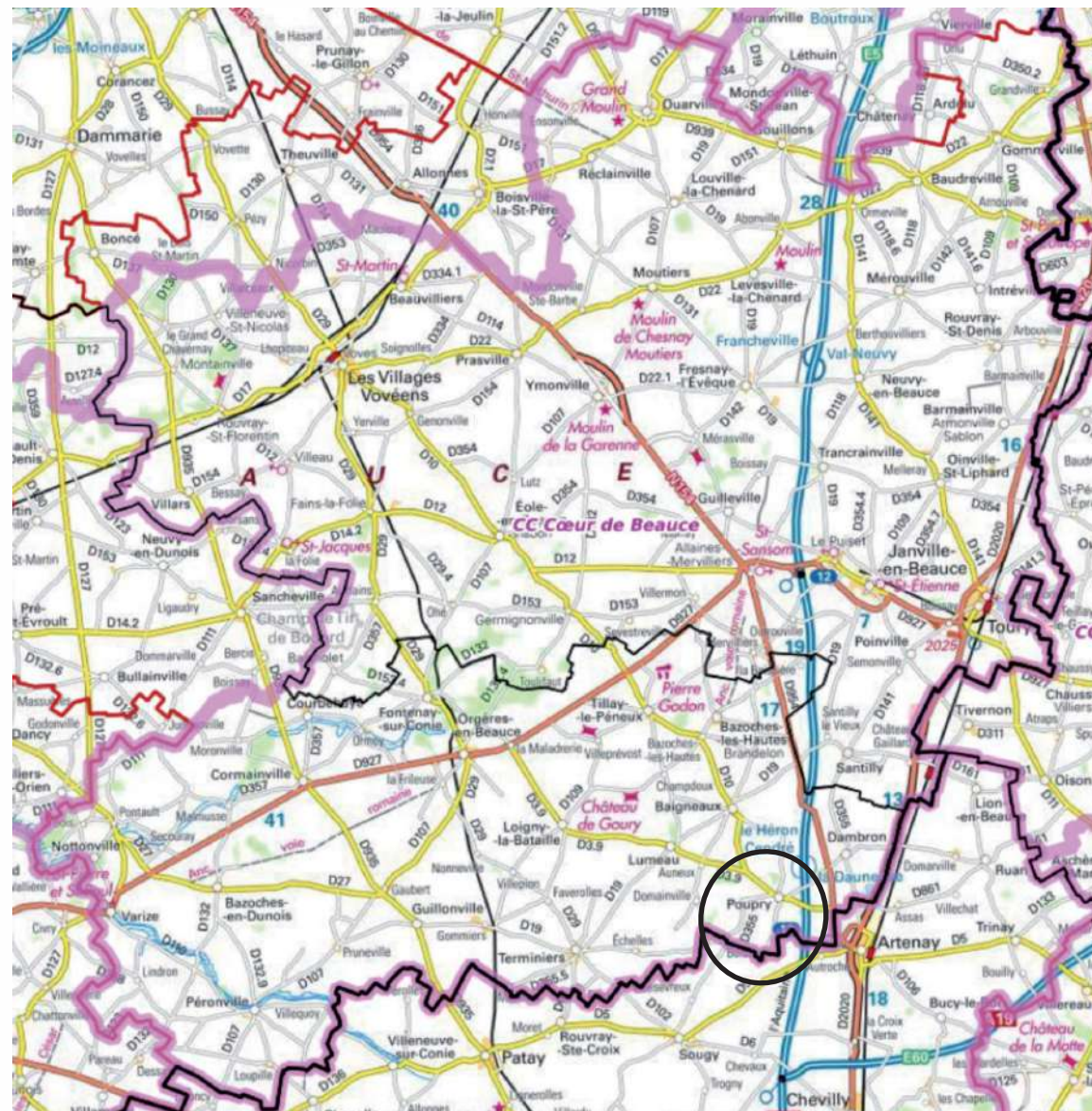
tél : 02 37 31 26 76  
[roumet.guitel@wanadoo.fr](mailto:roumet.guitel@wanadoo.fr)

# POUPRY

Commune de 100 habitants  
en Eure-et-Loir,  
plus proche d'Orléans que de  
Chartres



Carrefour des autoroutes A10 et  
A19,  
de la RN20 (Paris -Toulouse) et de  
la RD954 (Orléans - Rouen)



Tout au sud de l'ancienne communauté de communes d'Orgères et  
de Cœur de Beauce maintenant





**La place du village redessinée**

**Le chantier participatif de l'entrée du cimetière**



**Le nouveau trottoir le long de la mare**

**Le chantier participatif du jardin de la mairie**





## LA ZONE D'ACTIVITÉS

**Commune avec Artenay (45)  
Interdépartementale  
Intercommunautaire  
120 ha sur le territoire de Poupry  
80 ha à Artenay**

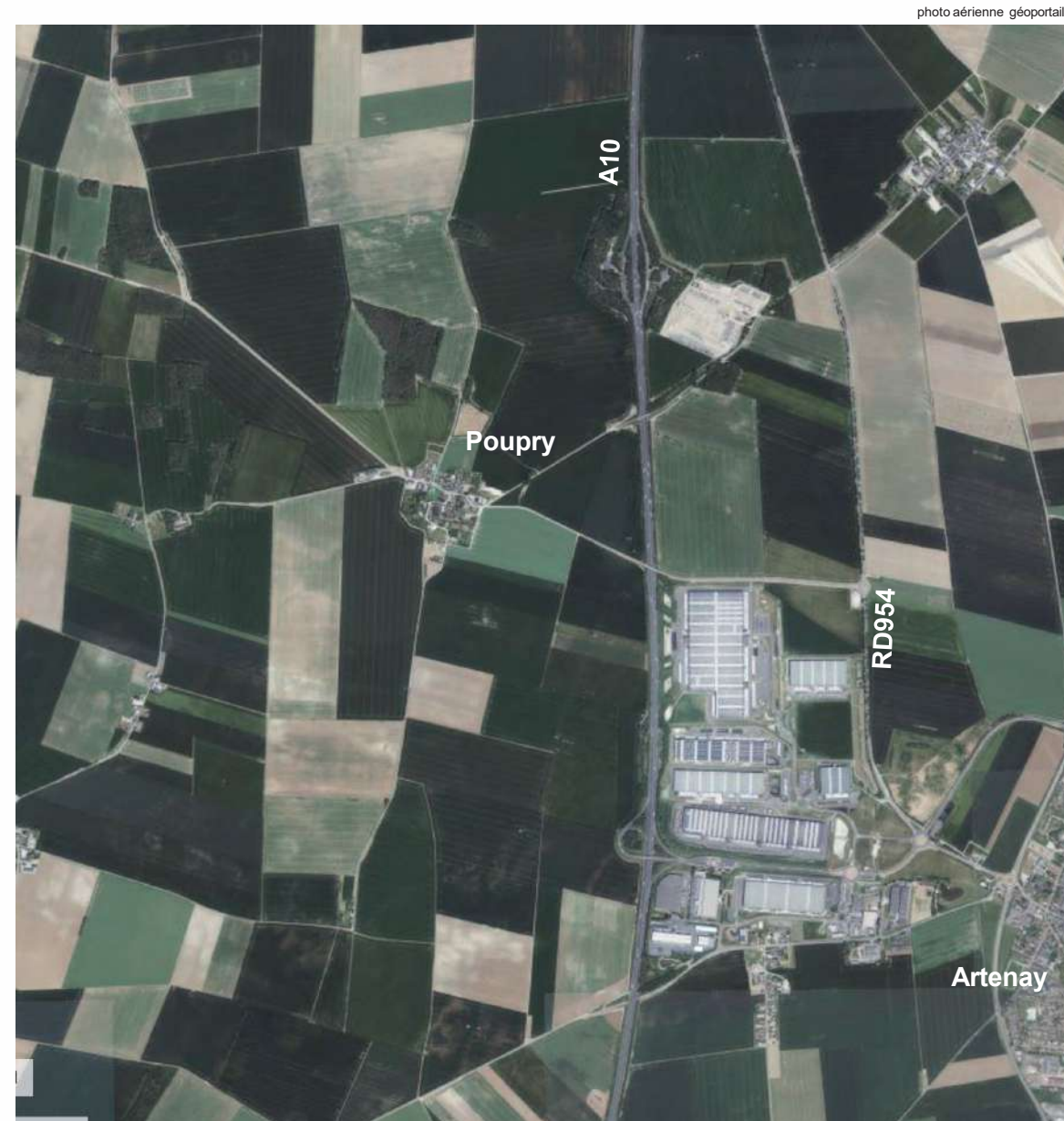
**Logistique d'abord malgré la mixité  
affichée et sans prise en compte la  
demande des locaux**

**Le syndicat mixte avec Artenay gère le  
site.  
Les départements intégraient le syndicat,  
théoriquement remplacés par la Région  
(absente dans la réalité).**

**Une complexité des intervenants avec des  
sociétés multiples :**  

- promoteurs immobiliers,
- vrais propriétaires et investisseurs,
- exploitants réels.

**Une réalisation très segmentée des  
bâtiments.**





# LES OUTILS

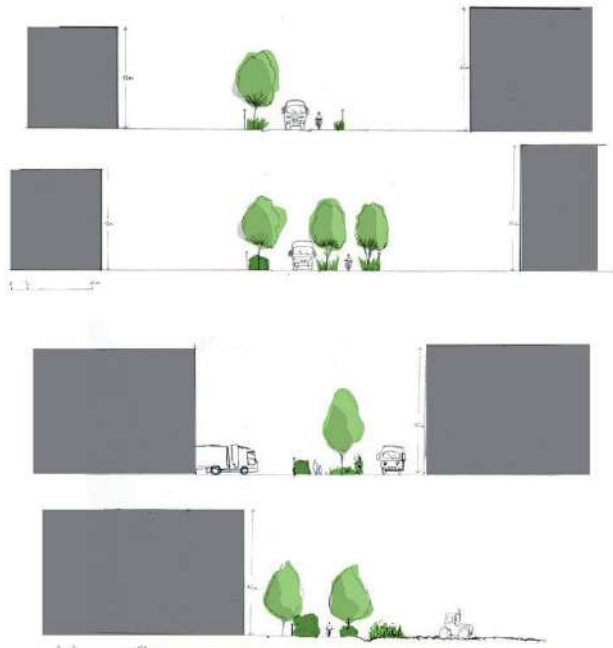
## LE PADD DU PLU COMMUNAL PUIS DU PLUI : ÉCRIRE SIMPLE

### 1.2.1. Être attentif à l'eau

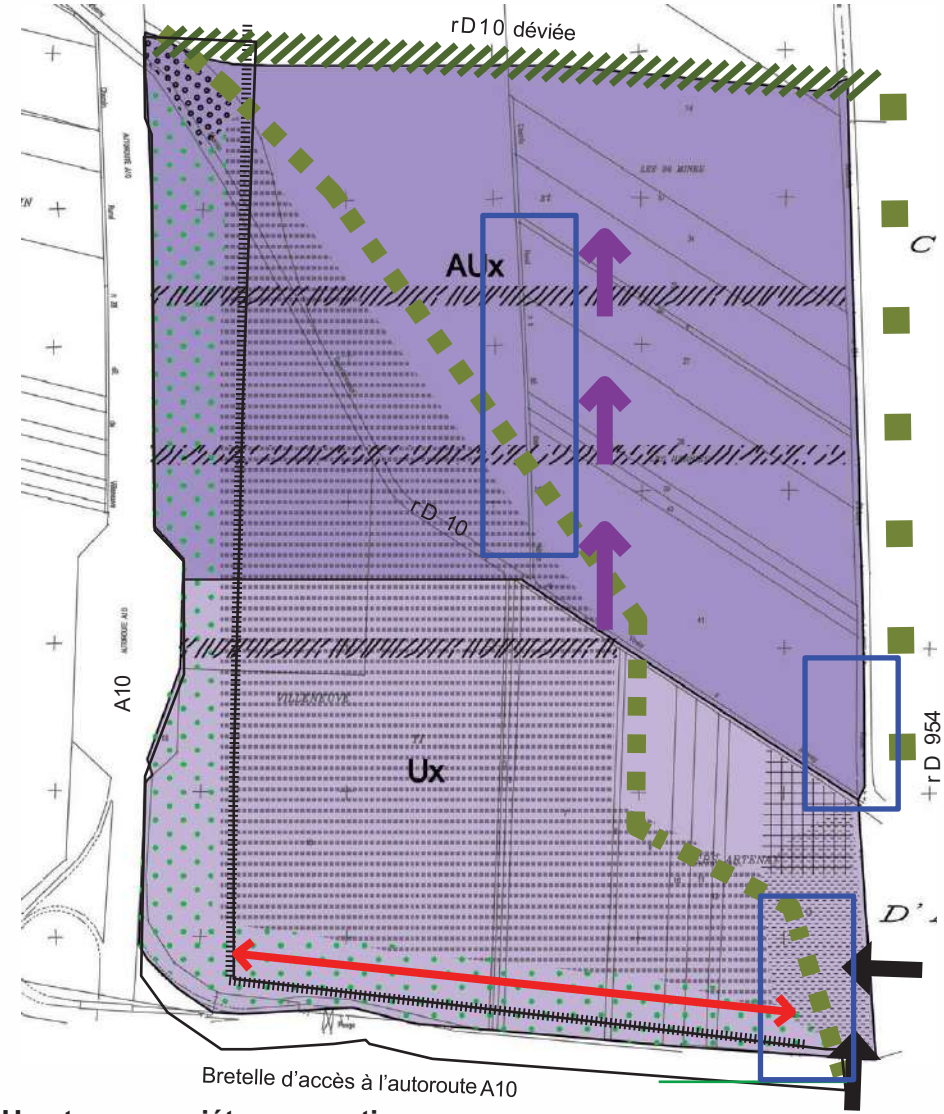
|                   |                                                           |                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| O B J E C T I F S | <p>&gt; Mettre en valeur l'eau sous toutes ses formes</p> | O R I E N T A T I O N S | <p><b>1. Laisser l'eau s'écouler et favoriser cet écoulement sur le sol et dans le sol</b></p> <p><b>2. Garder des poches humides et leurs continuités, à l'échelle du village ou de la zone d'activités.</b> Utiliser la faible perméabilité du sol pour favoriser la possibilité d'aménager d'autres bois humides ou mares sur le village ou sur la zone d'activités.</p> <p><b>3. Dans les extensions du village et la zone d'activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol,</li><li>• Laisser l'eau visible : écoulement et stockage en périphérie des zones habitées,</li><li>• Favoriser le stockage et la récupération de l'eau associée à des plantes adaptées qui permettent l'infiltration et la création de lieux de vie de qualité, pour la faune et la flore mais aussi pour les habitants.</li></ul> |
|-------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Un extrait du PADD

## des OAP spécifiques pour la zone d'activités



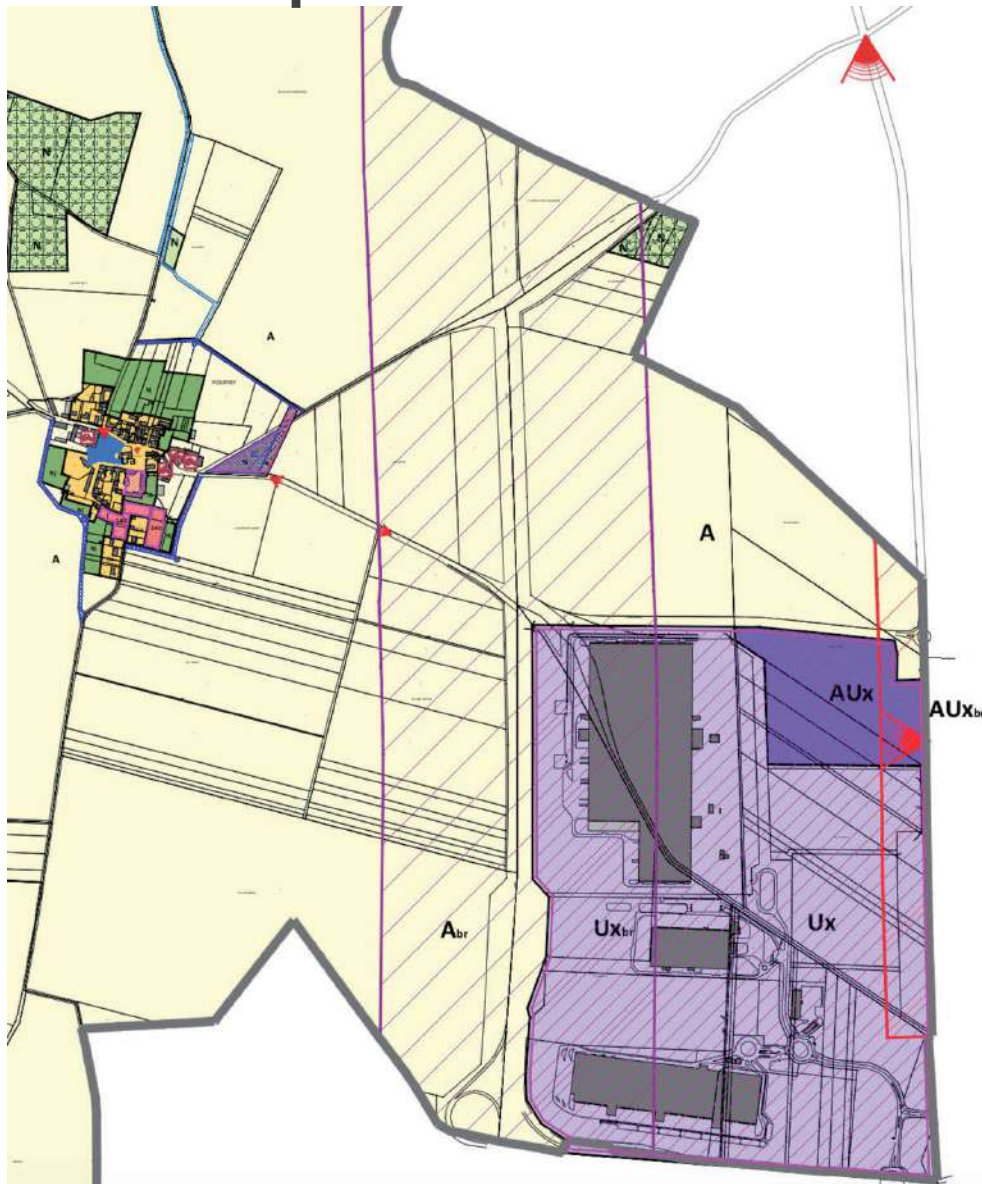
**Une disposition de la végétation autour des voies et en limite du bâti comme les ouches du village,  
Des bassins en premier plan de la route 954.**



- Une traverse piétonne continue,  
Un espace collectif,  
Une disposition ordonnée des bâtiments.



# OAP : obligation de représentation des projets à partir de 3 points de vues



Depuis la sortie du village



Depuis un carrefour éloigné



Depuis la route départementale 154

# LA MÉTHODE MISE EN PLACE POUR METTRE LA ZONE D'ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

- Une collaboration étroite commune - service instructeur - paysagiste,
- Une rencontre commune préalable à tout dépôt de permis,
- Une rencontre pour présenter le PC,
- Une volonté de savoir quelles seront les entreprises utilisatrices,
- Et des allers et retours jusqu'à ce que le permis de construire soit conforme au PLU puis au PLUi,
- Une présence effective pendant le chantier.



## Le rôle changeant de l'état,

dépendant énormément des personnes en charge du dossier

- D'abord moteur (premier PLU) puis répressif (début du PLU communal) avant d'aider activement (OAP)
- Soutien à travers des sous-préfets, la police de l'eau et le service juridique,
- Puis de plus en plus distant.



## Le rôle des communautés de communes

- Intéressées par les taxes
- Accordant peu d'importance pour le territoire
- Soutien momentané de l'ancien président

Distanciation avec le syndicat

- Conflits autour du 2<sup>e</sup> carrefour de desserte ?
- Extension de l'autre côté de la RD954 ?



# POUR DES RÉSULTATS

**L'organisation du site : la disposition des bâtiments + leur hauteur**



- Le fonctionnement = stationnement des poids lourds tempo- raires sur la parcelle
- La desserte collective par les services de secours
- Le pourcentage de perméabilité : 30%, un impératif
- Un chemin piéton traversant, un lieu collectif autour d'une mare
- La disposition de bassins le long de la RD qui éloigne les bâti- ments de la route et crée un paysage avenant et changeant, disposition reprise par une entreprise
- Une lisière boisée au nord
- Le retour, voire la venue d'une biodiversité



# ... MAIS IMPARFAITS

## Avec le syndicat

### L'entretien des espaces collectifs

La non diversification : les bâtiments sont tous de la logistique correspondant beaucoup à des transferts d'activités et non des créations.

Pas de d'entreprises locales

Pas d'apport de population dans les villages voisins

La desserte reste automobile, peu de vélo et pas de bus :  
pas d'harmonisation d'horaires entre les entreprises

Pas de restauration

Pas de stationnement poids lourds

## Avec les entreprises

Le premier bâtiment avec ses merlons

La profondeur des bassins instabilité des talus et leur aspect

La mauvaise coordination architectes -entreprises  
chargées de la réalisation

Le dernier acte en date : l'arrêté suspensif des travaux  
sur le dernier lot, Exia





| <i>La commune de Poupry et les interventions d'urbanisme</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <i>En parallèle l'évolution de la ZA</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Y. Chenu, maire : décisions sans discussions<br/> 1996, création de la Communauté de communes de la Beauce d'Orgères, jusqu'en 2016<br/> 2002, audit communautaire d'aménagement 2004, premier PLU de la commune par la DDT 2006 - 08, les abords de la mare<br/> 2009 – 12, place de l'église et de la mairie</p> <p>2013, révision du PLU<br/> 2014, D. François nouveau maire – D. Bertheau adjointe 2016, D. Bertheau, maire<br/> PLU validé : PADD et OAP atypiques</p> <p>2015, 2017, 2023, Chantiers participatifs de l'entrée du cimetière et jardin de la mairie<br/> Depuis 2017 : chantiers successifs, stationnement, réseaux, trottoirs, cimetière</p> <p>2017, fusion des 3 communautés de communes<br/> 2018-22, PLUi avec D. Bertheau vice-présidente déléguée</p> | <p>1996 : création de la zone d'activité intercommunautaire et interdépartementale (45 et 28)</p> <p>2010, étude d'impact de la future ZA<br/> 2012, première entreprise : Norbert Dentressangle devenu XPO puis GXO</p> <p>AMO sur le suivi des permis Projet Stef, Projet Denjean<br/> Projet XPO<br/> extension Projet Carrefour<br/> Projet Mutual<br/> Projet CLOG + les projets refusés</p> <p>2025, permis EXIA<br/> Arrêté suspensif des travaux pour non conformité</p> |



# Temps de Questions - réponses



# Témoignages

---

**Nathalie Tappia**

architecte-urbaniste, agence INTENSITÉS

## LE PAYSAGE, OUTIL D'ACTION

Le paysage pour conduire  
l'action et la transformation

**Nathalie TAPPIA**, architecte-urbaniste



7 octobre 2025 \_ Saint-Privat-la-Montagne





## **La maîtrise d'œuvre urbaine.**

### **Concevoir, réaliser, coordonner : gérer la complexité**

le paysage comme l'un des fils conducteurs du projet

## **Approche urbaine et paysage.**

### **Dialogue, connivence, imbrication**

le paysage n'est pas une thématique du projet urbain.

## **Recomposer la ville sur elle-même : une nécessaire recherche d'équilibre**

des approches de réflexion emboîtées, avec le paysage comme pré-requis

## **L'espace public comme une clé de lecture**

offrir le paysage au plus grand nombre



## L'approche urbaine au croisement d'enjeux en lien avec le paysage



**s'inscrire dans un  
contexte  
spécifique**



**gérer “sagement”  
les eaux pluviales**



**préserver les sols**



**offrir des espaces  
partagés**



**proposer une  
densité  
“acceptable”**

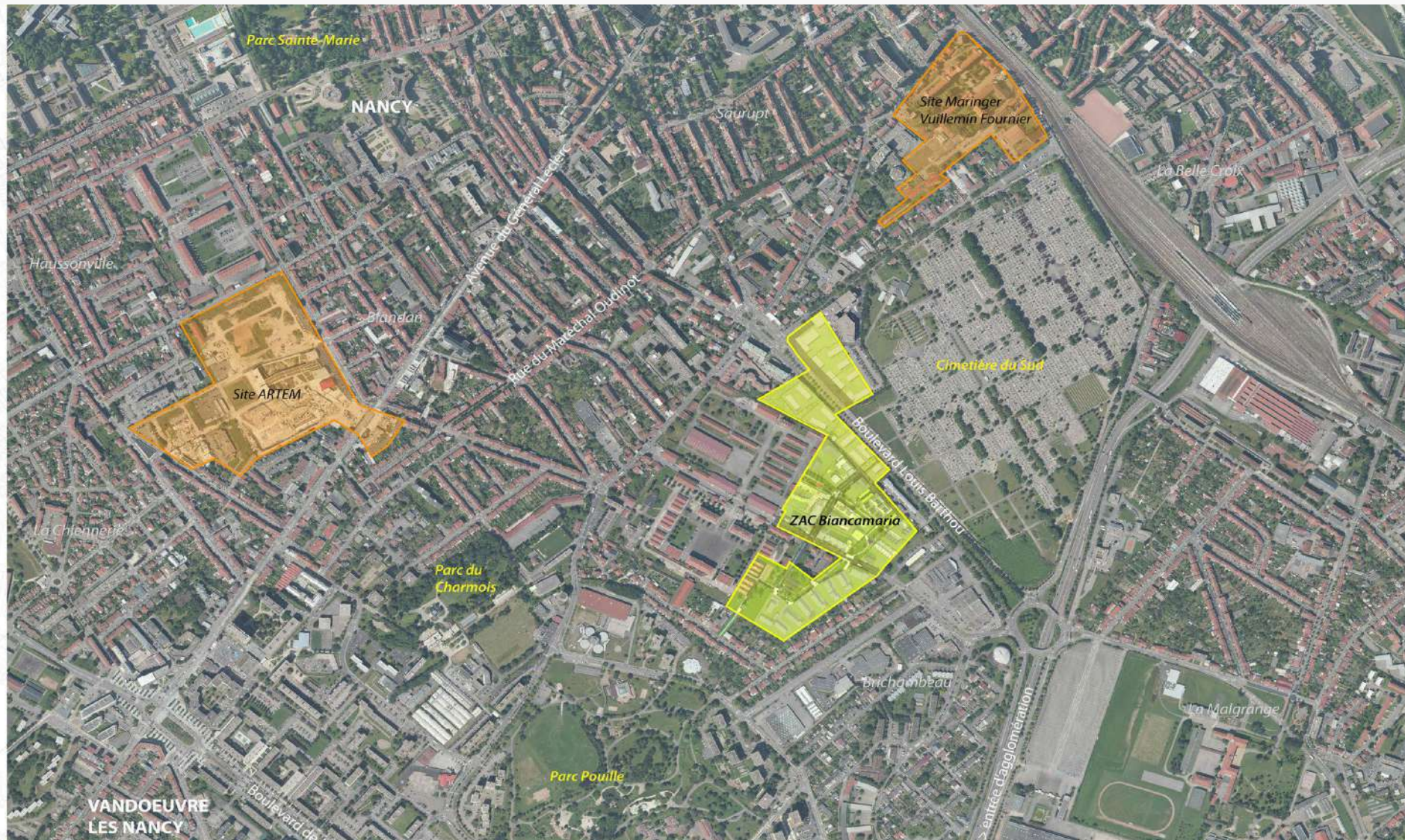


**composer  
avec le végétal**



## Ecoquartier Biancamaria \_ Vandœuvre-les-Nancy. Un quartier composé autour d'un parc infiltré

un programme réinterprété de façon transversale

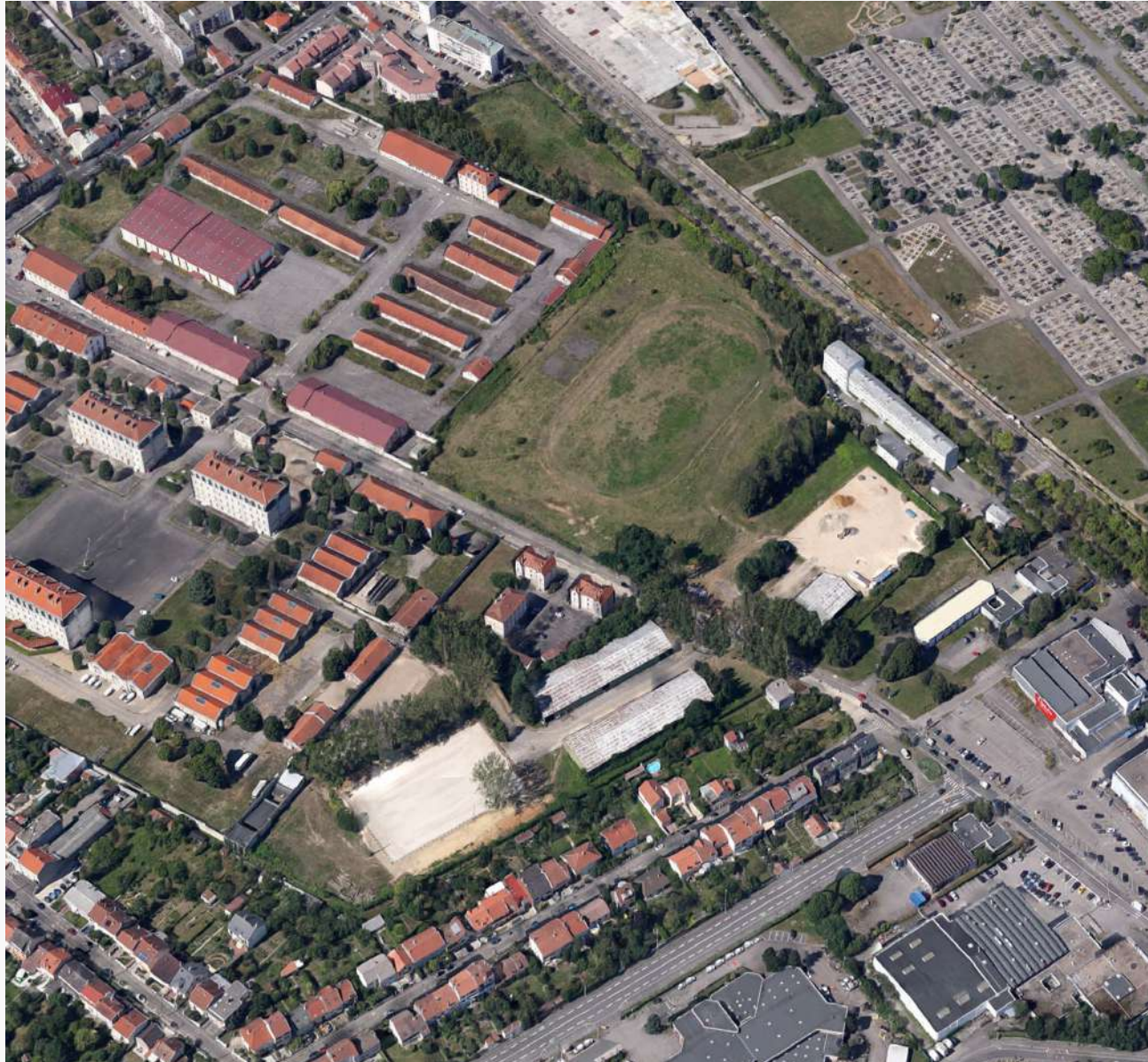


opération menée avec  
SEFIBA\_BE VRD



## Ecoquartier Biancamaria \_ Vandœuvre-les-Nancy. Un quartier composé autour d'un parc infiltré

un programme réinterprété de façon transversale



d'anciens terrains militaires  
et un centre équestre

une ambition de reconquête  
urbaine d'un secteur en entrée  
d'agglomération

des pièces urbaines différentes  
juxtaposées



## Ecoquartier Biancamaria \_ Vandœuvre-les-Nancy. Composer un quartier autour d'un parc infiltré

un programme réinterprété de façon transversale





## Ecoquartier Biancamaria \_ Vandœuvre-les-Nancy. Composer un quartier autour d'un parc infiltré



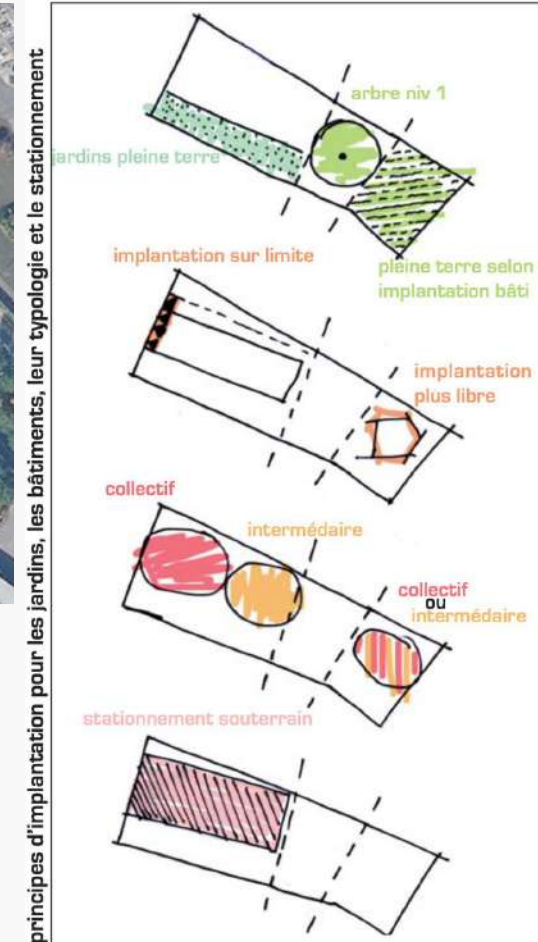
un principe fondateur qui se décline dans toutes les composantes du projet



# Ecoquartier Biancamaria \_ Vandœuvre-les-Nancy. Composer un quartier autour d'un parc infiltré

un principe fondateur qui se décline dans toutes les composantes du projet

de la morphologie urbaine

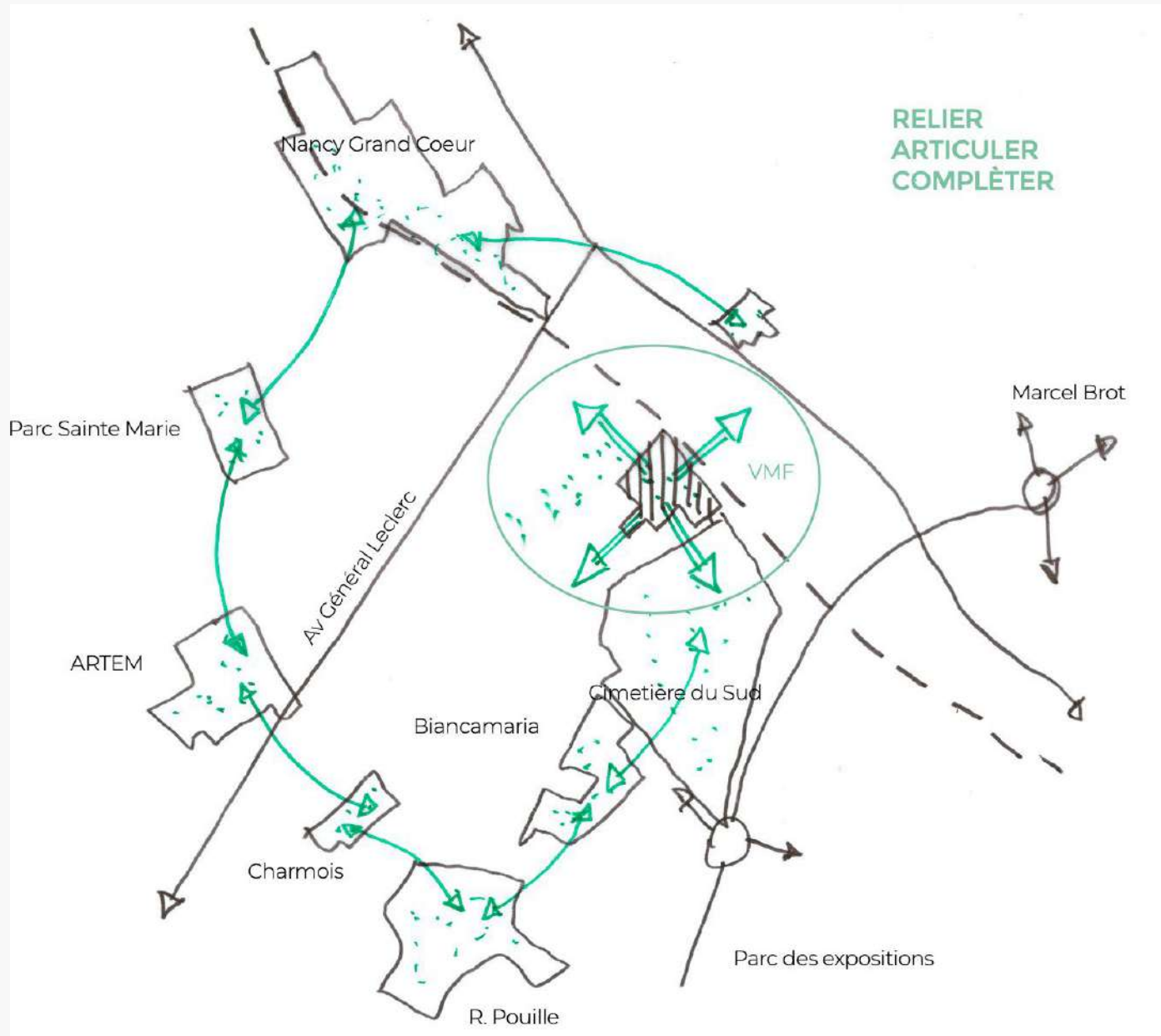


à l'aménagement des espaces publics et des espaces partagés



quartier villemarin maringer \_ nancy.

Révéler - assembler une pièce paysagère manquante



opération menée avec  
OMNIBUS paysage  
ERA\_BEVRD



## Quartier Villemin Maringer \_ Nancy. Révéler - assembler une pièce paysagère

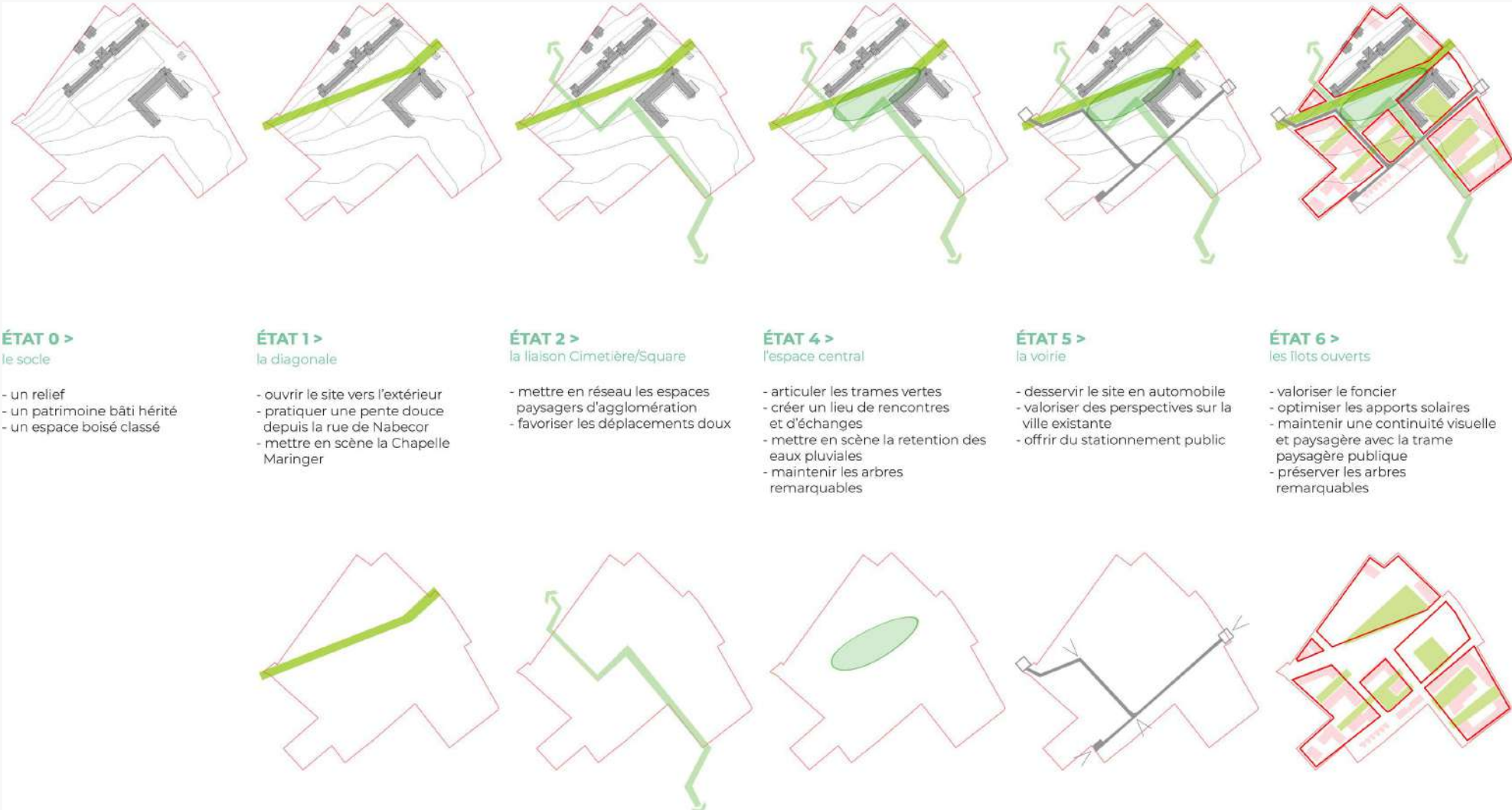




# Quartier Villemin Maringer \_ Nancy.

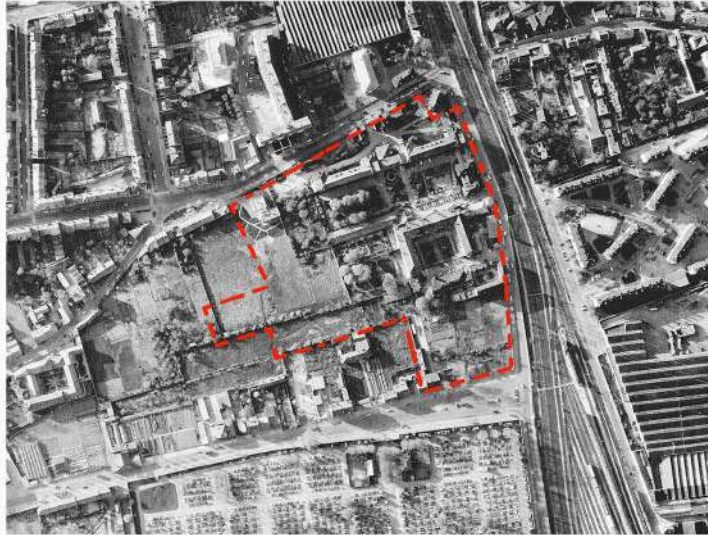
composer une trame avec le paysage hérité

## Révéler - assembler une pièce paysagère manquante





## Quartier villemin maringer \_ nancy. révéler - assembler une pièce paysagère manquante un paysage préexistant qui perdure, suivant des formes et logiques différentes



IGN 1972



IGN 2002

ÉVOLUTION DES USAGES DE SOLS Site Villemin Maringer Fournier





# Quartier Villemin Maringer \_ Nancy. Révéler - assembler une pièce paysagère manquante

inscrire un continuum paysager traversant l'ensemble du site



## OBJECTIFS

- > organiser les constructions de façon à préserver des espaces de pleine terre en « pièces » de taille suffisante pour planter des arbres dans de bonnes conditions, minimiser les espaces imperméabilisés
- > Assurer une continuité paysagère avec le parc public « infiltré »



# quartier villemarin maringer \_ nancy. révéler - assembler une pièce paysagère manquante

définir une attitude spécifique à chaque situation capable de composer ce continuum





## Quartier Villemin Maringer \_ Nancy.

## Révéler - assembler une pièce paysagère manquante







# Temps de Questions - réponses

# **/ mots de CONCLUSION /**

**Roland Chloup**

Maire de Pange

Président de la Communauté de Communes du Haut Chemin  
Pays de Pange



# MERCI À TOUS pour votre présence !

Suivez notre actu sur  
[www.scotam.fr](http://www.scotam.fr) & [www.aguram.org](http://www.aguram.org)

